

RAPPORT DEFINITIF

RAPPORT SUR L'EXECUTION DES LOIS DE FINANCES GESTION 2021

Novembre 2023

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABBREVIATIONS	4
DELIBERE	5
AVERTISSEMENT	6
INTRODUCTION.....	7
PREMIERE PARTIE : RESULTATS GENERAUX DE L'EXECUTION DES LOIS DE FINANCES.....	8
CHAPITRE PREMIER : RESULTATS DE LA GESTION BUDGETAIRE	9
1. Analyse globale des prévisions, réalisations et des soldes d'exécution	9
2. Situation des critères de convergence.....	12
CHAPITRE II : OPERATIONS DU BUDGET GENERAL	14
1. Recettes du budget général.....	14
1.1. Recettes internes	15
1.1.1. Recettes fiscales	16
1.1.1.1. Une prépondérance des impôts indirects dans les recettes fiscales	16
1.1.1.2. Des recettes fiscales en constante progression	18
1.1.1.3. Un stock important de restes à recouvrer.....	19
1.1.2. Recettes non fiscales.....	20
1.1.2.1. Une prédominance des revenus de l'entreprise et du domaine.....	20
1.1.2.2. Evolution contrastée des recettes non fiscales.....	22
1.1.3. Recettes exceptionnelles	22
1.1.3.1. Un niveau de réalisation important en 2021.....	22
1.1.3.2. Evolution contrastée des recettes exceptionnelles	23
1.1.4. Produits financiers.....	24
1.1.4.1. Des Réalisations largement au-delà des prévisions	24
1.1.4.2. Evolution à la hausse des produits financiers.....	25
1.2. Recettes externes	25
1.2.1. Taux de réalisation faible des recettes externes	25
1.2.2. Une tendance baissière des recettes externes.....	26
2. Dépenses du budget général	27
2.1. Exécution des dépenses par nature.....	28
2.1.1. Dépenses ordinaires.....	28
2.1.1.1. Charges financières de la dette.....	29
2.1.1.2. Dépenses de personnel	31
2.1.1.3. Dépenses d'acquisition de biens et services.....	32
2.1.1.4. Transferts courants.....	32
2.1.2. Dépenses en capital	33
2.1.2.1. Dépenses d'investissement sur ressources internes	34
2.1.2.2. Dépenses d'investissement sur ressources externes.....	36
2.2. Exécution des dépenses budgétaires par programmes et dotations.....	42
2.2.1. Autorisations d'engagement (AE)	42
2.2.2. Crédits de paiement	42
2.2.2.1. Exécution des dotations.....	43
2.2.2.2. Exécution des programmes.....	43
CHAPITRE III : OPERATIONS DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR.....	47
1. Recettes des comptes spéciaux du Trésor.....	47
2. Dépenses des comptes spéciaux du Trésor	49
3. Solde des comptes spéciaux du Trésor	49
3.1. Comptes d'affectation spéciale.....	50
3.1.1. Fonds national de retraite (FNR).....	50
3.1.2. Autres comptes d'affectation spéciale.....	51
3.2. Situation des autres comptes spéciaux du Trésor	51
3.2.1. Comptes de commerce.....	52
3.2.2. Comptes de prêts	52
3.2.3. Comptes de garanties et d'aval	52
4. Pertes et profits des comptes spéciaux du Trésor.....	52
CHAPITRE IV : OPERATIONS DE TRESORERIE	53
1. Un besoin de financement en progression continue	53
1.1. Une hausse du déficit	54
1.2. Une évolution contrastée de l'amortissement de la dette	55
1.3. Le financement d'autres besoins.....	58

2. Une hausse importante de la dette publique.....	58
2.1. Des émissions essentiellement tirées par les obligations	59
2.2. L'encours de la dette publique en constante progression.....	60
2.2.1. Une prépondérance de l'encours de la dette extérieure sur la dette intérieure.....	62
2.2.2. Une place importante des obligations dans l'encours de la dette publique intérieure.....	63
DEUXIEME PARTIE : GESTION DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES.....	65
CHAPITRE PREMIER : GESTION DES AUTORISATIONS DU BUDGET GENERAL.....	66
1. Gestion des crédits relatifs aux dépenses ordinaires	66
1.1. Modifications des crédits en cours de gestion.....	66
1.1.1. Modifications du montant des crédits	66
1.1.2. Modifications de la répartition des crédits.....	67
1.1.2.1 Modifications réglementaires de la répartition des crédits selon la nature	67
1.1.2.2. Modifications réglementaires de la répartition des crédits selon la destination	69
1.2. Utilisation des crédits des dépenses ordinaires	69
1.2.1. Dépassements de crédits	70
1.2.2. Crédits non consommés	72
1.2.2.1 Crédits non consommés selon la nature.....	72
1.2.2.2. Crédits non consommés selon la destination.....	72
2. Gestion des crédits d'investissement	73
2.1. Gestion des crédits d'investissement sur ressources internes	73
2.1.1. Modifications des crédits en cours de gestion	73
2.1.1.1. Modifications du montant des crédits de paiement.....	73
2.1.1.2. Modification de la répartition des crédits.....	80
2.1.2. Utilisation des crédits	81
2.1.2.1. Crédits non consommés selon la nature.....	82
2.1.2.2. Crédits non consommés selon la destination.....	82
2.2. Gestion des crédits d'investissement sur ressources externes	83
CHAPITRE II : GESTION DES AUTORISATIONS DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR.....	84
1. Utilisation des crédits	84
1.1 Dépassement de crédits du compte d'affectation spéciale Fonds national de Retraite.....	84
1.2 Volume important de crédits non consommés	85
2. Report des soldes d'exécution des comptes spéciaux du Trésor.....	86
ANNEXES :.....	87
Liste des Tableaux.....	117
Liste des graphiques.....	119
Liste des recommandations.....	120

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACDI : Agence canadienne pour le Développement international
AE : Autorisation d'engagement
BAD : Banque africaine de Développement
BADEA : Banque arabe pour le Développement économique en Afrique
BCI : Budget consolidé d'Investissement
BEI : Banque européenne d'Investissement
BG : Budget général
BID : Banque islamique de Développement
BIRD : Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement
BOAD : Banque ouest africaine de Développement
CAS : Comptes d'affectation spéciale
CAO : Compte administratif de l'ordonnateur
CDC : Caisse de dépôts et de Consignations
CGAF : Compte général de l'Administration des Finances
CNPE : Comité national de la Politique économique
CODEC : Contribution au développement économique
CP : Crédit de paiement
CST : Comptes spéciaux du Trésor
DALOCC : Décret d'application de la loi organique sur la Cour des Comptes
DGB : Direction générale du Budget
DGC : Déclaration générale de Conformité
DGCPT : Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor
DMC : Direction de la Monnaie et du Crédit
DPEE : Direction de la Prévision et des Etudes économiques
FAD : Fonds africain de Développement
FED : Fonds européen de Développement
FIDA : Fonds international de Développement agricole
FKDEA : Fonds koweïtien pour le Développement économique arabe
FMI : Fonds Monétaire International
FND : Fonds nordique de Développement
FNR : Fonds national de Retraite
HBCI : Hors budget consolidé d'investissement
IDA : Agence internationale pour le Développement
KFW : Organisme de la Coopération allemande
LFI : Loi de Finances initiale
LFR : Loi de Finances rectificative
LOCC : Loi organique sur la Cour des Comptes
LOLF : Loi organique relative aux Lois de Finances
MFB : Ministère des Finances et du Budget
OPEX : Opérations militaires extérieures
PACASEN : Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal
PAP2a : Plan d'actions prioritaires ajusté et accéléré
PIB : Produit intérieur brut
PLR : Projet de loi de règlement
PPTE : Pays pauvres très endettés
PROMAD : Programme de modernisation de l'administration des Douanes
RELF : Rapport sur l'exécution des lois de Finances
RGT : Recette générale du Trésor
TVA : Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA : Union économique et monétaire ouest africaine
USAID : Agence américaine pour le Développement international

DELIBERE

Le présent rapport définitif est établi en application des alinéas premier et deuxième de l'article 40 du décret n°2013-1449 du 13 novembre 2013 fixant les modalités d'application de la loi organique n°2012-23 du 27 décembre 2012 sur la Cour des comptes, en vertu desquels « *la Cour des comptes contrôle l'exécution des lois de finances en établissant un rapport sur le projet de loi de règlement et une déclaration générale de conformité, en vue de permettre au Parlement d'apprécier l'action du Gouvernement en matière de gestion des opérations financières de l'Etat* ».

Il est arrêté, conformément aux dispositions des articles 17 et 19 de la loi n°2012-23 du 27 décembre 2012 abrogeant et remplaçant la loi n°99-70 du 17 février 1999 sur la Cour des Comptes, 14, 40 à 44 du décret n°2013-1449 du 13 novembre 2013 fixant les modalités de la loi organique précitée, par les Chambres réunies, **en sa séance du 7 novembre 2023**.

Etaient présents :

Monsieur Abdoul Madjib GUEYE, Président de la Chambre des Entreprises publiques, Président ;
Monsieur Babacar BAKHOUM, Président de la Chambre des Affaires budgétaires et financières ;
Monsieur Amadou Bâ MBODJI, Chef de la Section Pôle territoriale A ;
Monsieur Macoumba COUME, Chef de la Section Jugement ;
Monsieur Mamadou DJITE, Chef de la Section Comptes et Affaires budgétaire ;
Monsieur Thierno Idrissa Arona DIA, Chef de la Section Certification et Evaluation ;
Monsieur Malick LY, Chef de la Section Instruction ;
Monsieur Papa Gallo LAKH, Chef de la Section Administration générale et Economie ;
Monsieur Seydina Issa SOW, conseiller maître ;
Madame Oulimata DIOP, conseiller référendaire ;
Madame Khady NDAO, conseiller référendaire ;
Monsieur Abdoulaye SECK, conseiller, rapporteur ;
Monsieur Aly NDIAYE, conseiller.

Monsieur René Pascal DIOUF, Premier Avocat général ;

Avec l'assistance de Maître Issa GUEYE, Greffier en Chef.

AVERTISSEMENT

Le présent rapport est établi dans le cadre de la mission d'assistance au Président de la République, au Gouvernement et à l'Assemblée nationale dans le contrôle de l'exécution des lois de finances conférée à la Cour des Comptes par la Constitution notamment en son article 68, et par la loi organique n°2012-23 du 27 décembre 2012, en son article 30 alinéa premier.

En vertu de l'article 50 de la loi organique n°2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances : « *le projet de loi de règlement est accompagné du rapport de la Cour des Comptes sur l'exécution de la loi de finances et de la déclaration générale de conformité entre les comptes des ordonnateurs et ceux des comptables publics* ».

Le Projet de loi règlement 2021 est transmis à la Cour des Comptes, dans les délais, le 29 juin 2022.

Les travaux de la Cour sont réalisés sur le fondement de la loi organique n°2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances qui consacre, entre autres innovations, la mise en œuvre du budget programme et la déconcentration de l'ordonnancement.

Le contrôle de l'exécution des lois de finances intègre également l'examen des rapports annuels de performance annexés au PLR assorti de l'avis de la Cour sur lesdits rapports.

Le présent rapport a suivi la procédure contradictoire prévue à l'article 44 du décret fixant les modalités d'application de la loi organique n°2012-23 du 27 décembre 2012 abrogeant et remplaçant la loi organique n°99-70 du 17 février 1999 sur la Cour des Comptes.

Les développements qui y figurent ont tenu compte, quand il y avait lieu, des réponses fournies par le Ministère des Finances et du Budget.

INTRODUCTION

L'activité économique mondiale, après une contraction de 3,1% observée en 2020 en raison des méfaits de la pandémie à Covid-19, s'est inscrite dans une trajectoire de reprise avec un taux de croissance de 6%.

Au plan interne, après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, la reprise de l'activité économique a permis d'enregistrer un taux de croissance de 6,5% en 2021 contre 1,3% en 2020, soit une hausse de 5,2 points.

Le Gouvernement s'est engagé en 2021 dans une perspective de relance économique et de cohésion sociale avec comme marqueur la mise en œuvre d'un Plan d'action prioritaires ajusté et accéléré (PAP2a).

Ainsi, le budget 2021 est préparé et exécuté dans l'optique de conduire l'action publique suivant le triptyque subir-résister et relancer.

Dans ce contexte, les prévisions de la loi n°2020-33 du 22 décembre 2020 portant loi de finances pour l'année 2021 ont été profondément modifiées à travers la loi n°2021-29 du 5 juillet 2021 portant loi de finances rectificative et la loi n° 2021-37 du 22 novembre 2021 portant seconde loi de finances rectificative et plusieurs actes réglementaires.

Ces révisions intervenues par voie législative et réglementaire ont été effectuées pour prendre en charge, d'une part, le programme « *Xeyu NDaw yii* », la stratégie de vaccination, le financement complémentaire du secteur de l'énergie et, d'autre part, la compensation tarifaire et les ressources additionnelles au titre des droits de tirages spéciaux.

Le budget 2021 est exécuté sous l'empire à la loi organique n° 2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances, en mode budget programme, avec une déconcentration graduelle de l'ordonnancement au niveau de certains ministères et institutions constitutionnelles.

Cela procède de la volonté de l'Etat d'améliorer l'efficacité de la dépense publique et de se conformer au nouveau cadre harmonisé de gestion des finances publiques de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).

Le contrôle de l'exécution des lois de finances vise les objectifs suivants :

- déterminer et analyser les résultats de l'exécution des opérations budgétaires et financières de l'Etat ;
- s'assurer que les autorisations budgétaires accordées par l'Assemblée nationale sont exécutées conformément aux lois et règlements.

Le présent rapport est structuré en deux (02) parties réparties en six (06) chapitres.

- La première partie traite des résultats généraux de l'exécution des lois de finances à travers les chapitres (I) Résultats de la gestion (II) Opérations du budget général, (III) Comptes spéciaux du Trésor et (IV) Opérations de trésorerie ;
- La deuxième partie aborde la gestion des autorisations budgétaires au niveau du budget général (chapitre I) et des Comptes spéciaux du Trésor (Chapitre II).

PREMIERE PARTIE : RESULTATS GENERAUX DE L'EXECUTION DES LOIS DE FINANCES

Cette partie est consacrée à l'examen et à l'analyse des résultats généraux de l'exécution des lois de finances au titre de la gestion 2021. Elle est structurée en quatre chapitres :

- le chapitre premier présente les résultats de l'exécution budgétaire 2021, à travers l'analyse globale des prévisions, réalisations, soldes des opérations budgétaires et financières de l'Etat et l'évolution des critères de convergence ;
- le chapitre II examine les opérations de recettes et de dépenses du budget général;
- le chapitre III analyse l'exécution des comptes spéciaux du Trésor ;
- le chapitre IV traite des opérations de trésorerie.

CHAPITRE PREMIER : RESULTATS DE LA GESTION BUDGETAIRE

Le budget 2021 est exécuté dans une perspective de relance, après une année marquée par des perturbations au plan économique et social du fait de la pandémie à Covid-19.

Les prévisions initiales inscrites dans la loi n°2020-33 du 22 décembre 2020 portant loi de finances pour l'année 2021 sont révisées par la loi n°2021-29 du 5 juillet 2021 portant loi de finances rectificative et la loi n°2021-37 du 22 novembre 2021 portant seconde loi de finances rectificative.

Les résultats de la gestion sont appréciés à travers l'analyse globale des prévisions, réalisations et des soldes d'exécution(I) et la situation d'évolution des critères de convergence(II).

1. Analyse globale des prévisions, réalisations et des soldes d'exécution

L'analyse des résultats de l'exécution des lois de finances porte sur les opérations du Budget général, des Comptes spéciaux du Trésor et des Opérations de trésorerie. Le tableau suivant retrace la situation d'exécution des opérations budgétaires et financières de l'Etat.

Tableau n°1 : Synthèse des prévisions et réalisations du budget 2021

En milliards de F CFA

Nature des opérations	Prévisions LFI (1)	Prévisions LFR1* (2)	Prévisions LFR2** (3)	Variation LFR2/LFI (%) (4)	Prévisions définitives*** (5)	Opérations effectives (6)	Taux d'exécution (%) (7)=(5)/(4)
I - BUDGET GENERAL							
1. RECETTES TOTALES	3089,98	3034,49	3108,85	0,61%	3133,53	2966,84	94,68
1.1. RECETTES INTERNES	2758,03	2742,49	2872,85	4,16%	2872,85	2863,14	99,66
Recettes fiscales	2564,49	2564,49	2691,35	4,95%	2691,35	2511,40	93,31
Recettes non fiscales	74,97	74,93	74,50	-0,62%	74,50	111,15	149,20
Recettes exceptionnelles	60,00	60,00	60,00	0,00%	60,00	99,51	165,85
Produits financiers	58,57	43,07	47,00	-19,75%	47,00	141,07	300,15
1.2. RECETTES EXTERNES	331,95	292,00	236,00	-28,91%	260,68	103,70	39,78
Dons programmes	63,95	64,00	13,00	-79,67%	13,00	19,04	146,50
Dons en capital	268,00	228,00	223,00	-16,79%	223,00	84,66	37,96
Fonds de concours	0,00	0,00	0,00	Na	24,68	0,00	0,00
2. DEPENSES TOTALES	3833,90	3851,50	4075,85	6,31%	4345,24	3880,61	89,31
2.1. DEPENSES ORDINAIRES	2238,90	2326,50	2484,75	10,98%	2657,08	2505,34	94,29
Charges financières de la dette	327,00	321,74	309,00	-5,50%	309,00	306,36	99,14
Dépenses de personnel	904,90	904,90	896,00	-0,98%	896,00	915,58	102,19
Dépenses de biens et services	347,72	322,41	379,64	9,18%	583,88	426,07	72,97
Transferts courants	659,28	777,45	900,11	36,53%	868,21	857,34	98,75
2.2. DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1595,00	1525,00	1591,10	-0,24%	1688,15	1375,27	81,47
2.2.1. Dépenses d'investissement sur ressources internes	751,00	741,00	817,10	8,80%	912,24	809,39	88,73
Dépenses d'investissements exécutées par l'Etat	357,64	193,58	152,70	-57,30%	162,47	129,66	79,81
Transfert en Capital	393,36	547,42	664,40	68,90%	749,77	679,74	90,66
2.2.2. Dépenses en investissement sur ressources externes	844,00	784,00	774,00	-8,29%	775,92	565,88	72,93
sur emprunts	576,00	556,00	551,00	-4,34%	551,00	477,31	86,63
sur subventions	268,00	228,00	223,00	-16,79%	224,92	88,57	39,38
SOLDE BUDGETAIRE (I)	-743,92	-817,01	-967,00	29,99%	-1211,71	-913,77	75,41
II. COMPTES SPECIAUX DU TRESOR							
1. Ressources CST	135,95	135,95	135,95	0,00%	135,95	152,25	111,99
2. Charges CST	135,95	135,95	135,95	0,00%	135,95	119,84	88,15
SOLDE CST (II)	0,00	0,00	0,00	Na	0,00	32,41	Na
SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL III=(I + II)	-743,90	-817,01	-967,00	29,99%	-1211,71	-881,36	72,74
III. OPERATIONS DE TRESORERIE							
1. Ressources de trésorerie	1363,22	1912,62	2117,90	55,36%	2117,90	2027,80	95,75
Emprunts programme	105,00	292,00	292,00	178,10%	292,00	153,96	52,73
Emprunts projets	576,00	556,00	551,00	-4,34%	551,00	477,31	86,63
Autres emprunts	682,22	1064,62	1078,66	58,11%	1078,66	1098,95	101,88
Surplus de financement reporté en 2021	0,00	0,00	0,00	Na	0,00	51,31	Na
DTS	0,00	0,00	196,24	Na	196,24	246,28	125,50
2. Charges de trésorerie	619,32	1095,60	1150,90	85,83%	1150,90	824,36	71,63
Amortissement de la dette	619,32	557,10	557,10	-10,05%	557,10	551,76	99,04
Déficit Opex	0,00	30,00	30,00	Na	30,00	31,16	103,85
Rachat Eurobonds	0,00	508,50	508,50	Na	508,50	211,44	41,58
Participations financières	0,00	0,00	38,50	Na	38,50	30,00	77,92
Crédit hôtelier	0,00	0,00	15,00	Na	15,00	0,00	0,00
Financement FONGIP	0,00	0,00	1,80	Na	1,80	0,00	0,00
SOLDE FINANCIER (IV)	743,90	817,01	967,00	30,0%	967,00	1203,45	124,45

Source : Cour des comptes – données Ministère des Finances et du Budget.

NB : Dans ce tableau, comme dans le reste du rapport, une totalisation peut légèrement différer de l'addition de ses composantes, du fait d'arrondis.

* loi n° 2021-29 du 5 juillet 2021 portant loi de finances rectificative pour l'année 2021

** la loi n° 2021-37 du 22 novembre 2021 portant seconde loi de finances rectificative

***Les prévisions définitives intègrent les modifications réglementaires intervenues après la LFR 2

Na : Non applicable.

Le Budget général 2021 est réalisé à 2966,84 milliards de F CFA en recettes et 3880,61 milliards de F CFA en dépenses, soit un **déficit budgétaire de 913,77 milliards de F CFA**.

Les CST sont exécutés à 152,25 milliards de F CFA en recettes et 119,84 milliards de F CFA en dépenses, soit un solde positif de 32,41 milliards de F CFA. Ce dernier est particulièrement porté par le Fonds national de Retraite (FNR) qui enregistre un solde de 29,12 milliards F CFA, soit 89,84%.

Il en résulte un solde budgétaire global de - 881,36 milliards de F CFA imputable au déficit du budget général 913,77 milliards de F CFA et atténué par le solde positif des CST de 32,41 milliards de F CFA.

Les prévisions de recettes du budget général établies à 3089,98 milliards de F CFA par la LFI, sont portées à 3108,85 milliards de F CFA par la loi n°2021-37 portant seconde loi de finances, soit une variation de 0,61%.

En réalisation, les recettes ressortent à 2966,84 milliards de F CFA contre une prévision définitive de 3133,53 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 94,68%.

Les prévisions de dépenses du budget général d'un montant de 3833,90 milliards de F CFA en LFI sont réévaluées par la LFR 2 à 4075,85 milliards de F CFA, soit une hausse de 6,31%.

Les dépenses exécutées s'établissent à 3880,61 milliards de F CFA pour des prévisions définitives de 4345,24 milliards de F CFA, soit un taux de réalisation de 89,31%.

Le déficit budgétaire prévu à 5% du PIB nominal par la LFI (743,92 milliards de F CFA) est revu à la hausse par la LFR2 (967 milliards de F CFA) à 6,3%.

En exécution, le déficit ressort à 913,77 milliards de F CFA (5,97% du PIB nominal) contre 1211,71 milliards de F CFA en prévision définitive. L'évolution du déficit prévisionnel résulte d'actes modificatifs relatifs, d'une part, à la constatation de recettes au titre des fonds de concours d'un montant de 24,7 milliards F CFA et, d'autre part, au décret d'avance 2021-1800 du 31 décembre 2021 pour un montant de 204,6 milliards dans le cadre de la Convention de règlement de dettes croisées.

Pour satisfaire les besoins de financement, le Gouvernement a eu recours aux emprunts suivant l'autorisation parlementaire. Cette dernière passe de 1363,22 milliards de F CFA en LFI à 2117,90 milliards de F CFA dans la LFR2, soit une progression de 55,36%.

En exécution, les ressources de trésorerie s'établissent à 2027,80 milliards de F CFA, soit un taux de réalisation de 95,75%. Elles sont constituées d'emprunts (emprunts programmes, emprunts projets, des droits de tirages spéciaux et autres emprunts) pour un montant de 1976,49 milliards de F CFA-et du surplus de financement d'un montant de 51,31 milliards de F CFA de la gestion 2020 reporté sur la gestion 2021.

Ces ressources mobilisées ont permis, de faire face aux charges relatives à l'amortissement de la dette, au rachat des Eurobonds, au déficit lié à la prise en charge des opérations militaires extérieures (OPEX) et aux participations financières.

La Cour note que le montant global de l'autorisation parlementaire est respecté.

2. Situation des critères de convergence

La Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA, réunie en session extraordinaire à Abidjan le 27 avril 2020, a décidé de la suspension temporaire de l'application du Pacte de Convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité.

Toutefois, les Etats membres ont été invités à poursuivre la mise en œuvre des politiques budgétaires permettant un retour à la consolidation après la crise sanitaire liée à la pandémie à Covid-19.

Dans cette perspective, les orientations définies par le Comité national de Politique économique (CNPE) visent à :

- *amener le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal (critère clé) à un niveau supérieur ou égal à -3% en 2023 ;*
- *maintenir le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal, à un niveau inférieur à 70% ;*
- *maintenir le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales, à un niveau inférieur ou égal à 35% ;*
- *améliorer le taux de pression fiscale en vue d'atteindre l'objectif de 20% en 2026.*

Le tableau ci-après dresse le portrait des critères de convergence de 2018 à 2021.

Tableau n°2 : Situation des critères de convergence de 2018 à 2021

En milliards de F CFA

Libellé	2018	2019	2020	2021	Norme
Solde budgétaire global/PIB nominal					
<i>Solde budgétaire global</i>	-477,59	-537,49	-901,74	-965,21*	
<i>PIB nominal (base 2014)</i>	12840,09	13712,66	14119,42	15287,93	
Ratio SG/PIB	-3,72%	-3,92%	-6,39%	-6,31%	>=-3%
Encours de la dette/PIB					
<i>Encours de dette</i>	7137,35	7825,29	8903,40	10297,04	
<i>PIB nominal (base 2014)</i>	12840,09	13712,66	14119,42	15287,93	
Ratio encours/PIB	55,59%	57,07%	63,06%	67,35%	<70%
Masse salariale/recettes fiscales					
<i>Dépenses de personnel</i>	683,02	744,96	831,29	915,58	
<i>Recettes fiscales</i>	1980,65	2358,13	2381,99	2511,40	
Ratio DP/RF	34,48%	31,59%	34,90%	36,46%	<=35%
Taux de pression fiscale					
<i>Recettes fiscales</i>	1980,65	2358,13	2381,99	2511,40	
<i>PIB nominal (base 2014)</i>	12840,09	13712,66	14119,42	15287,93	
Taux de pression fiscale en (RF/PIB)	15,43%	17,20%	16,87%	16,43%	>20%

Source : Comptes nationaux semi-définitifs de 2021 et définitifs de 2020-ANDS, décembre 2022

* solde budgétaire base TOFE

NB : l'appréciation du critère masse salariale/recettes fiscales est faite sous le prisme des dépenses de personnel et non de la masse salariale stricto sensu.

Le solde budgétaire global rapporté au PIB nominal ressort à -6,31% en 2021 contre -6,39% en 2020.

L'encours de la dette rapporté au PIB nominal progresse de 4,21 points pour s'établir à 67,35% en 2021 contre 63,14% en 2020.

Le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales augmente de 1,56 points pour s'établir à 36,46% en 2021, pour un seuil fixé à 35%, soit un dépassement de 1,46 points.

En 2021, les dépenses de personnel connaissent également un accroissement de 10,13% contre 11,59% en 2020, alors que les recettes fiscales n'ont progressé que de 5,43% contre 1,01% en 2020.

Le taux de pression fiscale ressort à 16,43% en 2021 contre 16,89% en 2020, soit une contraction de 0,46 point. Ce taux ne cesse de se dégrader depuis 2019 pour un objectif cible prévu à 20% avant la suspension du Pacte de convergence.

Le Ministre des Finances et du Budget affirme s'inscrire déjà, à travers les orientations budgétaires définies, dans la dynamique des performances de convergence économique. Ainsi, les déficits budgétaires sont projetés à 4,9% en 2023, 3,9% en 2024 et 3% en 2025 et le niveau de la dette de l'administration reste contenu sous la cible de 70% avec la mise en œuvre d'une politique d'endettement prudente.

Recommandation n°1 :

La Cour invite le Ministre des Finances et du Budget à mettre en œuvre des politiques budgétaires adéquates en vue de l'atteinte des performances de convergence économique.

CHAPITRE II : OPERATIONS DU BUDGET GENERAL

Le présent chapitre analyse, d'une part, les recettes du budget général et, d'autre part, l'exécution des dépenses.

1. Recettes du budget général

Les recettes prévues en LFR2 s'élèvent à 3 108,85 milliards de F CFA, en hausse de 18,85 milliards de F CFA (+ 0,61%) par rapport à la LFI. Les prévisions définitives s'établissent à 3133,53 milliards de F CFA, suite à, la constatation de recettes d'un montant de 24,68 milliards de F CFA au titre des fonds de concours.

Les recettes mobilisées en 2021 se sont élevées à 2 966,84 milliards de F CFA, en augmentation de 111,55 milliards de F CFA par rapport à 2020.

La situation des prévisions et des réalisations se présente comme suit :

Tableau n°3 : situation d'exécution des recettes du budget général

En milliards de F CFA

Natures de recettes	Prévisions définitives (1)	Réalisations (2)	Ecarts (3) (3)= (2)-(1)	Taux de réalisation (%)	Parts (%)
Recettes internes	2872,85	2863,14	-9,71	99,66	96,50
Recettes externes	260,68	103,70	-156,98	39,78	3,50
Total général	3133,53	2966,84	- 166,69	94,68	100

Les recettes globales sont recouvrées à 94,68% en 2021. Elles sont réparties entre les recettes internes, recouvrées à 99,66%, pour un montant de 2863,14 milliards de F CFA et les recettes externes, réalisées à 39,78%, pour un montant de 103,70 milliards de F CFA.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des recettes sur la période 2018-2021.

Tableau n°4 : Evolution des recettes du budget général de 2018 à 2021

En milliards de F CFA

Nature recette	2018	2019	2020	2021
Recettes internes (hors emprunts) (1)	2180,87	2700,85	2539,66	2863,14
Recettes externes (hors emprunts) (2)	256,76	376,15	315,63	103,70
Total recettes (3=1+2)	2437,63	3077,00	2855,29	2966,84
Variation (%)	Na	26,23	-7,21	3,91
Part recettes internes /Total recettes (1/3) (%)	89,47	87,78	88,95	96,50
Part recettes externes/Total recettes (2/3) (%)	10,53	12,22	11,05	3,50

Na : Non applicable

Les recettes connaissent une évolution contrastée de 2018 à 2021. Après un bond en 2019 (+639,37 milliards de F CFA, soit +26,23%), elles ont enregistré un recul en 2020 (- 221,71 milliards de F CFA, soit - 7,21% par rapport à 2019) dû aux effets de la pandémie, puis un rebond en 2021 (+111,55 milliards de F CFA, soit+3,91%).

En moyenne, la part des recettes internes ressort à 90,67% contre 9,33% pour celle des recettes externes.

Les recettes internes connaissent un repli de 161,19 milliards de F CFA entre 2019 et 2020, passant de 2700,85 milliards de F CFA à 2539,66 milliards de F CFA. En 2021, elles progressent de 12,71%, pour s'établir à 2 863,14 milliards de F CFA.

En revanche, les recettes externes s'inscrivent dans une tendance baissière depuis 2019. En effet, après une hausse de 119,39 milliards de F CFA observée entre 2018 et 2019, les recettes externes passent de 376,15 milliards de F CFA en 2019 à 103,70 milliards de F CFA en 2021, soit une baisse de 272,45 milliards de F CFA.

Cette baisse est particulièrement marquée entre 2020 et 2021 avec 211,93 milliards de F CFA, soit 67,14% du fait que seuls 51% des dons budgétaires attendus des partenaires techniques et financiers ont été mobilisés.

1.1. Recettes internes

Prévues à 2 758,03 milliards de F CFA en LFI, les recettes internes sont revues, d'abord, par la première loi de finances rectificative à 2 742,49 milliards de F CFA, avant d'être portées, ensuite, par la seconde loi de finances rectificative à 2 872,85 milliards de F CFA, soit une hausse de 4,16%. Les prévisions définitives s'établissent à 2 872,85 milliards de F CFA.

En réalisation, les recettes internes se chiffrent à 2 863,14 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 99,66%. Elles se répartissent en recettes fiscales, recettes non fiscales, recettes exceptionnelles et produits financiers.

La situation des prévisions et réalisations des recettes internes est retracée au tableau ci-dessous.

Tableau n°5 : Situation d'exécution des recettes internes

En milliards de F CFA

Nature des recettes	Prévisions LFI	Prévisions LFR 1	Prévisions LFR 2	Prévisions définitives	Réalisations	Taux de réalisations (%)	Parts (%)
Recettes fiscales	2564,49	2564,49	2691,35	2691,35	2511,40	93,31	87,72
Recettes non fiscales	74,97	74,93	74,50	74,50	111,15	149,20	3,88
Recettes exceptionnelles	60,00	60,00	60,00	60,00	99,51	165,85	3,48
Produits financiers	58,57	43,07	47,00	47,00	141,07	300,15	4,93
Total général	2758,03	2742,49	2872,85	2872,85	2863,14	99,66	100

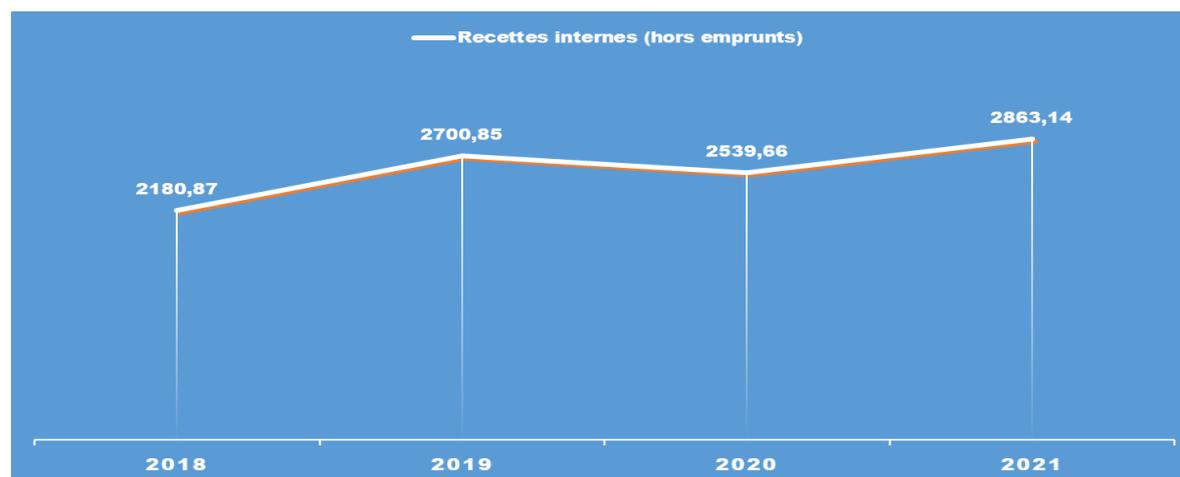
Les recettes fiscales avec 87,72% occupent la proportion la plus importante. Elles enregistrent une moins-value de 179,95 milliards F CFA, soit un taux de réalisation de 93,31%.

Les recettes non fiscales et les recettes exceptionnelles sont réalisées avec des plus-values respectives de 36,65 milliards de F CFA et de 39,51 milliards de F CFA.

Les produits financiers dégagent également une plus-value de 94,07 milliards F CFA, soit un taux de réalisation de 300,15%.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des recettes internes de 2018 à 2021.

Graphique n°1 : Evolution des recettes internes de 2018 à 2021



L'évolution des recettes internes est contrastée entre 2018 et 2021. En effet, après une hausse de 23,83% notée entre 2018 et 2019 passant de 2 180,87 milliards de F CFA à 2 700,85 milliards de F CFA, les recettes internes enregistrent un repli de -7,21% entre 2019 et 2020. En 2021, les recettes internes s'établissent à 2 863,14 milliards de F CFA, soit une progression de 12,74% par rapport à 2020.

1.1.1 Recettes fiscales

L'analyse des recettes fiscales fait ressortir une prépondérance des impôts indirects, une constante progression des recettes fiscales et un stock important des restes à recouvrer.

1.1.1.1 Une prépondérance des impôts indirects dans les recettes fiscales

Les recettes fiscales ressortent à 2 511,40 milliards de F CFA pour des prévisions de 2 691,35 milliards de F CFA, soit un taux de réalisation de 93,31%. Elles sont constituées des impôts directs et des impôts indirects ; ces derniers occupent la proportion la plus importante des recettes fiscales avec 76,22%.

Le tableau ci-dessous présente la situation des prévisions et des réalisations des recettes fiscales.

Tableau n°6 : Situation des prévisions et des réalisations des recettes fiscales

En milliards de F CFA

Nature des recettes fiscales	Prévisions définitives	Réalisations	Ecart	Taux de réalisation (%)	Parts (%)
Impôts directs					
Impôts sur le patrimoine	52,00	47,40	-4,60	91,16	1,89
Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital	292,20	179,66	-112,54	61,49	7,15
Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	459,30	369,03	-90,27	80,35	14,69
Autres impôts directs	0,00	1,08	1,08	Na	0,04
Total Impôts directs	803,50	597,17	-206,33	74,32	23,78
Impôts indirects					
Droit et taxe à l'exportation	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%
Droits d'enregistrement et taxes assimilés	123,20	101,77	-21,43	82,61	4,05
Droits et taxes à l'importation	325,30	450,04	124,74	138,34	17,92
Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	1247,09	1290,46	43,36	103,48	51,38
Autres recettes fiscales*	192,26	71,96	-120,29	37,43	2,87
Total Impôts indirects	1887,85	1914,23	26,38	101,40	76,22
Total des recettes fiscales	2691,35	2511,40	-179,95	93,31	100

* Fonds de Sécurisation des Importations de Produits pétroliers (FSIPP), Prélèvement de Soutien au secteur de l'énergie, autres recettes non ventilées.

Na : Non applicable

Les impôts indirects sont recouverts à 1 914,23 milliards de F CFA pour des prévisions définitives de 1 887,85 milliards de F CFA, soit un taux de réalisation de 101,40%. Ils enregistrent une plus-value de 26,38 milliards de F CFA tirée principalement par les « *droits et taxes à l'importation* » et les « *impôts et taxes intérieurs sur les biens et services* » qui enregistrent respectivement des taux de réalisation de 138,34% et 103,48%. Entre 2020 et 2021, les impôts indirects ont augmenté de 246,86 milliards F CFA, soit une variation de 14,81%.

Les impôts directs, prévus à 803,50 milliards F CFA, sont réalisés à 597,17 milliards de F CFA en 2021 contre 714,62 milliards de F CFA en 2020, soit une baisse de 16,43%. Ils enregistrent une moins-value de 206,33 milliards de F CFA.

Toutes les catégories d'impôts directs, notamment les « *impôts sur le patrimoine* », les « *impôts sur le revenu, le bénéfice et les gains en capital* », les « *impôts sur les salaires* » et les « *autres recettes fiscales* », dégagent des moins-values.

La baisse des impôts directs est particulièrement accentuée au niveau des « *impôts sur les revenus* », « *les bénéfices et gains en capital* » et des « *impôts sur les salaires versés et autres rémunérations* » qui affichent des moins-values respectives de 112,54 milliards de F CFA et 90,27 milliards de F CFA.

Ces moins-values résultent des mesures fiscales et douanières prises par le Gouvernement pour soutenir les entreprises nationales dans le cadre de la riposte de la pandémie à Covid 19.

Les autres impôts indirects « *autres recettes fiscales* » et « *droits d'enregistrement et taxes assimilés* » enregistrent également des moins-values respectives de 120,29 milliards de F CFA et 21,43 milliards de F CFA.

Toutefois, la moins-value sur les « *autres recettes fiscales* », résulte d'une comptabilisation en prévision de la « *taxe COSEC* », du « *Prélèvement de Soutien au secteur de l'énergie* », du « *Prélèvement pour le PROMAD* », alors que les réalisations sont retracées dans les « *droits et taxes à l'importation* » conformément aux dispositions du Code général des impôts.

En vue de favoriser une augmentation continue des recettes et endiguer la fraude, le prélèvement relatif au Programme de Modernisation de l'Administration des Douanes (PROMAD) a été institué par décret n°2021-928 du 8 juillet 2021. Ainsi, la LFR2 précise : « *il est institué au titre du PROMAD, un prélèvement au taux de 3%. L'assiette de ce prélèvement est constituée par la valeur en douane des marchandises éligibles à l'exclusion aussi des régimes douaniers et fiscaux favorisant la promotion des Investissements* ».

Pour des prévisions de 15 milliards de F CFA, le « *Prélèvement pour le PROMAD* » enregistre un montant de 20 583 687 F CFA, soit une moins-value de 14,98 milliards de F CFA.

Le Ministère des Finances et du Budget justifie l'écart constaté par la comptabilisation des recettes PROMAD au niveau de la TPR de Kolda en lieu et place de leur transfert dans le compte de dépôt ouvert à la Recette générale du Trésor conformément à l'instruction 05/MFB/DGCPT/DCP du 03 septembre 2021.

Par ailleurs, la « *Contribution au développement économique (CODEC)* » et la « *contribution spéciale sur les produits des mines et des carrières* » inscrites dans les prévisions dans les autres recettes fiscales pour respectivement 54,4 milliards de F CFA et 0,85 milliard de F CFA doivent

être comptabilisées au titre des « *impôts et taxes sur les biens et services* » et sur le « *revenu du domaine* » (recettes non fiscales).

Cette situation entraîne des biais dans l'appréciation des réalisations des recettes fiscales. En effet, la moins-value de 120,29 milliards de F CFA des « *autres recettes fiscales* » passe à 11,34 milliards de F CFA.

Le MFB dit prendre acte et veillera à une correcte imputation de ces recettes en prévision.

La situation retraitée de l'exécution des recettes fiscales suivant les imputations appropriées se présente comme suit :

Tableau n°7 : Situation d'exécution des recettes fiscales

En milliards de F CFA

Nature des recettes fiscales	Prévisions définitives (1)	Réalisations (CGAF) (2)	Ecart (3) =(2)-(1)	Taux de réalisation (%)	Parts (%)
Impôts directs					
Impôts sur le patrimoine	52,00	47,40	-4,60	91,16	1,89
Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital	292,20	179,66	-112,54	61,49	7,15
Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	459,30	369,03	-90,27	80,35	14,69
Autres impôts directs	0,00	1,08	1,08	Na	0,04
Total Impôts directs	803,50	597,17	-206,33	74,32	23,78
Impôts indirects					
Droits d'enregistrement et taxes assimilés	123,20	101,77	-21,43	82,61	4,05
Droits et taxes à l'importation	379,10	450,04	70,93	118,71	17,92
Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	1301,49	1290,46	-11,04	99,15	51,38
Autres recettes fiscales	83,30	71,96	-11,34	86,39	2,87
Total Impôts indirects	1887,09	1914,23	27,14	101,44	76,22
Total général	2690,59	2511,40	-179,19	93,34	100

Source : Données LFI, calculs Cour des comptes ; Na : non applicable

Recommandation n°2 :

La Cour recommande au Ministre des Finances et du Budget de :

- **prendre les dispositions nécessaires pour retracer les réalisations au titre du PROMAD ;**
- **veiller à la ventilation de la « taxe COSEC », du « Prélèvement de Soutien au secteur de l'énergie », du « Prélèvement pour le PROMAD » et la « contribution spéciale sur les produits des mines et des carrières » dans les comptes appropriés.**

1.1.1.2 Des recettes fiscales en constante progression

Les recettes fiscales ont globalement progressé de 20,79% sur les quatre dernières années, passant de 1 980,64 milliards de F CFA en 2018 à 2 511,40 milliards de F CFA en 2021, soit une augmentation de 530,76 milliards de F CFA.

La progression des recettes fiscales est imputable aux impôts indirects (+42,27%) alors que les impôts directs ont reculé de 16,43%.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des recettes fiscales de 2018 à 2021.

Tableau n°8 : Evolution des recettes fiscales de 2018 à 2021*En milliards de F CFA*

Nature de la recette	2018	2019	2020	2021	Evolution 20/21 (%)
Impôts directs	635,16	659,68	714,62	597,17	-16,43
Impôts indirects	1345,48	1698,46	1667,37	1914,23	14,81
Total des recettes fiscales	1980,64	2358,14	2381,99	2511,40	5,43
Taux d'évolution des recettes fiscales (%)	Na	19,06	1,01	5,43	

Sur la période 2018-2021, les recettes fiscales s'inscrivent dans une dynamique haussière avec une progression de 19,06% entre 2018 et 2019 (+1,01%) entre 2019 et 2020, une progression de 5,43% en 2021.

1.1.1.3 Un stock important de restes à recouvrer

En 2021, la situation des restes à recouvrer sur impôts directs perçus par voie de rôle (impôts sur le revenu et impôts sur les sociétés) par comptable principal se décline ainsi qu'il suit :

Tableau n°9 : Situation des restes à recouvrer en 2021

Postes comptables	Restes à recouvrer au 1 ^{er} janvier 2021 (1)	Emissions 2021 (2)	Prise en charge 2021 (3)	Recouvrements 2021 (4)	Restes à recouvrer au 31 décembre 2021 (pointage Cour) (5)=(1)+(3)-(4)
Diourbel	682 453 540	-	206 517 915	206 517 915	682 453 540
Fatick	1 303 369	143 355 932	143 355 932	14 827 315	129 831 986
Kaolack	-	-	301 182 262	147 437 648	153 744 614
Kolda	-	59 207 417	59 207 417	59 207 417	-
Louga	650 250 101	-	247 581 771	145 263 969	752 567 903
St-Louis	4 564 611 277	484 206 588	484 206 588	445 324 240	4 603 493 625
Tambacounda	24 880 924	223 955 401	223 955 401	209 089 658	39 746 667
Thiès	5 948 321 534	-	4 827 924 241	106 471 640	10 669 774 135
Ziguinchor	1 908 440 195	228 729 181	-	98 278 357	1 810 161 838
Recette générale du Trésor	327 941 235 685	-	212 018 811 440	189 215 136 939	350 744 910 186
Total	341 721 496 625	1 139 454 519	218 512 742 967	190 647 555 098	369 586 684 494

Source : DGCPT

Avec un taux de recouvrement de 55,60%, le montant des impôts directs perçus par voie de rôle s'établit à 190,64 de milliards de F CFA en 2021 contre 157,79 milliards de F CFA en 2020, soit une progression de 20,81%.

Toutefois, le montant des restes à recouvrer sur les impôts directs s'élève à 369,58 milliards de F CFA au 31 décembre 2021 contre 351,17 milliards de F CFA au 31 décembre 2020, d'où une augmentation de 18,41 milliards de F CFA du stock des restes à recouvrer.

La Cour relève un écart de 9,45 milliards de F CFA entre la situation au 31 décembre 2020 d'un montant de 351,17 milliards de F CFA et celle reprise dans la balance générale des comptes consolidés d'un montant de 341,72 milliards de F CFA. Cet écart concerne les TPR de Kaolack, Kolda, Louga, Saint-Louis, Tambacounda, Thiès et la RGT.

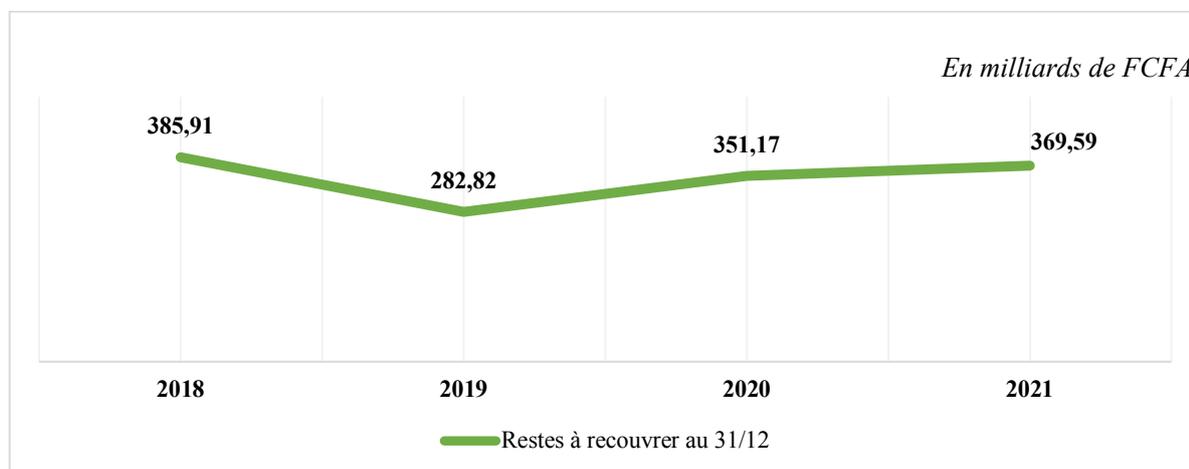
L'écart entre la situation au 31 décembre 2020 et celle reprise dans la balance des comptes consolidés résulte, selon le Ministre des Finances et du Budget, de la non-prise en compte par certains comptables de la situation des restes à recouvrer des gestions antérieures.

Par ailleurs, la Cour note une absence d'émissions de rôles au niveau des TPR de Diourbel, Kaolack, Louga, Thiès et au niveau de la RGT et une absence de prises en charge au niveau de la TPR de Ziguinchor.

Le Ministère des Finances et du Budget explique cette situation par la réception tardive des rôles d'impôts. En effet, ces derniers n'ont pu être transmis qu'en janvier 2022.

La situation du recouvrement des impôts perçus par voie de rôle évolue de façon contrastée sur la période 2018 à 2021, comme indiqué sur le graphique qui suit.

Graphique n°2 : Évolution des restes à recouvrer de 2018 à 2021



Les restes à recouvrer sur impôts directs perçus par voie de rôle enregistrent une hausse continue d'un montant de 86,77 milliards de F CFA entre 2019 et 2021.

Malgré les progrès réalisés, le stock de restes à recouvrer demeure important.

Aussi, convient-il de rappeler que le MFB en 2020 avait indiqué la mise en place d'un dispositif afin de prendre les mesures appropriées pour remédier à cette situation.

La Cour souligne la nécessité d'accorder un traitement approprié à ce problème récurrent au regard des enjeux liés à la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des recettes.

1.1.2. Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales représentent 3,88% des recettes internes. Elles sont réparties en « amendes et condamnations pécuniaires », « droits et frais administratifs », « Revenu de l'entreprise et du domaine », et « autres recettes non fiscales ».

L'analyse des recettes non fiscales fait ressortir un niveau d'exécution porté par les revenus de l'entreprise et du domaine et une évolution contrastée.

1.1.2.1. Une prédominance des revenus de l'entreprise et du domaine

Les recettes non fiscales sont réalisées à 111,15 milliards de F CFA contre une prévision de 74,50 milliards de F CFA, soit un taux de réalisation de 149,20%.

Comparées aux réalisations de 73,87 milliards de F CFA en 2020, les recettes non fiscales connaissent en 2021 une hausse de 37,28 milliards de F CFA, soit 50,47%.

La situation d'exécution des recettes non fiscales est présentée au tableau ci-dessous.

Tableau n°10 : Situation d'exécution des recettes non fiscales

Libellés	Prévisions définitives	Réalizations	Plus-values/ Moins-values	En F CFA	
				Taux de réalisation (%)	Part en (%)
Amendes et condamnations pécuniaires	-	218 001 457	Na	Na	0,20
Amende en matière de chasse	-	2 028 635	Na	Na	0,00
Amende en matière de pêche	-	1 611 299	Na	Na	0,00
Amendes de composition et amendes judiciaires	-	9 775 448	Na	Na	0,01
Amendes en matière d'environnement	-	43 910 450	Na	Na	0,04
Amendes en matière d'hygiène	-	95 744 250	Na	Na	0,09
Autres amendes et condamnations pécuniaires	-	64 931 375	Na	Na	0,06
Droits et frais administratifs	-	1 146 340 344	Na	Na	1,03
Autres droits et frais administratifs	-	36 019 550	Na	Na	0,03
Recettes diverses des services	-	1 110 320 794	Na	Na	1,00
Revenus de l'entreprise et du domaine	64 699 999 000	109 659 386 461	44 959 387 461	169,49	98,66
Revenu du domaine de l'Etat	64 699 999 000	76 664 416 329	11 964 417 329	118,49	68,97
Revenus de l'entreprise	-	32 994 970 132	Na	Na	29,68
Recettes non fiscales	-	139 994	Na	Na	0,00
Recettes non fiscales	-	139 994		Na	0,00
Autres recettes non fiscales	9 800 000 000	130 092 292	- 9 669 907 708	1,33	0,12
Autres recettes non fiscales non ventilées	9 800 000 000	119 531 635	- 9 680 468 365	1,22	0,11
Remboursement frais d'hospitalisation des agents de l'Etat	-	10 560 657	Na	Na	0,01
Total général	74 499 999 000	111 153 960 548	36 653 961 548	149,20	100

Les « *revenus de l'entreprise et du domaine* » enregistrent les réalisations les plus importantes avec 109,66 milliards de F CFA. Ils constituent 98,66% des recettes non fiscales.

Les plus-values au niveau des « *revenus de l'entreprise et du domaine* » sont imputables aux revenus du « *domaine de l'Etat* » qui affichent un taux de réalisation de 118,49%. Ces derniers représentent 69,91% des « *revenus de l'entreprise et du domaine* » et 68,97% des recettes non fiscales.

Les plus-values nettes concernent les « *revenus de l'entreprise et du domaine* », pour un montant de 44,96 milliards de F CFA.

Les « *droits et frais administratifs* » et les « *amendes et condamnations pécuniaires* » qui n'ont pas fait l'objet de prévisions, ont enregistré respectivement des réalisations de 1,15 milliard de F CFA et 0,22 milliard de F CFA.

Les moins-values nettes enregistrées dans le recouvrement des recettes non fiscales se rapportent aux « *Autres recettes non fiscales* » pour 9,67 milliards de F CFA.

Le faible niveau de recouvrement au niveau des « *Autres recettes non fiscales* » est dû aux « *autres recettes non fiscales non ventilées* » pour des moins-values de 9,68 milliards de F CFA.

Cette faiblesse apparente du taux de recouvrement au niveau des « *autres recettes non fiscales non ventilées* » s'explique par un problème de spécification. En effet, selon le MFB les réalisations doivent inclure les recettes des régies (Police, Pêche, Gendarmerie, Commerce), les autres amendes et condamnations pécuniaires), les autres droits et frais administratifs ainsi que toute autre recette recouvrée et non spécifiée.

La Cour souligne que, conformément à la nomenclature budgétaire de l'Etat, les amendes ne sont pas imputables aux « *autres recettes non fiscales non ventilées* ».

1.1.2.2. Evolution contrastée des recettes non fiscales

L'évolution des recettes non fiscales entre 2018 et 2021 est retracée au tableau ci-dessous.

Tableau n°11 : Évolution des recettes non fiscales de 2018 à 2021

En milliards de F CFA

Nature de la recette	2018	2019	2020	2021	Taux d'évolution 20/21 en (%)
Revenus de l'entreprise et du domaine	65,93	66,23	70,45	109,66	55,66
Droits et frais administratifs	5,70	1,14	1,14	1,15	0,56
Amendes et condamnations pécuniaires	1,26	0,82	0,51	0,22	-57,25
Autres recettes non fiscales*	5,31	2,28	1,77	0,13	-92,64
Total recettes non fiscales**	78,20	70,47	73,87	111,15	50,47
Taux d'évolution %	Na	-9,88	4,82	50,47	

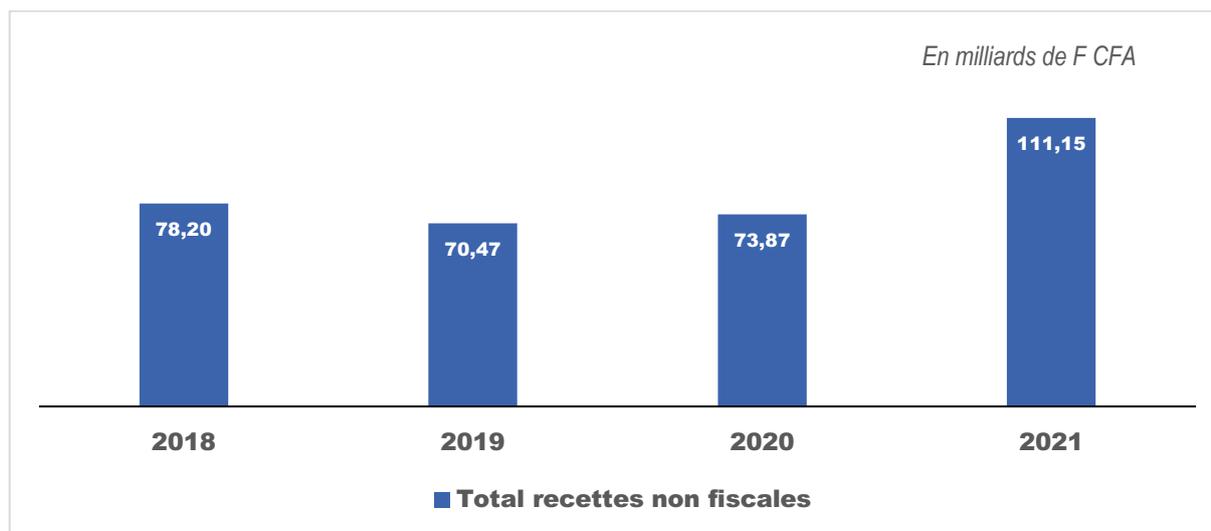
* En 2020, les autres recettes non fiscales incluent les prêts rétrocédés

**Recettes non fiscales hors produits financiers

Après une baisse de 9,88% entre 2018 et 2019, les recettes non fiscales progressent de 4,82% en 2020 principalement tirée par les « Revenus de l'entreprise et du domaine ». Elles se consolident de 50,47% en 2021.

L'évolution des recettes non fiscales sur la période 2018-2021 est retracée dans le graphique qui suit.

Graphique n°3 : Evolution des recettes non fiscales de 2018 à 2021



1.1.3. Recettes exceptionnelles

Les recettes exceptionnelles représentent 3,48% des recettes internes. Elles sont réparties en « Recettes donnant lieu à rétablissement de crédits », et « Autres recettes exceptionnelles ».

Les recettes exceptionnelles connaissent un niveau de réalisation appréciable en 2021 et une évolution contrastée au cours des quatre dernières années.

1.1.3.1. Un niveau de réalisation important en 2021

Les recettes exceptionnelles enregistrent un taux de réalisation de 165,85%. En effet, prévues à 60 milliards de F CFA, elles sont réalisées à hauteur de 99,51 milliards de F CFA, soit une plus-value globale de 39,51 milliards de F CFA.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des prévisions et réalisations de recettes exceptionnelles.

Tableau n°12 : Situation des prévisions et des réalisations de recettes exceptionnelles

En milliards de F CFA

Recettes exceptionnelles	Prévisions définitives	Réalisations	Ecart	Taux de réalisation (%)	Parts (%)
Recettes donnant lieu à rétablissement de crédits	0,00	0,35	0,35	Na	0,35
Autres recettes exceptionnelles	60,00	99,16	39,16	165,27	99,65
Total général	60,00	99,51	39,51	165,85	100

Source : PLR

Les « *Autres recettes exceptionnelles* » enregistrent des réalisations de 99,16 milliards de F CFA et représentant la quasi-totalité des recettes exceptionnelles (99,65%).

Le poste « *Recettes donnant lieu à rétablissement de crédits* » enregistre 0,35 milliard de F CFA.

La Cour constate la comptabilisation dans les « *autres recettes exceptionnelles* » d'un montant de 60 milliards de F CFA au titre du programme de cession des terres à la caisse des dépôts et consignations (CDC) dans la zone de l'aéroport LSS. En vertu de l'article 27 de la loi organique n°2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances, la Cour précise que les produits provenant de la cession des actifs constituent des ressources de trésorerie.

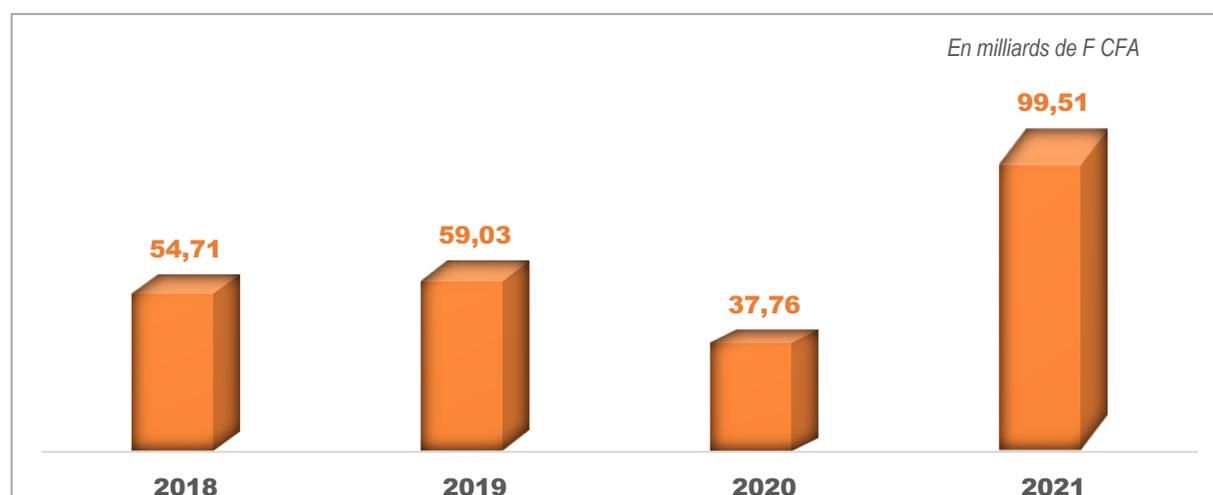
Le MFB soutient que la comptabilisation en recettes exceptionnelles des produits de cessions des terres à la CDC et non en ressources de trésorerie est liée au fait que les terres concernées n'ont été ni valorisées ni comptabilisées dans le patrimoine de l'Etat.

La Cour relève que la mise en œuvre de la comptabilité patrimoniale étant en cours, le MFB doit s'assurer, avant cession, que tout élément du patrimoine de l'Etat a fait l'objet d'une valorisation et d'une inscription à l'actif de son bilan.

1.1.3.2. Evolution contrastée des recettes exceptionnelles

Le graphique suivant retrace l'évolution des recettes exceptionnelles.

Graphique n°4 : Evolution des recettes exceptionnelles de 2018 à 2021



Après une légère hausse de 4,32 milliards de F CFA (+7,90%) entre 2018 et 2019, les recettes exceptionnelles connaissent une baisse de 21,27 milliards de F CFA (-36,03%) entre 2019 et 2020.

En 2021, les recettes exceptionnelles enregistrent une augmentation de 61,75 milliards de F CFA par rapport aux réalisations de 2020, passant de 37,76 milliards de F CFA à 99,51 milliards de F CFA, soit une évolution de 163,53%. Cette hausse est imputable aux « *Autres recettes exceptionnelles* » qui augmentent de plus de la moitié en 2021.

1.1.4. Produits financiers

Les produits financiers représentent 4,93% des recettes internes. Ils sont répartis en « *Commissions à caractère financier* », « *Dividendes* », « *Gains de change* » et « *Intérêts sur les dépôts à terme* ».

Les produits financiers connaissent des réalisations largement au-delà des prévisions et évoluent à la hausse.

1.1.4.1. Des réalisations largement au-delà des prévisions

Les produits financiers connaissent un taux de réalisation de 300,15%. En effet, prévus à 47 milliards de F CFA, ils sont réalisés à hauteur de 141,07 milliards de F CFA, soit une plus-value globale de 94,07 milliards de F CFA. Ces plus-values sont imputables principalement aux « *Dividendes* » pour 97,80 milliards de F CFA représentant 90,73% des produits financiers en 2021.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des prévisions et réalisations des produits financiers.

Tableau n°13 : Situation des prévisions et des réalisations des produits financiers

En milliards de F CFA

Produits financiers	Prévisions définitives	Réalisations	Plus-values/ Moins-values	Taux de réalisation (%)	Parts (%)
Commissions à caractère financier	13,80	11,86	-1,94	85,94	8,41
Dividendes	30,20	128,00	97,80	423,83	90,73
Gains de change	-	0,52	Na	Na	0,37
Intérêts sur les dépôts à terme	3,00	0,69	-2,31	22,96	0,49
Total général	47,00	141,07	94,07	300,15	100

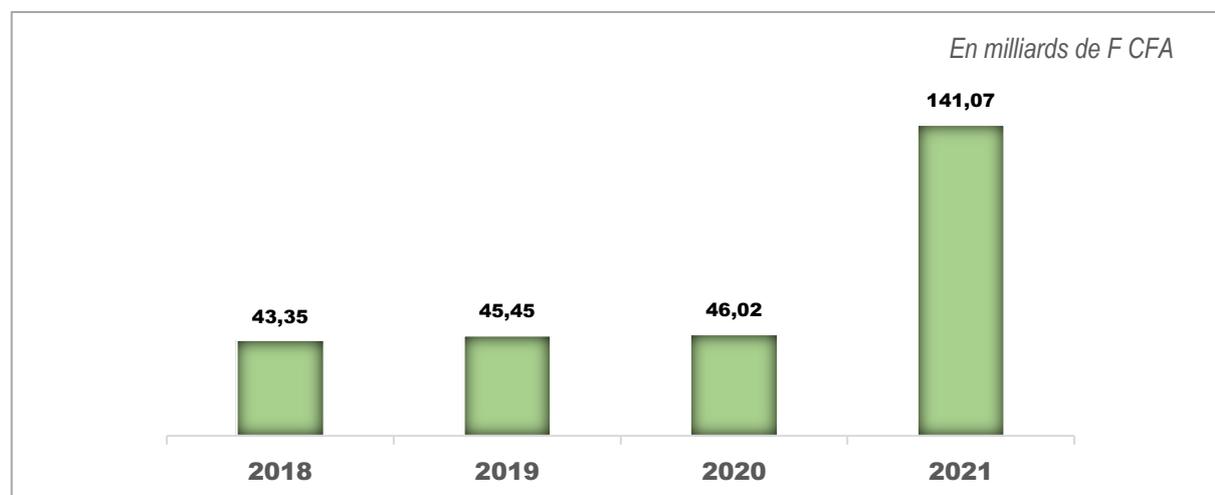
Les « *Dividendes* » enregistrés selon le PLR à la suite des conventions de dettes croisées signées avec certaines sociétés nationales et les « *Commissions à caractère financier* » enregistrent respectivement des réalisations de 128 milliards de F CFA et 11,86 milliards de F CFA représentant 99,14% du total des produits financiers. Le MFB explique cette situation par le paiement par la SENELEC de dividendes dus à l'Etat depuis 2017 au titre de la Convention de dettes croisées.

Les postes, « *Intérêts sur les dépôts à terme* » et « *Gains de change* » enregistrent respectivement 0,69 milliard de F CFA et 0,52 milliard de F CFA.

1.1.4.2. Evolution à la hausse des produits financiers

Le graphique suivant retrace l'évolution des produits financiers.

Graphique n°5 : Evolution des produits financiers de 2018 à 2021



Après une légère hausse de 2,1 milliards de F CFA (+4,84%) entre 2018 et 2019, les produits financiers ont quasiment stagné entre 2019 et 2020 avec une progression de 0,57 milliard de F CFA.

En 2021, les produits financiers enregistrent une augmentation de 95,05 milliards de F CFA (+206,54%) par rapport aux réalisations de 2020, imputable principalement aux « *Dividendes* ». En effet, sur les 141,07 milliards de F CFA, les « *dividendes* » enregistrent 128 milliards de F CFA en 2021.

1.2. Recettes externes

Les recettes externes représentent 3,50% des recettes budgétaires. Elles sont réalisées à 103,70 milliards de F CFA et se répartissent entre les dons projet et les dons programmes pour respectivement 84,66 milliards de F CFA et 19,04 milliards de F CFA.

Les recettes externes enregistrent un faible taux de réalisation en 2021 et s'inscrivent en baisse depuis 2019.

1.2.1. Taux de réalisation faible des recettes externes

Prévues à 260,68 milliards de F CFA, les recettes externes sont réalisées à 103,70 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 39,78%.

La situation des réalisations est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°14 : Situation des prévisions et réalisations des recettes externes

Recettes externes	Prévisions LFI	Prévisions LFR 1	Prévisions LFR 2	Prévisions définitives	Réalisations	Taux de réalisation (%)	Parts (%)
Dons programme et Legs	63,95	64,00	13,00	13,00	19,04	146,50	18,36
Dons projet	268,00	228,00	223,00	223,00	84,66	37,96	81,64
Fonds de concours				24,68	-	Na	Na
Total général	331,95	292,00	236,00	260,68	103,70	39,78	100

Na : non applicable

L'analyse de la situation d'exécution des recettes externes fait ressortir une moins-value de 156,98 milliards de F CFA.

Les dons projet enregistrent, avec 37,96%, le taux de réalisation le plus faible et représentent 81,64% des recettes externes.

Les dons programmes occupent 18,36% des recettes externes et enregistrent le taux d'exécution le plus important avec 146,50%. Il convient de préciser que les dons programme passent de 63,95 milliards de F CFA à 13 milliards de F CFA entre la LFI et les prévisions définitives. Cette situation résulte de l'inéligibilité du Sénégal aux dons de la Banque mondiale.

En effet, le Sénégal est classé dans les pays à risque de dette modéré bas. Ainsi, les dons programme sont passés de 190,91 milliards de F CFA en 2020 à 19,04 milliards de F CFA en 2021, soit un repli notoire de 902,44%.

Le MFB explique cette situation par le faible taux d'exécution des Dons projets, soit 37,96% en raison des lenteurs et lourdeurs administratives (avis de non objection des bailleurs, documents administratifs, validation de documents techniques par les instances de pilotage...) notées dans les procédures de passation des marchés et d'approbation par les autorités compétentes.

Recommandation n°3 :

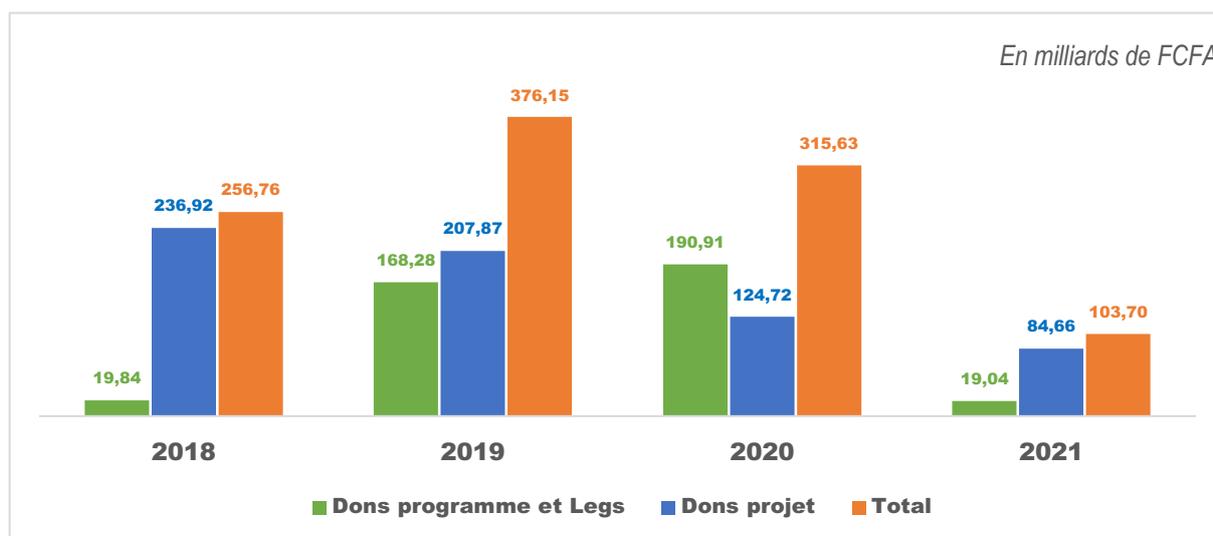
La Cour recommande au Ministre des Finances et du Budget de veiller à l'exécution diligente des ressources extérieures.

1.2.2. Une tendance baissière des recettes externes

Les recettes externes enclenchent depuis 2019 une diminution après avoir progressé de 119,39 milliards de F CFA (+46,50%) entre 2018 et 2019.

L'évolution des recettes externes est retracée dans le graphique qui suit.

Graphique n°6 : Evolution de l'exécution des recettes externes de 2018 à 2021



* Les dons en capital intègrent les dons projets et la subvention.

** de 2018 à 2020, les dons programmes sont constitués des dons gouvernements et des fonds de concours.

Les ressources externes ressortent à 376,15 milliards de F CFA en 2019 contre 256,76 milliards de F CFA en 2018. Entre 2019 et 2020, le niveau des recettes externes a considérablement baissé pour s'établir à 315,63 milliards de F CFA, soit un repli de 16,09%.

Cette tendance baissière baisse des recettes externes s'est accentuée en 2021 pour s'établir à 103,70 milliards de F CFA, soit un repli de 67,14%, par rapport à 2020. Cette situation résulte de la baisse combinée des dons programmes qui passent de 190,91 milliards de F CFA, en 2020 à 19,04 milliards de F CFA en 2021 et des dons projets qui passent de 124,72 de milliards de F CFA, en 2020 à 84,66 milliards de F CFA en 2021.

Les dons projet connaissent une baisse continue depuis 2018, passant de 236,92 milliards de F CFA, à 84,66 milliards de F CFA en 2021, soit une diminution de 64,26%.

En revanche, les dons programmes connaissent une évolution contrastée sur la période 2018-2021. En effet, après une progression observée entre 2018 et 2019 au cours de laquelle elles passent de 19,84 milliards de F CFA à 168,28 milliards de F CFA, les dons programmes s'établissent, en 2020, à 190,91 milliards de F CFA soit une hausse de 22,63 milliards de F CFA en valeur absolue et de 13,45% en valeur relative. En 2021, ils ont considérablement baissé pour s'établir à 19,04 milliards de F CFA, soit un repli de 902,44%.

En définitive, les recettes du budget général s'établissent à 2 966,84 milliards de F CFA pour des prévisions définitives de 3 133,53 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 94,68% et une moins-value de 166,69 milliards de FCFA.

Elles restent encore dépendantes des impôts indirects qui représentent 76,22% des recettes fiscales et 64,25% des recettes totales du budget général.

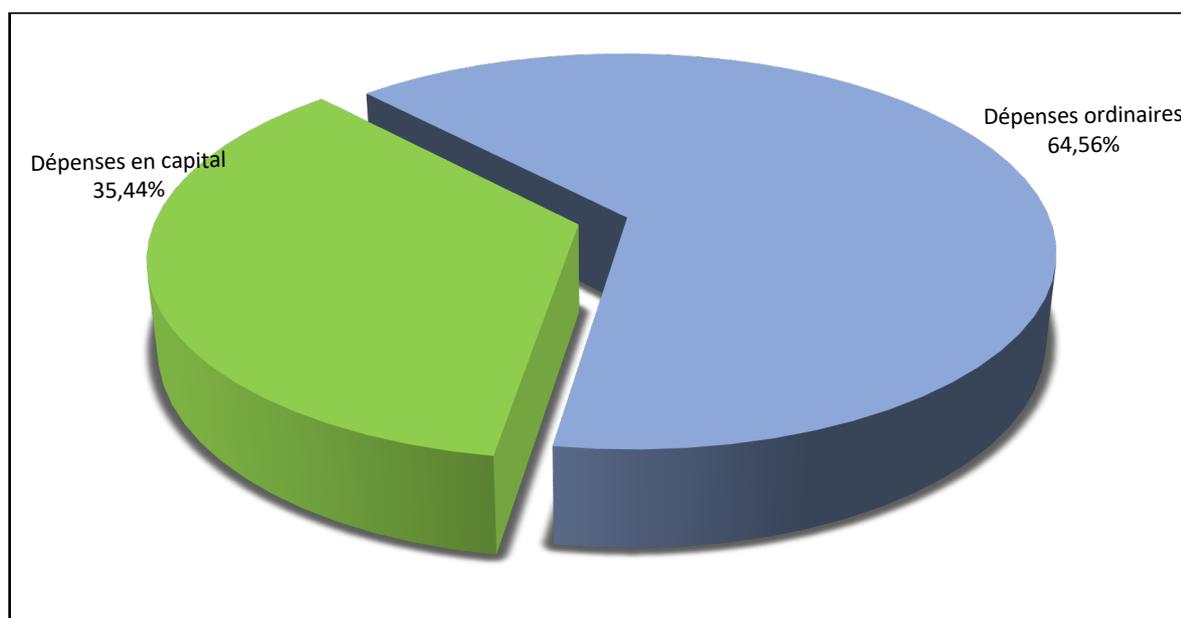
2. Dépenses du budget général

Les dépenses du budget général sont modifiées à 3 851,5 milliards de F CFA par la LFR1, en augmentation de 17,6 milliards de F CFA par rapport à la LFI. La LFR 2 les a portées à 4 075,85 milliards de F CFA, en hausse de 224,35 milliards de F CFA. A la suite de l'intervention d'actes réglementaires, les prévisions définitives sont ressorties à 4 345,24 milliards de F CFA, soit une augmentation de 269,39 milliards de F CFA.

Avec un taux d'exécution de 89,31%, les réalisations de dépenses s'établissent à 3 880,61 milliards de F CFA contre 3 841,23 milliards de F CFA en 2020, soit une progression de 39,38 milliards de F CFA.

Les dépenses du budget sont réparties entre les dépenses ordinaires et les dépenses d'investissement comme l'indique le graphique suivant :

Graphique n°7 : Répartition des dépenses du budget général par composante



2.1. Exécution des dépenses par nature

2.1.1. Dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires prévues à 2 238,90 milliards de F CFA par la LFI sont modifiées à 2 326,5 milliards de F CFA par la LFR1, révisées à 2 484,75 milliards de F CFA par la LFR2 et ressortent en définitive à 2 657,08 milliards de F CFA.

Les dépenses ordinaires sont réalisées à 94,29% pour un montant de 2 505,34 milliards de F CFA, soit un écart de -151,74 milliards de F CFA par rapport aux crédits ouverts. Cette situation est essentiellement imputable aux dépenses d'acquisition des biens et services exécutées à 72,97%.

Le tableau ci-après donne la situation d'exécution des dépenses ordinaires.

Tableau n°15 : Situation d'exécution des dépenses ordinaires

Nature des dépenses	Prévisions LFI	Prévisions LFR 1	Prévisions LFR 2	Crédits ouverts	Réalizations	Ecart	En milliards de F CFA	
							Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Charges financières de la dette	327,00	321,74	309,00	309,00	306,36	-2,64	99,14	12,23
Dépenses de personnel	904,90	904,90	896,00	896,00	915,58	19,58	102,19	36,55
Biens et services	347,72	322,41	379,64	583,88	426,07	-157,81	72,97	17,01
Transferts courants	659,28	777,45	900,11	868,21	857,34	-10,87	98,75	34,22
Total général	2238,90	2326,50	2484,75	2657,08	2505,34	-151,74	94,29	100

Source : PLR et Cour des Comptes

La structure des dépenses ordinaires montre une prédominance des dépenses de personnel et des transferts courants avec des parts respectives de 36,55% et 34,22%.

L'évolution des dépenses ordinaires est retracée dans le tableau qui suit.

Tableau n°16 : Evolution des dépenses ordinaires de 2018 à 2021

En milliards de F CFA

Nature des dépenses	Réalisation				Evolution %		
	2018	2019	2020	2021	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Charges financières de la dette	266,08	272,20	288,29	306,36	2,3	5,9	6,3
Dépenses de Personnel	683,02	744,96	831,29	915,58	9,1	11,6	10,1
Dépenses de biens et services	294,06	384,83	339,02	426,07	30,9	-11,9	25,7
Transferts courants	568,37	705,41	955,93	857,34	24,1	35,5	-10,3
Total dépenses ordinaires	1811,53	2107,40	2414,52	2505,34	16,3	14,6	3,8

Établies à 1811,53 milliards de F CFA en 2018, les dépenses ordinaires ont progressé de 295,87 milliards de F CFA en 2019 (+16,3%) avant de se consolider à 307,12 milliards de F CFA (+14,6%) entre 2019 et 2020.

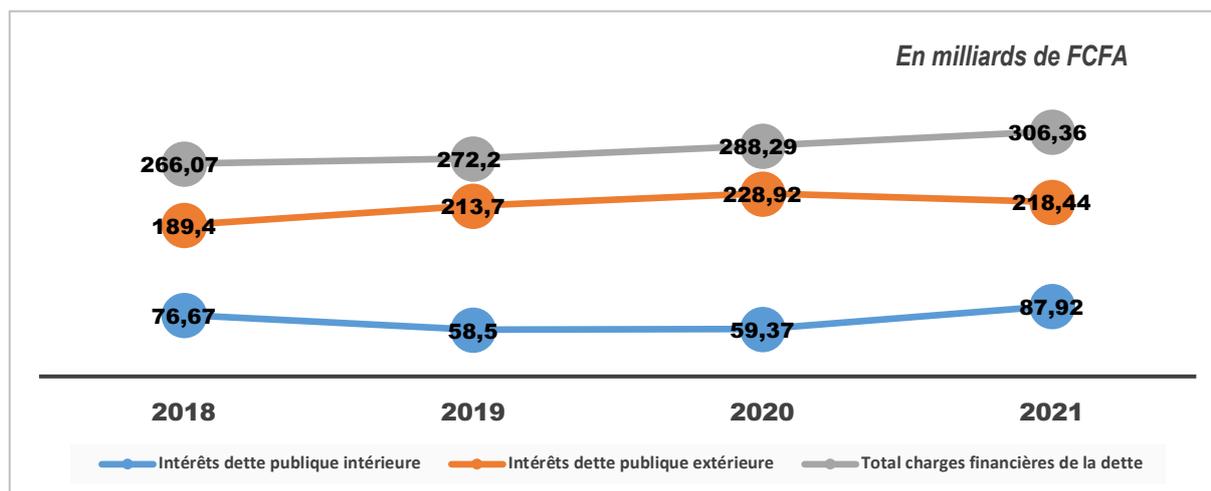
En 2021, la progression des dépenses ordinaires par rapport à 2020 (+3,8%) s'explique essentiellement par la croissance des dépenses d'acquisition de biens et services (+25,7%). Les dépenses de personnel (+10,1%) et les charges financières de la dette (+6,3%) se sont également fortement accrues alors que les transferts courants reculent de 10,3%.

2.1.1.1. Charges financières de la dette

Les charges financières de la dette sont exécutées à 306,36 milliards de F CFA pour une prévision de 309 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 99,14%. Elles représentent 10,70% des recettes internes.

L'évolution des charges financières de la dette est retracée par le graphique suivant.

Graphique n°8 : Evolution des charges financières de la dette de 2018 à 2021



Les charges financières de la dette poursuivent une tendance haussière sur la période 2018-2021. En effet, elles ont crû de 2,30% entre 2018 et 2019, puis de 5,91% entre 2019 et 2020 et enfin de 6,26% entre 2020 et 2021.

En 2021, il convient de relever que les charges financières de la dette intérieure augmentent de 48,09% contre un recul de 4,59% de celles de la dette extérieure.

A. Charges financières de la dette extérieure

Les charges financières de la dette extérieure s'établissent à 218,44 milliards de F CFA pour une prévision de 219,04 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 99,72%.

Les paiements au titre des charges financières de la dette extérieure se présentent par instrument de financement comme suit :

Tableau n°17 : Charges financières de la dette extérieure par instrument de financement

En milliards de F CFA

Instruments	Montants	Parts (%)
CREDITS MULTILATERAUX	42,34	19,38
IDA/BIRD	14,98	6,86
BEI/FED	1,85	0,85
BAD/FAD	5,32	2,44
OPEP/BADEA/BID	3,13	1,43
AUTRES	17,06	7,81
CREDITS BILATERAUX	40,03	18,33
PAYS DE L'OCDE	2,14	0,98
PAYS ARABES	4,35	1,99
AUTRES	33,54	15,35
CREDITS A L'EXPORTATION	8,34	3,82
DETTE COMMERCIALE	127,73	58,47
EUROBOND	120,14	55,00
CREDIT SUISSE	-	0,00
SCBANK	5,17	2,37
AFREXIMBANK	2,42	1,10
Total charges financières de la dette extérieure	218,44	100,00

Source : Direction de la Dette publique

Les intérêts et commissions sur la dette commerciale représentent 58,47% des charges financières sur la dette extérieure du fait essentiellement des intérêts sur les « eurobonds » qui occupent la proportion la plus importante avec 55% soit 120,14 milliards de F CFA.

Il s'en suit les crédits multilatéraux (19,38%), les crédits bilatéraux (18,33%) et les crédits à l'exportation (3,82%).

B. Charges financières de la dette intérieure

Les charges financières de la dette intérieure s'élèvent à 87,92 milliards de F CFA pour une prévision de 89,96 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 97,84%.

Les charges financières de la dette intérieure par instrument se présentent comme suit :

Tableau n°18 : Charges financières de la dette intérieure par instrument

En milliards de F CFA

Instruments	Montants	Parts (%)
FMI	0,57	0,65
Bons du Trésor par Adjudication	0,26	0,30
Obligations du Trésor par adjudication	67,64	76,93
Obligations du Trésor par appel public à l'épargne	5,99	6,81
SUKUK 2016	8,78	9,99
Autres emprunts bancaires	4,44	5,05
Intérêts CDC	0,24	0,27
Total charges financières de la dette intérieure	87,92	100,00

Source : Direction de la Dette publique

Les intérêts et commissions sur les obligations du Trésor par adjudication représentent 76,93% des charges financières sur la dette intérieure, suivies du « *SUKUK 2016* » (9,99%), des obligations du Trésor par appel public à l'épargne (6,81%) et des autres emprunts bancaires (5,05%).

2.1.1.2. Dépenses de personnel

Prévues à 904,9 milliards de F CFA par la LFI et maintenues par la LFR1, les dépenses de personnel sont révisées à 896 milliards de F CFA par la LFR2 et réalisées à 915,58 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 102,19%.

La situation d'exécution des dépenses de personnel est présentée au tableau ci-dessous.

Tableau n°19 : Situation d'exécution des dépenses de personnel en 2021

En milliards de F CFA

Sections	Prévisions (1)	Réalisations (2)	Ecart (3) (3= (2)-(1))	Taux d'exécution (%)
Institutions constitutionnelles	17,39	25,52	-8,13	146,77
Ministères	836,37	854,03	-17,66	102,11
Charges non Réparties	42,24	36,03	6,21	85,30
Total général	896,00	915,58	-19,58	102,19

Source : PLR 2021

Les Charges non réparties enregistrent un taux de réalisation de 85,30% alors que les ministères et les institutions constitutionnelles affichent, respectivement, des taux d'exécution de 102,11% et 146,77%.

Les ministères absorbent 93,28% du total des dépenses de personnel, contre 2,79% pour les institutions constitutionnelles et 3,94% pour les Charges non réparties. Le Ministère de l'Education nationale occupe la proportion la plus importante avec 49,88%, suivi du Ministère des Forces armées (13,58%), du Ministère de l'Intérieur (9,63%), du Ministère de la Santé et de l'Action sociale (4,92%) et des « charges non réparties » (3,94%).

En glissement annuel, les dépenses de personnel progressent de 84,29 milliards de F CFA (+10,14%).

L'évolution de ces dépenses sur la période 2018-2021 est retracée au tableau suivant.

Tableau n°20 : Evolution des dépenses de personnel de 2018 à 2021

En milliards de F CFA

Sections	Dépenses de personnel				Evolution %		
	2018	2019	2020	2021	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Institutions constitutionnelles	12,52	13,62	19,47	25,52	9	42,9	31,1
Ministères	626,27	690,92	772,62	854,03	10	11,8	10,5
Charges non Réparties	44,23	40,42	39,21	36,03	-9	-3,0	-8,1
Total général	683,02	744,96	831,29	915,58	9,07	11,59	10,14

Les dépenses de personnel progressent de 232,56 milliards de F CFA sur la période 2018-2021.

Les dépenses de personnel des institutions constitutionnelles et des ministères sont sur une tendance haussière contrairement à celles relatives aux charges non réparties.

2.1.1.3. Dépenses d'acquisition de biens et services

Projetés à 347,72 milliards de F CFA par la LFI, les dépenses d'acquisitions de biens et services sont revues à 322,41 milliards de F CFA par la LFR1, puis modifiées à 379,64 milliards de F CFA par la LFR2.

En définitive, les crédits ouverts, à la suite des modifications réglementaires, ressortent à 583,88 milliards de F CFA pour des réalisations de 426,07 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 72,97%.

La situation d'exécution des dépenses d'acquisitions de biens et services en 2021 est indiquée au tableau ci-dessous :

Tableau n°21 : Situation d'exécution des dépenses d'acquisitions de biens et services en 2021

En milliards de F CFA

Sections	Prévisions (1)	Réalisations (2)	Ecart (3) (3= (2)-(1))	Taux d'exécution (%)
Institutions constitutionnelles	10,93	9,84	-1,09	90,02
Ministères	257,83	245,34	-12,50	95,15
Charges non Réparties	315,11	170,89	-144,22	54,23
Total général	583,88	426,07	-157,81	72,97

Les ministères enregistrent le taux d'exécution le plus élevé (95,15%), suivis des institutions constitutionnelles (90,02%) et des charges non réparties (54,23%).

Les ministères absorbent 57,58% des dépenses d'acquisition de biens et services contre 2,31% pour les institutions constitutionnelles et 40,11% pour les charges non réparties. Le Ministère des Forces armées et le Ministère de l'Education nationale occupent les parts les plus prépondérantes des dépenses d'acquisition de biens et services avec respectivement 13,46% et 13,45% suivis du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur (6,39%), du Ministère de l'Intérieur (4,49%) et du Ministère de la Santé et de l'Action sociale (3,86%).

L'évolution des dépenses d'acquisition de biens et services de 2018 à 2021 est retracée au tableau qui suit.

Tableau n°22 : Evolution des dépenses d'acquisition de biens et services de 2018 à 2021

En milliards de F CFA

Rubriques	2018	2019	2020	2021
Prévisions définitives	314,43	296,52	301,59	583,88
Réalisations	294,06	384,83	339,02	426,07
Exécution (%)	93,52	129,78	112,41	72,97
Evolution (%)	Na	30,87	-11,90	25,68

Na : Non applicable

Sur la période 2018-2021, les dépenses d'acquisition de biens et services ont connu une évolution contrastée avec une progression de 30,87% entre 2018 et 2019, suivie d'un recul de 11,90% entre 2019 et 2020 et d'une hausse de 25,68% entre 2020 et 2021.

2.1.1.4. Transferts courants

Les dépenses de transferts courants sont prévues à 659,28 milliards de F CFA par la LFI, revues à 777,45 milliards de F CFA par la LFR1, puis modifiées à 900,11 milliards de F CFA par la LFR2 avant de ressortir en définitive à 868,21 milliards de F CFA.

Les dépenses de transferts courants sont exécutées à 857,34 milliards de F CFA, soit un taux de 98,75% par rapport aux crédits ouverts.

Tableau n°23 : Situation d'exécution des dépenses de transferts courants en 2021

En milliards de F CFA

Rubriques	Prévisions (1)	Réalisations (2)	Ecart (3) (3= (2)-(1))	Taux d'exécution (%)
Institutions constitutionnelles	90,12	90,12	0,00	100,00
Ministère	711,07	703,85	-7,22	98,98
Charges non Réparties	67,02	63,38	-3,64	94,57
Total général	868,21	857,34	- 10,87	98,75

Les Ministères et les charges non réparties enregistrent respectivement des taux d'exécution de 98,98% et 94,57% alors que les institutions constitutionnelles ont exécuté intégralement les crédits ouverts.

Les ministères polarisent 82,10% des dépenses de transferts courants contre 10,51% pour les institutions constitutionnelles et 7,39% pour les charges non réparties.

Plus de la moitié (53,26%) des dépenses de transferts courants se répartissent entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (24,92%), le Ministère des Finances et du Budget (8,15%), le Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement rural (7,63%), le Ministère du Pétrole et des Energies (7,27%) et le Ministère de la Santé et de l'Action sociale (5,29%).

Les institutions constitutionnelles qui concentrent l'essentiel des dépenses de transferts sont la Présidence de la République avec 5,47% et l'Assemblée Nationale avec 1,9%.

Tableau n°24 : Evolution des dépenses de transferts courants de 2018 à 2021

En milliards de F CFA

Sections	Transferts courants				Evolution (%)		
	2018	2019	2020	2021	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Institutions constitutionnelles	56,09	68,74	105,50	90,12	23	53,5	-14,6
Ministères	398,72	589,78	624,50	703,85	48	5,9	12,7
Charges non Réparties	113,56	46,89	225,92	63,38	-59	381,8	-71,9
Total général	568,37	705,41	955,93	857,34	24	35,5	-10,3

Les dépenses de transferts courants s'inscrivent en baisse (-10,3%) entre 2020 et 2021 en lien avec la forte diminution des charges non réparties (-71,9%) après avoir progressé en moyenne de 30% sur la période 2018-2020.

2.1.1.5. Dépenses en capital

Pour des prévisions de 1 688,15 milliards de F CFA, les dépenses d'investissement sont exécutées à 1 375,27 milliards de F CFA, soit un taux de 81,47%.

Les investissements exécutés sur ressources internes représentent 58,85% contre 41,15% pour les dépenses d'investissement sur ressources externes.

Tableau n°25 : Situation d'exécution des dépenses en capital en 2021*En milliards de F CFA*

Libellé	Crédit de la gestion	Réalisation	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Dépenses d'investissement sur ressources internes	912,24	809,39	88,73	58,85
Dépenses d'investissements exécutées par l'État	162,47	129,66	79,81	9,43
Transfert en Capital	749,77	679,74	90,66	49,43
Dépenses en investissement sur ressources externes	775,92	565,88	72,93	41,15
sur emprunts	551,00	477,31	86,63	34,71
sur subventions	224,92	88,57	39,38	6,44
TOTAL	1688,15	1375,27	81,47	100

Les dépenses d'investissement sur ressources externes sont réalisées à 72,93% et celles sur ressources internes à 88,73%.

2.1.2.1. Dépenses d'investissement sur ressources internes

Prévues à 751 milliards de F CFA par la LFI, les dépenses d'investissement sur ressources internes sont revues à la hausse à 817,10 milliards de F CFA par la loi n°2021-37 du 22 novembre 2021 portant seconde loi de finances rectificative pour l'année 2021, soit une augmentation de 66,10 milliards de F CFA. Elles sont portées, en définitive, à 912,24 milliards de F CFA par les actes modificatifs relatifs notamment aux décrets d'avances et aux reports de crédits.

Les dépenses d'investissement sur ressources internes sont réalisées à 809,39 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 88,73%.

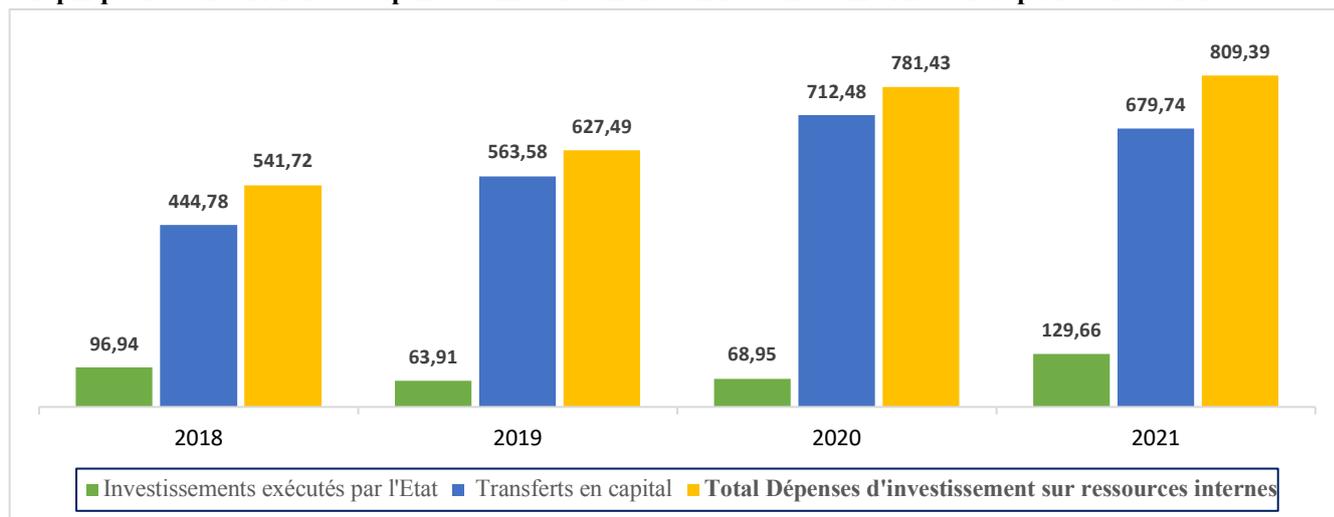
Elles connaissent une hausse de 27,96 milliards de F CFA par rapport à 2020 où elles ressortaient à 781,43 milliards de F CFA, soit 3,57%.

Tableau n°26 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement sur ressources internes*En milliards de F CFA*

Nature de dépense	LFI	LFR 1	LFR2	Reports	Actes modificatifs	Crédits ouverts	Réalisations	Taux d'exécution (%)
Investissements exécutés par l'Etat	357,64	193,58	152,70	10,20	-0,44	162,47	129,66	79,81%
Transferts en capital	393,36	547,42	664,40	28,01	57,37	749,77	679,74	90,66%
Total général	751,00	741,00	817,10	38,21	56,93	912,24	809,39	88,73%

Les dépenses d'investissement sur ressources internes connaissent une hausse continue sur la période 2018-2021. En effet, elles passent de 541,72 milliards de F CFA en 2018 à 809,39 milliards de F CFA en 2021, soit une augmentation de 267,67 milliards de F CFA. Cette évolution est illustrée par le graphique suivant.

Graphique n°9 : Evolution des dépenses d'investissements sur ressources internes sur la période 2018-2020



A. Une évolution contrastée des dépenses d'investissement exécutées par l'Etat

Les investissements exécutés par l'Etat sont prévus par la LFI à 357,64 milliards de F CFA. La seconde LFR les a réévalués à 152,70 milliards de F CFA, soit une baisse de 204,94 milliards de F CFA.

Avec des modifications de crédits d'un montant de -0,44 milliard de F CFA et des reports de crédits qui s'élèvent à 10,20 milliards de F CFA, les crédits de la gestion au titre des investissements exécutés par l'Etat sont arrêtés à 162,47 milliards de F CFA. Les dépenses ordonnancées s'élèvent à 129,66 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 79,81%.

L'analyse des dépenses exécutées par l'Etat montre une prépondérance du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (14,04%), du Ministère des Forces armées (13,62%), du Ministère des Finances et du Budget (11,16%), du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (6,81%), du Ministère de l'Education nationale (5,87%) et du Ministère de l'Urbanisme, du Logement et de l'Hygiène publique (5,33%)

Entre 2018 et 2021, les investissements exécutés par l'Etat passent de 96,94 milliards de F CFA à 129,66 milliards de F CFA, soit une augmentation de 32,72 milliards de F CFA. Ils connaissent une diminution de 33,03 milliards de F CFA entre 2018 et 2019 suivis d'une augmentation de 5,04 milliards de F CFA entre 2019 et 2020.

B. Des dépenses de transfert en capital en hausse constante

Les transferts en capital sont prévus par la LFI à 393,36 milliards de F CFA et réévalués par la seconde LFR à 664,40 milliards de F CFA, soit une hausse de 271,04 milliards de F CFA.

Avec des modifications de crédits d'un montant de 57,37 milliards de F CFA et des reports de crédits qui s'élèvent à 28,01 milliards de F CFA, les crédits de la gestion des transferts en capital sont arrêtés à 749,77 milliards de F CFA. Les ordonnancements s'élèvent à 679,74 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 90,66%.

Les parts les plus significatives des dépenses de transfert en capital reviennent aux Ministères des Finances et du Budget (21,21%), des Infrastructures, des Transports terrestres et du

Désenclavement (13,85%), du Développement communautaire, de l'Equité sociale et territoriale (8,35%) et des Forces armées (7,48%).

Sur la période 2018-2021, les transferts en capital ont connu une hausse constante, passant de 444,78 milliards de F CFA en 2018 à 679,74 milliards de F CFA en 2021, soit une augmentation de 234,96 milliards de F CFA.

Prévues pour 749,77 milliards de F CFA, les dépenses de transferts en capital par destination sont réalisées à 679,74 milliards de F CFA soit un taux d'exécution de 90,66%. Les services non personnalisés de l'Etat et les services personnalisés concentrent les parts les plus importantes avec respectivement 51,94% et 41,45% des crédits ouverts.

Tableau n°27 : Répartition des dépenses de transferts en capital par destination

En milliards de F CFA

Catégories de services	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Bourses	36,80	36,80	100,0	5,41
Institutions	8,15	8,15	100,0	1,20
Services non personnalisés de l'Etat	380,27	353,06	92,8	51,94
Services personnalisés	324,55	281,74	86,8	41,45
Total général	749,77	679,74	90,66	100,00

2.1.2.2. Dépenses d'investissement sur ressources externes

Les dépenses d'investissement sur ressources externes sont réparties entre les emprunts et les subventions.

En 2021, la LFI a évalué les emprunts à 576 milliards de F CFA et les subventions à 268 milliards de F CFA, soit un total de 844 milliards de F CFA. La seconde LFR les a réévalués à 774 milliards de F CFA, soit une baisse de 70 milliards de F CFA.

Avec des modifications de crédits d'un montant de 1,92 milliard de F CFA imputables aux subventions qui passent de 223 milliards de F CFA à 224,92 milliards de F CFA, les crédits de la gestion des dépenses d'investissement sur ressources externes sont arrêtés à 775,92 milliards de F CFA. Les paiements s'élèvent à 565,88 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 72,93%.

Ces dépenses sont tirées par les emprunts à 84,35% pour des réalisations de 86,63%.

Tableau n°28 : Répartition des prévisions et réalisations de tirages en 2021

En milliards de F CFA

Dépenses d'investissement sur ressources externes	LFI	LFR 1	LFR 2	Prévisions définitives	Réalisation	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Emprunts	576,00	556,00	551,00	551,00	477,31	86,63	84,35
Subventions (dons)	268,00	228,00	223,00	224,92	88,57	39,38	15,65
Total	844,00	784,00	774,00	775,92	565,88	72,93	100

L'analyse de l'exécution des dépenses d'investissement sur ressources externes est faite par secteur d'activité et par bailleur.

A. Dépenses d'investissement sur ressources externes par secteur d'activité

L'exécution des dépenses sur ressources externes affiche un taux global de 72,93% imputable essentiellement aux secteurs secondaire et tertiaire qui enregistrent les taux les plus importants avec 94,77% et 81,90%. Les dépenses des secteurs quaternaire et primaire sont exécutées respectivement à 62,61% et 42,11%

Les emprunts profitent plus aux secteurs quaternaire et tertiaire qui occupent les parts les plus importantes avec respectivement 48,69% et 30,82%.

Les subventions sont orientées vers un secteur non identifié pour un montant de 47,79 milliards de F CFA (53,96 %) et vers les secteurs quaternaire et secondaire pour des montants respectifs de 16,40 milliards de F CFA (18,52%) et 15,06 milliards de F CFA (17%).

Le tableau qui suit indique la situation d'exécution selon le secteur d'activité.

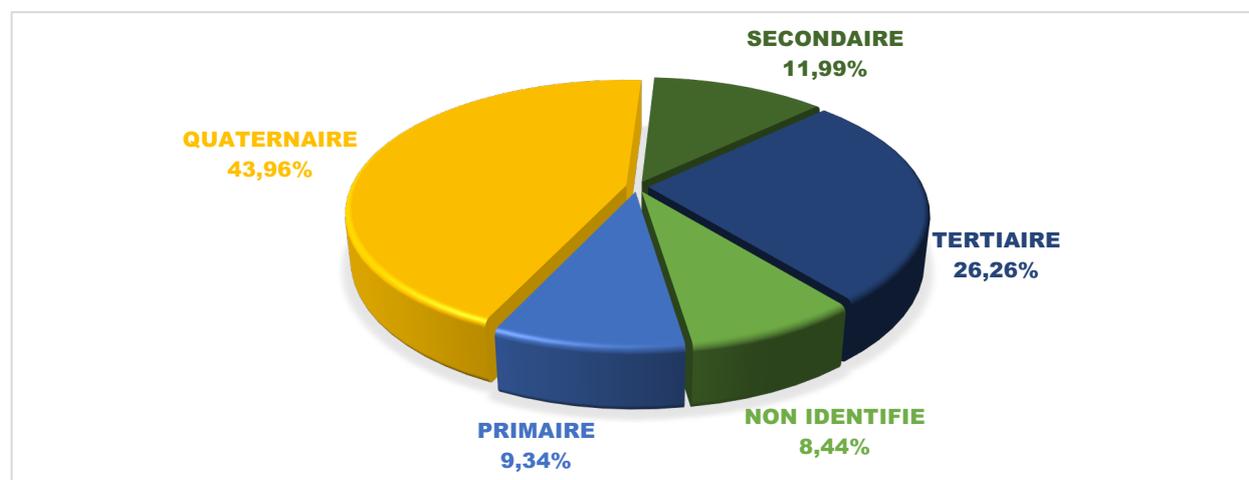
Tableau n°29 : Situation d'exécution des dépenses sur ressources externes par secteur d'activité en 2021

En milliards de F CFA

Secteurs	Prévisions	Réalizations			Taux d'exécution %
		Subventions	Emprunts	Total	
NON IDENTIFIE	0,00	47,79		47,79	Na
PRIMAIRE	125,51	7,85	45,01	52,85	42,11
SECONDAIRE	71,60	15,06	52,80	67,86	94,77
TERTIAIRE	181,45	1,48	147,12	148,60	81,90
QUATERNAIRE	397,35	16,40	232,38	248,78	62,61
Total général	775,92	88,57	477,31	565,88	72,93

La répartition des dépenses sur ressources externes montre l'importance du secteur quaternaire qui occupe 43,96% des investissements. Les secteurs tertiaire, secondaire et primaire représentent respectivement 26,26%, 11,99% et 9,34%. Le secteur non identifié représente 8,44% des investissements comme indiqué au graphique ci-dessous.

Graphique n°10 : Répartition des dépenses sur ressources externes par secteur d'activités en 2021



La situation d'ensemble des dépenses par sous-secteur d'activité est présentée à l'annexe n°1.

- Secteur primaire

Les tirages effectués pour le secteur primaire d'un montant de 52,85 milliards de F CFA sont constitués d'emprunts pour 45,01 milliards de F CFA et de subventions pour 7,85 milliards de F CFA, soit 9,34% des ressources externes.

Ils sont dominés par le sous-secteur de l'Agriculture qui consomme 88,17% des dépenses du secteur et 8,64% des dépenses globales financées sur ressources extérieures suivi du sous-secteur de l'Hydraulique agricole et rurale pour 6,33% des dépenses du secteur et 0,62% du total des ressources externes.

Les principaux projets et programmes bénéficiaires des investissements sur ressources externes du secteur primaire sont le « *programme pour la compétitivité de l'agriculture et de l'élevage axé sur les résultats* » pour 15,85 milliards de F CFA et le « *Projet de valorisation des Eaux Développement chaînes de valeur (PROVALE-CV) / Projet de valorisation des eaux de ruissellement* » pour 9,68 milliards de F CFA.

- Secteur secondaire

Le montant des tirages des ressources extérieures pour le secteur secondaire s'établit à 67,86 milliards de F CFA dont 52,80 milliards de F CFA en emprunts et 15,06 milliards de F CFA en subventions, soit 11,99% des ressources externes.

Le sous-secteur « *énergies* » concentre 99,85% des dépenses du secteur et 13,93% des dépenses globales. Le sous-secteur « *appui institutionnel, renforcement et assistance technique* » a absorbé 0,02% des tirages sur ressources extérieures.

Les principaux projets et programmes bénéficiaires des investissements sur ressources externes du secteur secondaire sont le « *projet de promotion de l'efficacité énergétique et de l'accès à l'énergie* » pour 12,74 milliards de F CFA, le « *projet d'interconnexion électrique entre le Sénégal et la Mauritanie* » pour 12,71 milliards de F CFA, le « *projet d'installation de 50 000 lampadaires* » pour 9,74 milliards de F CFA et le « *projet d'appui au secteur de l'électricité (phase 1 et 2)* » pour 9,74 milliards de F CFA.

- Secteur tertiaire

Les tirages effectués pour le compte du secteur s'élèvent à 148,60 milliards de F CFA et se répartissent entre les emprunts pour un montant de 147,12 milliards de F CFA et les subventions pour 1,48 milliards de F CFA, soit 26,26% des ressources externes.

Ils sont réalisés essentiellement au profit des transports routiers et des transports ferroviaires représentant 15,37% et 8,29% des dépenses sur ressources externes.

Les principaux projets et programmes du secteur tertiaire financés sur ressources externes sont : le « *projet de construction de la desserte ferroviaire DAKAR-AIBD* » pour 40,47 milliards de F CFA, le « *projet de construction de dix-huit (18) ponts* » pour 21,81 milliards de F CFA et le « *projet pilote de Bus Rapid Transit (BRT)* » pour 18,76 milliards de F CFA.

- Secteur quaternaire

Les tirages du secteur quaternaire s'élèvent à 248,78 milliards de F CFA et se répartissent en emprunts pour 232,38 milliards de F CFA et en subventions pour 16,40 milliards de F CFA, soit 43,96% du total des ressources externes.

Avec des dépenses totales qui s'élèvent à 93,21 milliards de F CFA, le sous-secteur « *santé et nutrition* » a réalisé la part la plus importante des dépenses du secteur quaternaire avec 14,44%. Il est suivi du sous-secteur « *hydraulique urbaine et Assainissement* » avec 81,24 milliards de F CFA soit 12,59%.

Les principaux projets et programmes bénéficiaires des investissements sur ressources externes du secteur quaternaires sont : le « *programme de construction et d'équipement des hôpitaux de Kaffrine, Kédougou, Sédhiou et Touba* » pour 9,81 milliards de F CFA, le « *projet Investir dans la sante de la mère, de l'enfant et de l'adolescent (ISMEA)* » pour 8,71 milliards de F CFA, le « *projet de construction d'une troisième usine de traitement d'eau à Keur Momar Sarr et ses renforcements en aval (KMS3)* » pour 9,76 milliards de F CFA et le « *projet d'assainissement de la zone nord de Dakar* » pour 5,40 milliards de F CFA.

- Secteur non identifié

Les subventions accordées au secteur non identifié, tirées sur ressources extérieures, s'élèvent à 47,79 milliards de F CFA.

Aucun sous-secteur bénéficiaire de cette subvention n'a été identifié.

Le MFB explique cette situation par l'inscription sur la rubrique Hors Budget Consolidé d'Investissement (HBCI) des tirages en dons projets effectués auprès de l'USAID. Toutefois, les corrections nécessaires seront effectuées.

La Cour souligne que cette pratique ne concourt pas à une bonne traçabilité et une cohérence des informations.

Recommandation n°4 :

La Cour recommande au Ministre des Finances et du Budget de veiller au rattachement des tirages sur ressources extérieures à un secteur d'activité.

B. Dépenses d'investissement sur ressources externes par bailleur

Les dépenses sur ressources externes sont financées par trente (30) bailleurs pour un montant de 565,88 milliards de F CFA.

Au total, 80,39% des financements sont consentis par les sept bailleurs ci-dessous :

- ✓ Banque mondiale : 130,13 milliards de F CFA, soit 23,00% ;
- ✓ BID : 119,47 milliards de F CFA, soit 21,11% ;
- ✓ Standard Chartered Bank : 54,00 milliards de F CFA, soit 9,54% ;
- ✓ Société générale France : 52,44 milliards de F CFA, soit 9,27%.
- ✓ USAID : 47,79 milliards de F CFA, soit 8,44%
- ✓ BOAD : 26,40 milliards de F CFA, soit 4,66%.
- ✓ BAD : 24,64 milliards de F CFA, soit 4,35%.

Les emprunts d'un montant de 477,31 milliards de F CFA sont consentis à 82,84% par les bailleurs ci-dessous :

- ✓ Banque mondiale : 123,79 milliards de F CFA, soit 25,93% ;
- ✓ BID : 119,47 milliards de F CFA, soit 25,03% ;
- ✓ Standard Chartered Bank : 54,00 milliards de F CFA, soit 11,31%
- ✓ Société générale France : 52,44 milliards de F CFA, soit 10,99%.
- ✓ BOAD : 26,40 milliards de F CFA, soit 5,53%.
- ✓ BAD : 24,10 milliards de F CFA, soit 5,05%.

Quant aux subventions d'un montant de 88,57 milliards de F CFA, elles proviennent pour l'essentiel de l'USAID (53,95%), du KFW (14,39%) et de la BM (7,16%).

Le tableau suivant présente la situation des dépenses d'investissement sur ressources externes par bailleur.

Tableau n°30 : Répartition des dépenses d'investissement par bailleur en 2021

En F CFA

Bailleurs	Dons	Emprunts	Total	Parts (%)
AFD	4 848 714 496	6 305 810 064	11 154 524 560	1,97
BAD	532 989 509	24 106 864 633	24 639 854 142	4,35
BADEA	-	1 640 791 000	1 640 791 000	0,29
Banque tchèque	-	1 349 527 558	1 349 527 558	0,24
BID	-	119 473 305 725	119 473 305 725	21,11
BM	6 343 256 560	123 786 927 747	130 130 184 307	23,00
BOAD	-	26 397 440 414	26 397 440 414	4,66
BPI Fonroche	-	9 737 104 423	9 737 104 423	1,72
Canada	598 073 605	-	598 073 605	0,11
Coopération italienne	-	2 253 398 587	2 253 398 587	0,40
Corée du Sud	-	2 333 003 252	2 333 003 252	0,41
Exim bank China	-	19 205 723 982	19 205 723 982	3,39
FIDA	311 632 489	1 524 167 555	1 835 800 044	0,32
FND	-	759 898 378	759 898 378	0,13
Fonds d'ABU Dhabi	-	9 776 849 808	9 776 849 808	1,73
Fonds saoudien	-	4 478 193 699	4 478 193 699	0,79
France	1 343 132 962	-	1 343 132 962	0,24
Inde	-	1 246 392 763	1 246 392 763	0,22
Italie	217 777 724	3 279 785 000	3 497 562 724	0,62
Japon	1 925 962 415	889 349 910	2 815 312 325	0,50
Luxembourg	3 909 612 040	-	3 909 612 040	0,69
P81	-	1 006 935 137	1 006 935 137	0,18
Pays-Bas	2 050 599 362	1 617 034 857	3 667 634 219	0,65
PNUD	463 448 431	-	463 448 431	0,08
RFA/GIZ	2 318 918 196	-	2 318 918 196	0,41
RFA/KFW	12 740 867 158	1 419 511 716	14 160 378 874	2,50
Société générale France	-	52 441 260 218	52 441 260 218	9,27
Standart Chartered Bank	-	54 006 212 779	54 006 212 779	9,54
Union européenne	3 176 345 406	8 272 669 282	11 449 014 688	2,02
USAID	47 785 930 100	-	47 785 930 100	8,44
Total général	88 567 260 453	477 308 158 486	565 875 418 939	100

Les parts les plus significatives des dépenses d'investissement sur ressources externes reviennent au Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement (22,27%), au Ministère du Pétrole et de l'Énergie (11,96%), au Ministère des Sports (9,54%), à Hors Budget Consolidé d'Investissement (HBCI) (8,44%), au Ministère de l'Agriculture et

de l'Équipement rural (7,79%) et au Ministère du Développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale (7,25%).

Les emprunts profitent au Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement (26,12%), au Ministère des Sport (11,31%), au Ministère du Pétrole et de l'Énergie (11,02%) et au Ministère du Développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale (8,60%).

Quant aux subventions, elles reviennent à HBCI (53,96%), au Ministère du Pétrole et de l'Énergie (17,00%), au Ministère de la Santé et de l'Action sociale (10,97%), au Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural (5,91%) et au Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (3,58%).

Le tableau suivant indique la répartition par destination des dépenses d'investissement sur ressources externes.

Tableau n°31 : Répartition des dépenses d'investissement par destination en 2021

En milliards de F CFA

Sections	Dons	Emprunts	Total	Parts (%)
HBCI	47,79		47,79	8,44
Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	0,00	41,03	41,03	7,25
Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	0,05	5,30	5,35	0,95
Ministère de la Jeunesse	0,00	0,54	0,54	0,10
Ministère de la Justice	0,04	0,00	0,04	0,01
Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	0,00	0,00	0,00	0,00
Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	0,04	2,33	2,38	0,42
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	9,72	28,10	37,82	6,68
Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural	5,24	38,85	44,09	7,79
Ministère de l'Eau et de l'assainissement	3,17	23,48	26,65	4,71
Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	0,00	13,02	13,02	2,30
Ministère de l'Éducation Nationale	0,82	23,97	24,78	4,38
Ministère de l'Élevage et des Productions Animales	0,00	1,97	1,97	0,35
Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	2,14	9,97	12,10	2,14
Ministère de l'Environnement et du développement durable	1,57	0,76	2,33	0,41
Ministère de l'Intérieur	0,00	8,55	8,55	1,51
Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	0,00	4,27	4,27	0,75
Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoire	0,00	12,58	12,58	2,22
Ministère des Finances et du Budget	0,00	1,39	1,39	0,25
Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	1,34	124,69	126,04	22,27
Ministère des Forces Armées	0,00	20,82	20,82	3,68
Ministère des Sports	0,00	54,01	54,01	9,54
Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	0,00	0,18	0,18	0,03
Ministère du Pétrole et des Énergies	15,06	52,62	67,68	11,96
Ministère du Tourisme et des transports aériens	0,09	8,16	8,25	1,46
Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	1,49	0,74	2,24	0,40
Total général	88,57	477,31	565,88	100

2.2. Exécution des dépenses budgétaires par programmes et dotations

Les crédits budgétaires ouverts sont répartis entre programmes et dotations. Ils sont constitués de crédits de paiement (CP) et d'autorisations d'engagement (AE). Ces dernières sont généralisées à toutes les natures de dépenses budgétaires, en 2021, pour couvrir tous les engagements juridiques de l'État, contrairement à l'année budgétaire 2020, où elles ont été réservées uniquement aux dépenses en capital et aux contrats de partenariats publics privés.

Chaque ministère dispose de programmes budgétaires composés d'un programme dit « *support* » dénommé « *pilotage, gestion et coordination administrative* » et des programmes dits « *métiers* ».

Les dotations concernent les institutions constitutionnelles pour l'exercice des leurs missions constitutionnelles, les charges non réparties et les charges financières de la dette.

L'analyse suivant la structure des programmes et dotations porte, d'une part, sur la répartition globale des crédits en autorisation d'engagement et, d'autre part, sur l'exécution des crédits de paiement.

2.2.1. Autorisations d'engagement (AE)

Prévues par la LFI 2021 à 9 822,45 milliards de F CFA, les AE sont modifiées par la LFR n°2021-29 du 05 juillet 2021 portant loi de finances rectificative à 9 760,83 milliards de F CFA. La LFR 2 les a portées à 9 994,06 milliards de F CFA, soit une hausse de 171,61 milliards de F CFA par rapport aux prévisions initiales.

En 2021, prévues pour montant de 5278,47 milliards de F CFA, les autorisations d'engagement sur ressources internes sont consommées à 3372,34 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 63,89%.

Les AE ouvertes pour couvrir les dépenses d'investissement financées sur ressources internes sont consommées à 809,39 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 88,73 %.

2.2.2. Crédits de paiement

La situation d'exécution des crédits de paiement par dotation et programme est présentée au tableau ci-après.

Tableau n°32 : Situation d'exécution des CP des programmes budgétaires et des dotations en 2021

En milliards de F CFA

Dotation/Programme	Prévisions définitives de CP	Réalisations	Ecart	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Dotations	977,52	783,36	-194,16	80,14	20,19
Programmes	3367,72	3049,46	-318,25	90,55	78,58
HBCI	-	47,79	47,79	Na	1,23
Total général	4345,24	3880,61	-464,62	89,31	100

Source : PLR 2021

2.2.2.1. Exécution des dotations

Prévus à 977,52 milliards de F CFA, les CP ouverts au profit des dotations sont consommés à 783,36 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 80,14%. En 2021, le nombre de dotations est fixé à 10.

Le tableau ci-dessous présente la situation d'exécution des dotations au titre de la gestion 2021.

Tableau n°33 : Situation d'exécution des dotations en 2021

En milliards de F CFA

Dotations	Catégorie dépenses	CP ouverts CP	Somme de Total dépenses payées	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Charges financières de la dette	Charges financières de la dette	309,00	306,36	99,14	39,11%
Total Charges financières de la dette		309,00	306,36	99,14%	39,11
Charges non Réparties	Biens et services	315,11	170,89	54,2	21,81%
	Investissements exécutés par l'Etat	38,11	0,06	0,2	0,01%
	Dépenses de personnel	42,24	36,03	85,3	4,60%
	Transferts courants	67,02	63,38	94,6	8,09%
	Transferts en capital	52,03	51,95	99,8	6,63%
Total Charges non Réparties		514,51	322,31	62,64%	41,14
Institutions constitutionnelles	Biens et services	10,93	9,84	90,0	1,26%
	Investissements exécutés par l'Etat	7,73	2,42	31,3	0,31%
	Dépenses de personnel	17,39	25,52	146,8	3,26%
	Transferts courants	90,12	90,12	100,0	11,50%
	Transferts en capital	27,84	26,80	96,3	3,42%
Total Institutions constitutionnelles		154,01	154,70	100,45%	19,75
Total général		977,52	783,36	80,14%	100,00

Source : PLR 2021

Suivant la répartition des dotations, les « charges non réparties » occupent la part la plus importante avec 41,14 %. Les charges financières de la dette publique et la dotation allouée aux institutions constitutionnelles affichent des parts respectives de 39,11% et de 19,75%.

Les charges financières de la dette, les charges non réparties et les institutions constitutionnelles enregistrent des taux d'exécution respectifs de 99,14%, 62,64% et 100,45%.

Toutefois, malgré un taux d'exécution global de 100,45%, il convient de relever que, pour les institutions constitutionnelles, les dépenses d'investissement financées sur ressources internes présentent un taux d'exécution relativement faible de 31,3%.

Cette situation s'explique par un faible niveau d'exécution des dépenses d'investissement de la dotation du Secrétariat général du Gouvernement avec des réalisations de 181,01 millions de F CFA pour des prévisions de 395,50 millions de F CFA, soit un taux de 45,77%.

S'agissant de la dotation des institutions constitutionnelles, les dépenses exécutées s'élèvent à 154,70 milliards de F CFA, soit 100,45% des crédits ouverts. Le dépassement de 0,69 milliard de F CFA constaté est imputable essentiellement aux dépenses de personnel avec un niveau d'exécution de 146,8%.

2.2.2.2. Exécution des programmes

Les crédits de paiements affectés aux programmes budgétaires s'établissent à 3049,46 milliards de F CFA pour des prévisions définitives de 3 367,72 milliards de F CFA en 2021, soit un taux

d'exécution de 90,55%. Ils sont constitués de programmes-métiers pour 2 479,42 milliards de F CFA et de programmes-support pour 570,04 milliards de F CFA.

Le tableau ci-dessous dresse la situation d'exécution des programmes.

Tableau n°34 : Situation d'exécution des programmes en 2021

En milliards de F CFA

Nature programme	Prévisions définitives CP	Réalisations	Ecart	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Programmes-métiers	3063,90	2479,42	-584,48	80,9	81,31
Programmes-support	303,82	570,04	266,22	187,63	18,69
Total général	3367,72	3049,46	-318,25	90,55	100

Source : PLR 2021

Les crédits de paiement destinés à couvrir des dépenses financées sur ressources internes ouverts au titre des programmes budgétaires sont répartis entre 93 programmes métiers et 33 programmes supports qui affichent respectivement des taux d'exécution globaux de 80,9% et 187,63%. En 2021, le nombre de programmes est fixé à 126 contre 122 en 2020, répartis entre 32 programmes supports et 90 programmes métiers.

En ce qui concerne les programmes supports des ministères chargés de l'Education nationale, de la Fonction publique, de la Justice et de la Santé, il convient de relever que, leurs parts dans le total des dépenses financées sur ressources internes représentent respectivement 67,59%, 63,05%, 47,72% et 33,15%.

A. Programmes supports

Prévues à 303,82 milliards de F CFA, les dépenses des programmes supports sont exécutées à 570,04 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 187,63%.

Le tableau ci-dessous retrace la situation d'exécution des programmes supports par nature de dépense :

Tableau n°35 : Situation d'exécution des programmes supports par nature de dépense

En milliards de F CFA

Nature programme	Catégorie dépenses	Prévisions définitives CP	Réalisations	Ecart	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Programmes supports	Dépenses de personnel	115,33	397,86	-282,54	344,99	69,80
	Biens et services	71,63	67,67	3,96	94,47	11,87
	Transferts courants	47,33	47,13	0,20	99,58	8,27
	Investissements exécutés par l'Etat	25,39	13,24	12,15	52,14	2,32
	Transferts en capital	44,14	44,14	0,00	100,00	7,74
Total général		303,82	570,04	-266,22	187,63	100,00

L'exécution des programmes supports par nature de dépense fait ressortir une part de 69,80% des dépenses de personnel sur l'ensemble des dépenses toutes catégories confondues. Il s'en est suivi les biens et services pour 11,87%, les transferts courants pour 8,27%, les investissements exécutés par l'Etat pour 2,32% et les transferts en capital pour 7,74%.

L'examen de l'exécution des programmes supports fait ressortir, pour certains ministères, des dépassements, de faibles niveaux d'exécution et des parts importantes sur l'ensemble des crédits affectés. La répartition des dépenses relatives aux programmes supports par ministère est présentée à l'annexe n°2.

En 2021, les investissements exécutés par l'Etat sont réalisés à 52,14% avec une part très faible des dépenses toutes catégories confondues de l'ordre de 2,32%.

Les dépenses de personnel des programmes supports sont exécutées en dépassement total de 282,54 milliards de F CFA.

Le Ministère de l'Education nationale polarise 66,45% des dépenses totales des programmes supports avec un taux d'exécution qui ressort à 415,16%, imputable essentiellement aux dépenses de personnel (551,43%).

Le Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur enregistre un taux d'exécution de 119,01% sous l'effet des dépenses de personnel (475%).

Le programme support du Ministère de la Justice est exécuté à 100,78% en liaison avec les dépenses de personnel réalisées à 224,26%.

Le Ministère en charge de la Fonction publique a exécuté son programme support à hauteur de 419,47% du fait du taux de réalisation des dépenses de personnel ressorti à 971,20%.

Le programme support du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale représente 9,81% des dépenses totales et affiche un taux d'exécution de 85,54%.

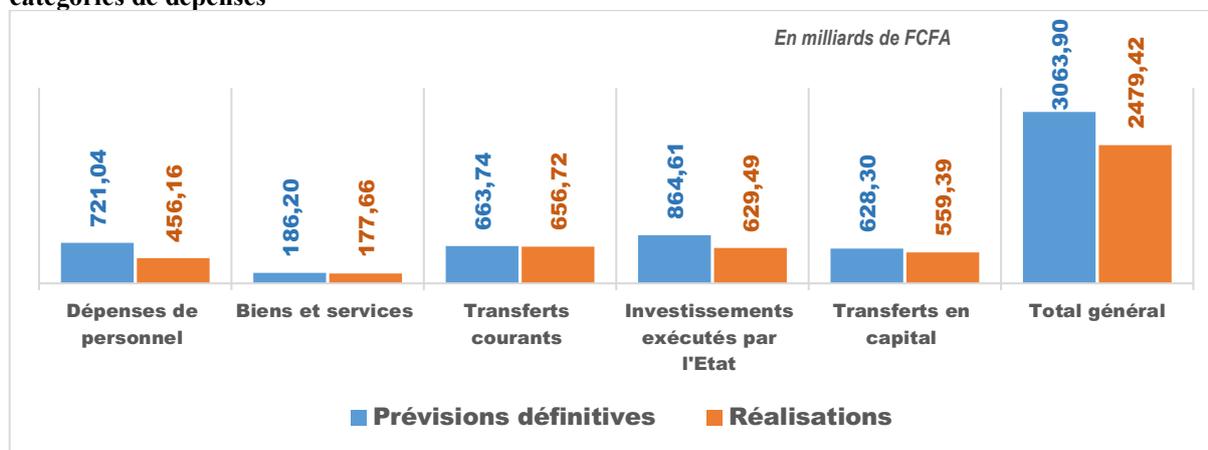
B. Programmes métiers

Les dépenses des programmes métiers ont enregistré un taux d'exécution de 2 479,42 milliards de F CFA pour des prévisions définitives de 3 063,90 milliards de F CFA, soit un taux de réalisation de 80,92%.

Les crédits affectés aux programmes métiers sont répartis entre les dépenses de personnel avec 456,16 milliards de F CFA, les biens et services avec 177,66 milliards de F CFA, les dépenses de transferts courants avec 656,72 milliards de F CFA, les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat avec 629,49 milliards de F CFA et les dépenses de transferts en capital avec 559,39 milliards de F CFA.

Le graphique suivant illustre la répartition des prévisions et réalisations des dépenses des programmes métiers.

Graphique n°11 : Répartition des prévisions et réalisations des dépenses des programmes métiers par catégories de dépenses



Source : PLR 2021

Par ordre d'importance, 54,19% des dépenses des programmes métiers se répartissent entre les secteurs de l'éducation (7,33%), de l'enseignement supérieur et de la Recherche (10,19%), de l'Intérieur (6,41%), des finances et du budget (10,24%), des infrastructures et des transports terrestres (9,55%) et des forces armées pour 10,47%. (Annexe n°3).

Cependant, l'analyse de la situation d'exécution à l'échelle des programmes des ministères révèle de faibles taux d'exécution des crédits.

Il s'agit notamment des programmes « *éducation préscolaire* » (5,31%), « *enseignement moyen général* » (15,11%), « *enseignement élémentaire* » (38,32%), « *promotion de la microfinance* » (9,65%), « *lutte contre les pollutions, nuisances et effets néfastes des changements climatiques* » (28,05%), « *gouvernance territoriale* » (29,13%), « *famille et genre* » (33,04%), « *promotion de la diplomatie économique* » (33,64%), « *bonne gouvernance et droits humains* » (34,52%), « *santé de base* » (41,62%), « *production animale* » (43,88%), « *développement des ressources humaines et de la Formation* » (48,94%) et « *promotion et développement Entrepreneuriat privé et des PME/PMI* » (49,29%).

Le MFB explique la faiblesse des taux d'exécution de certains programmes par, entre autres raisons, des problèmes de paramétrage, de ventilation des dépenses de personnel entre SYSBUDGEP et le logiciel de la Solde, la faible mobilisation des ressources extérieures, les retards et les lenteurs dans le démarrage de certains projets.

Recommandation n°5:

La Cour recommande au Ministre des Finances et du Budget de prendre les dispositions nécessaires pour retracer adéquatement l'exécution des dépenses de personnel par programme.

CHAPITRE III : OPERATIONS DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

La loi n°2020-33 du 22 décembre 2020 portant loi de finances pour 2021 a arrêté les prévisions de ressources et de charges des comptes spéciaux du Trésor à 135,95 milliards de F CFA.

A l'exécution, les recettes s'établissent à 152,25 milliards de F CFA et les dépenses à 119,84 milliards de F CFA, soit des taux d'exécution respectifs de 111,99% et 88,15%.

Cette situation a induit un excédent des recettes sur les dépenses d'où un solde de 32,41 milliards de F CFA. Le tableau suivant présente la situation d'exécution globale des CST.

Tableau n°36 : Situation d'exécution globale des CST

En milliards de F CFA

Type de compte	Libellé Programme	Recettes			Dépenses		
		Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution (%)	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution (%)
Compte d'affectation spéciale	Encouragement à la Pêche et à ses industries annexes (CEPIA)	1,30	1,21	92,96	1,30	1,17	90,12
	Fonds de lutte contre les incendies	0,20	0,00	0,00	0,20	0,00	0,00
	Frais de contrôle des entreprises publiques	0,50	1,30	260,82	0,50	0,41	82,95
	Gestion du Fonds national de retraite (FNR)	111,75	145,15	129,88	111,75	116,02	103,82
Total Compte d'affectation spéciale		113,75	147,66	129,81	113,75	117,61	103,39
Compte de commerce	Opérations à caractère industriel et commercial des armées	0,15	0,00	0,00	0,15	0,00	0,00
Total Compte de commerce		0,15	0,00	0,00	0,15	0,00	0,00
Compte de Garanties et avals	Gestion des Garanties et avals	0,50	0,00	0,00	0,50	0,00	0,00
Total Compte de Garanties et avals		0,50	0,00	0,00	0,50	0,00	0,00
Compte de prêt et avances	Gestion des Prêts et Avances	21,55	4,59	21,30	21,55	2,23	10,34
Total Compte de prêt et avances		21,55	4,59	21,30	21,55	2,23	10,34
Total général		135,95	152,25	111,99	135,95	119,84	88,15

Sources : PLR / CGAF

Ce chapitre présente les recettes, les dépenses, les soldes et les pertes et profits des CST en 2021.

1. Recettes des comptes spéciaux du Trésor

Les recettes des CST, prévues à 135,95 milliards de F CFA par la LFI, n'ont pas fait l'objet de modifications.

La comparaison entre les prévisions définitives et les réalisations de recettes des comptes spéciaux du Trésor figure au tableau suivant.

Tableau n°37 : Prévisions et réalisations des recettes des CST

En milliards de F CFA

Type de compte	Recettes			Parts (%)
	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution (%)	
Compte d'affectation spéciale	113,75	147,66	129,81	96,99
Compte de commerce	0,15	0,00	0,00	0,00
Compte de Garanties et avals	0,50	0,00	0,00	0,00
Compte de prêt	21,55	4,59	21,30	3,01
Total général	135,95	152,25	111,99	100,00

Prévues à 135,95 milliards de F CFA, les recettes s'établissent à 152,25 milliards de F CFA de F CFA, soit un taux d'exécution de 111,99 % et une plus-value nette de 16,3 milliards de F CFA.

Les comptes d'affectation spéciale et les comptes de prêts ont réalisé l'ensemble des recettes des CST avec respectivement 147,66 milliards de F CFA et 4,59 milliards de F CFA, soit 96,99% et 3,01% des recettes.

Les comptes de commerce, les comptes de garantie et d'aval et les comptes d'avances n'ont connu aucune réalisation.

En outre, le tableau fait ressortir que les comptes d'affectation spéciale et les comptes de prêts affichent des taux de réalisation respectifs de 129,81% et 21,30%.

- **Plus-values de recettes**

Les CST « *Fonds national de retraite (FNR)* » et « *Frais de contrôle des entreprises publiques* » sont les seuls à présenter des plus-values de recettes comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau n°38 : Répartition des plus-values de recettes sur CST

En F CFA

Libellé compte	Recettes			
	Prévisions	Réalisations	Plus-value recettes	Part (%)
Fonds national de retraite (FNR)	111 750 000 000	145 145 533 335	33 395 533 335	97,65
Frais de contrôle des entreprises publiques	500 000 000	1 304 098 925	804 098 925	2,35
Total général	112 250 000 000	146 449 632 260	34 199 632 260	100

Prévues respectivement à 111,75 milliards de F CFA et 0,50 milliard de F CFA, le FNR et les Frais de contrôle des entreprises publiques ont réalisé des recettes de 145,14 milliards de F CFA et 1,30 milliard de F CFA, d'où une plus-value globale de 34,20 milliards de F CFA.

- **Moins-values de recettes**

Des moins-values sont aussi constatées dans l'exécution des CST, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau n°39 : Répartition des moins-values de recettes des CST

En F CFA

Libellé compte	Recettes			
	Prévisions	Réalisations	Moins-value recettes	Parts (%)
Caisse d'encouragement à la Pêche et à ses industries annexes(CEPIA)	1 300 000 000	1 208 448 151	- 91 551 849	0,51%
Fonds de lutte contre les incendies	200 000 000	-	- 200 000 000	1,12%
Garanties et Avals	500 000 000	-	- 500 000 000	2,79%
Opérations à caractère industriel et commercial des armées	150 000 000	-	- 150 000 000	0,84%
Prêts aux particuliers	21 550 000 000	4 589 381 011	- 16 960 618 989	94,74%
Total général	23 700 000 000	5 797 829 162	- 17 902 170 838	100,00%

Les moins-values de recettes s'élèvent à 17,90 milliards de F CFA contre 16,15 milliards de F CFA en 2020.

Elles concernent principalement le compte « Prêts aux particuliers » pour 16,96 milliards de F CFA.

Le Ministre des Finances et du Budget justifie cette moins-value de recettes par l'absence de signature depuis 2016, de conventions de prêts au logement.

La Cour invite le Ministre des Finances et du Budget à veiller à la qualité des prévisions.

2. Dépenses des comptes spéciaux du Trésor

Prévues à 135,95 milliards de F CFA, les dépenses des comptes spéciaux du Trésor sont exécutées à 119,84 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 88,15%.

La situation des prévisions et des réalisations de dépenses des comptes spéciaux du Trésor est présentée au tableau suivant.

Tableau n°40 : Prévisions et réalisations de dépenses des CST

En milliards de F CFA

Type de compte	Dépenses			
	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Compte d'affectation spéciale	113,75	117,61	103,39	98,14
Compte de commerce	0,15	0,00	0,00	0,00
Compte de Garanties et avals	0,50	0,00	0,00	0,00
Compte de prêt	21,55	2,23	10,34	1,86
Total général	135,95	119,84	88,15	100

Seuls les comptes d'affectation spéciale et les comptes de prêts ont enregistré des opérations de dépenses pour 117,61 milliards de F CFA et 2,23 milliards de F CFA, avec des taux de réalisation respectifs de 103,39% et 10,34%.

3. Solde des comptes spéciaux du Trésor

A l'exécution, les CST ont dégagé un solde créditeur de 32,41 milliards de F CFA résultant des recettes d'un montant de 152,25 milliards de F CFA et des dépenses qui s'élèvent à 119,84 milliards de F CFA.

La situation d'exécution des CST est retracée au tableau ci-après.

Tableau n°41 : Situation d'exécution des comptes spéciaux du Trésor

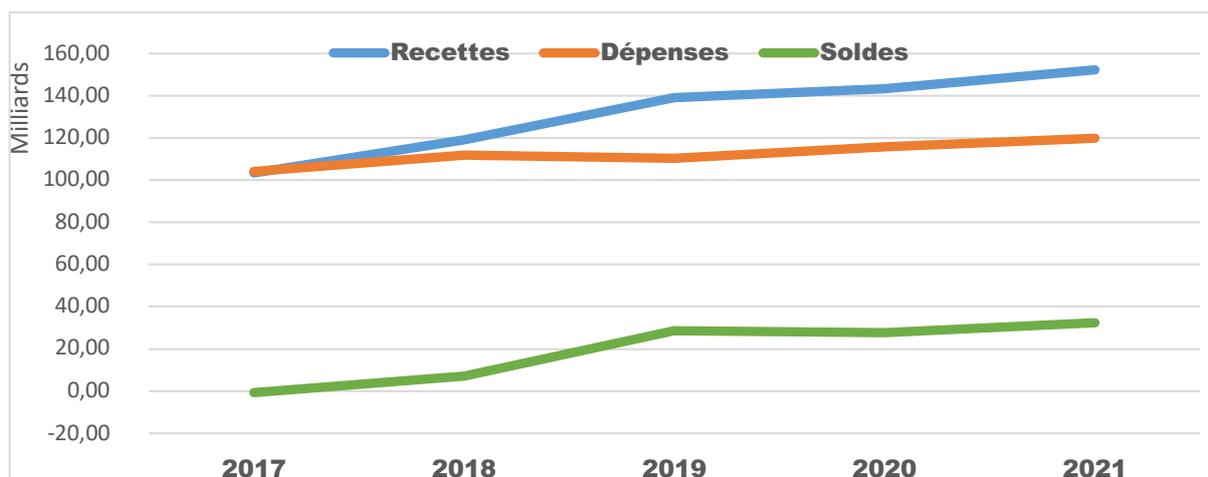
En milliards de F CFA

Type de compte	Recettes	Dépenses	Solde
Compte d'affectation spéciale	147,66	117,61	30,05
Compte de commerce	0,00	0,00	0,00
Compte de Garanties et avals	0,00	0,00	0,00
Compte de prêt	4,59	2,23	2,36
Total général	152,25	119,84	32,41

Le solde global d'exécution des CST de 32,41 milliards de F CFA résulte des soldes créditeurs des comptes d'affectation spéciale pour 30,05 milliards de F CFA et des comptes de prêts pour 2,36 milliards de F CFA.

De 2017 à 2021, le solde des CST a évolué ainsi qu'il est indiqué au graphique suivant.

Graphique n°12 : Evolution des soldes des CST de 2017 à 2021



Le solde d'exécution des CST est débiteur en 2017 de 0,7 milliards de FCFA.

En revanche, le solde est créditeur depuis 2018. Etabli à 7,1 milliards de F CFA en 2018, il s'est amélioré de 21,62 milliards en 2019. Il s'est dégradé de 1,1 milliards entre 2019 et 2020 et atteint 32,41 milliards en 2021, soit une progression de 4,79 milliards de F CFA.

3.1. Comptes d'affectation spéciale

Les comptes d'affectation spéciale sont exécutés à 147,66 milliards de F CFA en recettes et 117,61 milliards de F CFA en dépenses, soit un solde créditeur de 30,05 milliards de F CFA.

Le tableau qui suit montre les résultats d'exécution des comptes d'affectation spéciale entre 2020 et 2021.

Tableau n°42 : Exécution des comptes d'affectation spéciale entre 2020 et 2021

En milliards de F CFA

Comptes d'affectation spéciale	Recettes			Dépenses			Solde 2021
	2020	2021	Variation (%)	2020	2021	Variation (%)	
Fonds National de retraite	135,14	145,15	7%	114,19	116,02	2%	29,12
Frais de contrôle des entreprises pub	0,39	1,30	234%	0,39	0,41	6%	0,89
Caisse d'encouragement à la pêche	1,50	1,21	-19%	1,14	1,17	3%	0,04
Fonds de lutte c/ incendies	0,00	0,00	Na	0,00	0,00	Na	0,00
Total	137,03	147,66	8%	115,72	117,61	2%	30,05

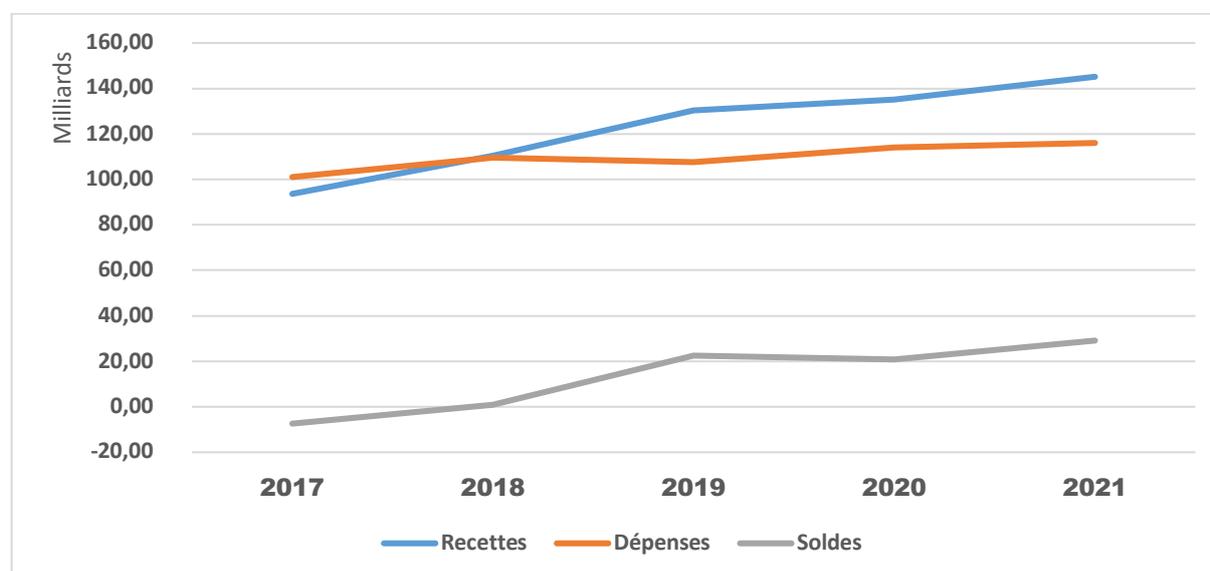
En 2021, le solde des comptes d'affectation spéciale s'est amélioré de 8,74 milliards de F CFA par rapport à 2020 où il s'établissait à 21,31 milliards de F CFA. Le solde créditeur de 30,05 milliards de F CFA des comptes d'affectation spéciale est essentiellement imputable au FNR qui ressort à 29,12 milliards de F CFA.

3.1.1 Fonds national de retraite (FNR)

Les ressources et les charges du FNR sont prévues pour 111,75 milliards de F CFA. A l'exécution, ce compte réalise des recettes d'un montant de 145,15 milliards de F CFA et des dépenses de 116,02 milliards de F CFA, soit un solde créditeur de 29,13 milliards de F CFA.

L'évolution des réalisations de recettes et de dépenses du FNR de 2017 à 2021 est illustrée par le graphique suivant :

Graphique n°13 : Evolution du solde du FNR de 2017 à 2021



De 2017 à 2021, les recettes ont progressé de façon constante. Les dépenses ont connu une hausse régulière jusqu'en 2018, avant de diminuer légèrement de 1,92 milliard de F CFA en 2019. Elles ont augmenté de 1,83 milliards de FCFA entre 2020 et 2021.

Cependant, sur la période, les recettes ont évolué plus rapidement que les dépenses avec un taux global de 54,99% contre 14,82%.

Cette situation explique l'évolution du solde du FNR sur la période dont le montant est passé de -7,4 milliards de F CFA en 2017 à 29,12 milliards de F CFA en 2021, soit une amélioration de 36,52 milliards de F CFA.

3.1.2 Autres comptes d'affectation spéciale

Pour des recettes totales d'un montant de 2,51 milliards de F CFA contre des dépenses totales de 1,58 milliard de F CFA, le solde global des autres comptes d'affectation spéciale est créditeur de 0,93 milliard de F CFA.

3.2 Situation des autres comptes spéciaux du Trésor

La situation d'exécution des autres comptes spéciaux du Trésor est retracée au tableau suivant.

Tableau n°43 : Situation d'exécution des autres comptes spéciaux du Trésor

En milliards de F CFA

Type de compte	Recettes			Dépenses			Solde
	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution (%)	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution (%)	
Compte de commerce	0,15	0,00	0,00	0,15	0,00	0,00	0,00
Compte de Garanties et avals	0,50	0,00	0,00	0,50	0,00	0,00	0,00
Compte de prêt	21,55	4,59	21,30	21,55	2,23	10,34	2,36
Total général	22,20	4,59	20,67	22,20	2,23	10,04	2,36

3.2.1. Comptes de commerce

En 2021, parmi les comptes de commerce, seul le compte « opérations des armées à caractère industriel et commercial » a enregistré des prévisions pour un montant de 0,15 milliard de F CFA en recettes et en dépenses. Cependant, aucune réalisation n'est effectuée.

3.2.2. Comptes de prêts

Pour des prévisions de 21,55 milliards de F CFA en ressources et en charges, les recettes et les dépenses exécutées des comptes de prêts s'élèvent respectivement à 4,59 milliards de F CFA et à 2,23 milliards de F CFA, d'où un solde créditeur de 2,36 milliards de F CFA. Cependant, il faut noter que ces réalisations ne concernent que le compte « Prêts aux particuliers » qui est le seul à avoir fonctionné en 2021.

De 2017 à 2021, les soldes des comptes de prêts ont évolué comme indiqué au tableau ci-dessous.

Tableau n°44 : Opérations des comptes de prêts de 2017 à 2021

En milliards de F CFA

Compte de prêts	2017	2018	2019	2020	2021
Recettes	7,80	6,73	6,74	6,36	4,59
Dépenses	1,74	0,96	0,74	0,55	2,23
Soldes	6,06	5,77	6,00	5,81	2,36

Entre 2017 et 2021, les recettes des comptes de prêt ont diminué, passant de 7,80 milliards de FCFA à 4,59 milliards de FCFA, soit un repli de 41,15%.

Les dépenses passent, de 1,74 milliards de F CFA à 2,23 milliards de F CFA, soit une hausse de 28,16%.

Les comptes de prêts ont enregistré des soldes positifs sur toute la période.

3.2.3. Comptes de garanties et d'avaux

Les recettes et les dépenses des comptes de garanties et d'avaux sont prévues pour 0,5 milliard de F CFA. A l'exécution, aucune réalisation n'est relevée.

4. Pertes et profits des comptes spéciaux du Trésor

Des profits sont réalisés sur certains comptes d'affectation spéciale et de prêts. Le tableau, ci-après, en dresse la situation.

Tableau n°45 : Profits sur comptes spéciaux du Trésor

En F CFA

Libellé compte	Recettes	Dépenses	Profits
Caisse d'encouragement à la Pêche et à ses industries annexes (CEPIA)	1,21	1,17	0,04
Fonds national de retraite (FNR)	145,15	116,02	29,12
Frais de contrôle des entreprises publiques	1,30	0,41	0,89
Prêts aux particuliers	4,59	2,23	2,36
Total général	152,25	119,84	32,41

CHAPITRE IV : OPERATIONS DE TRESORERIE

La loi n°2020-07 du 26 février 2020 portant loi organique relative aux lois de finances, en son article 44 précise que : « la loi de finances de l'année (...) approuve le tableau de financement récapitulatif pour la durée de la gestion, les prévisions de ressources et de charges de trésorerie ». Les ressources et les charges de trésorerie sont énumérées aux articles 27 et 28 de la loi susvisée.

En vertu de l'article 48 de la LOLF, la loi de règlement « rend compte de la gestion de la trésorerie de l'Etat et de l'application du tableau de financement ».

Le tableau ci-après présente le besoin de financement et les modalités de sa couverture.

Tableau n°46 : Couverture du besoin de financement

Composantes	Exécution en 2020	Prévision LFI 2021	Prévisions définitives 2021	Exécution en 2021	Ecarts	Taux d'exécution (%)
Besoins de financement						
Amortissement de la dette	549,03	619,32	1065,6	763,2	-302,4	71,62
- Dont rachat Eurobond	0		508,5	211,44	-297,06	41,58
Opérations sur compte de dépôt	121				0	Na
Autres Opérations de trésorerie	70				0	Na
Déficit Opex	0	0	30	31,16	1,16	103,87
Financement du déficit	901,74	743,9	1211,71	965,21*	-246,5	79,66
Participations financières	0		38,5	30	-8,5	77,92
Crédit hôtelier	0		15	0	-15	0,00
Financement FONGIP	0		1,8	0	-1,8	0,00
Total 1	1641,77	1363,22	2362,61	1789,57	-573,04	75,75
Couverture des besoins						
Emprunts projets	429	576	551	477,31	-73,69	86,63
Emprunts programmes	487,44	105	292	153,96	-138,04	52,73
Autres emprunts	687,5	682,22	1078,66	1098,95	20,29	101,88
Surplus de financement reporté	92,54		0	51,31**	51,31	
DTS		0	196,24	246,28	50,04	125,50
Total 2	1696,48	1363,22	2117,9	2027,81	-90,09	95,75
Déficit/surfinancement	54,71	0	-244,71	238,24		
PIB nominal	14101	14991	14999	15288		
Déficit (%)	6,39	4,96	8,08	6,31		

Source : LFI, LFR, Données DGCP

* déficit base TOFE

**Le surfinancement de 54,71 milliards de FCFA de la gestion 2020 a été corrigé par le Ministère des finances et ramené à 51,31 milliards de FCFA.

Les travaux réalisés par la Cour permettent d'établir les constats suivants :

- un besoin de financement en progression ;
- une hausse importante de la dette publique.

1. Un besoin de financement en progression continue

Le besoin de financement est évalué à 1 363,22 milliards de F CFA par la LFI. Il est porté par la LFR2 à 2 117,9 milliards de F CFA, soit une augmentation de 754,68 milliards de F CFA (+55,36%).

Cette hausse s'explique essentiellement par le rachat de l'Eurobond d'un montant de 508,50 milliards de F CFA et par le déficit qui a connu une variation de 29,99% par rapport à la loi de finances initiale.

Le besoin de financement est par la suite porté à 2 362,61 milliards de F CFA, soit une évolution de 11,55%. Cette situation est due aux actes modificatifs de 269,4 milliards de F CFA composé des reports de crédits d'un montant de 40,12 milliards de F CFA, des dépenses gagées sur les fonds de concours de 24,7 milliards de F CFA et d'un montant de 204,6 milliards de F CFA au titre du décret d'avances n°2021-1800 du 31 décembre 2021 dans le cadre de la convention de règlement de dettes croisées avec la SENELEC.

Le besoin de financement s'élève en exécution à 1 789,57 milliards de F CFA contre 1 641,77 milliards de F CFA en 2020, soit une évolution de + 9%.

Le besoin de financement est constitué essentiellement du financement du déficit pour 965,21 milliards de F CFA, de l'amortissement de la dette pour 763,2 milliards de F CFA, soit respectivement 53,94% et 42,65%.

Par ailleurs, la couverture du besoin de financement intègre les opérations au titre du déficit OPEX et des participations financières pour des montants respectifs de 31,16 milliards de F CFA et 30 milliards de F CFA.

1.1. Une hausse du déficit

Le déficit est prévu pour 967 milliards de F CFA par la LFR2, soit une hausse de 223,1 milliards de F CFA en valeur absolue et 29,99% en valeur relative par rapport à la LFI. Après l'intervention du décret d'avance n°2021-1800 du 31 décembre 2021, le déficit est porté à 1211,71 milliards de F CFA, soit une hausse de 244,71 milliards de F CFA.

Le déficit s'élève en exécution à 965,21 milliards de F CFA en 2021, en dégradation de 63,47 milliards de F CFA par rapport à 2020 (901,74 milliards de F CFA).

Malgré le repli lié à la Covid-19 en 2021, le déficit reste toujours élevé avec un taux d'exécution de 79,65%.

Par ailleurs, il convient de relever que, le besoin de financement d'un montant de 881,36 milliards de F CFA indiqué dans le tableau de financement est déterminé à partir du résultat budgétaire au sens de la loi de règlement alors qu'en 2020, la reddition effectuée par le Trésor repose sur le déficit indiqué par le TOFE. En 2021, le déficit relevé par le TOFE s'élève à 965,21 milliards de F CFA.

Cette différence s'explique selon le MFB par la différence d'approche entre le résultat au sens de la loi de règlement et le déficit base TOFE. En effet, le résultat au sens de la loi de règlement intègre le résultat du budget général et les opérations sur CST et intègre les prêts rétrocédés alors que le déficit base TOFE concerne les opérations du budget général et prend en compte les comptes d'imputation provisoire de recettes notamment les acomptes provisionnels.

La Cour souligne, qu'au-delà de la différence d'approche et de méthodes de comptabilisation entre le PLR et le TOFE, le déficit base TOFE traduit mieux la réalité de la trésorerie. D'ailleurs, dans le cadre de la surveillance multilatérale, c'est le déficit base TOFE qui est pris en compte.

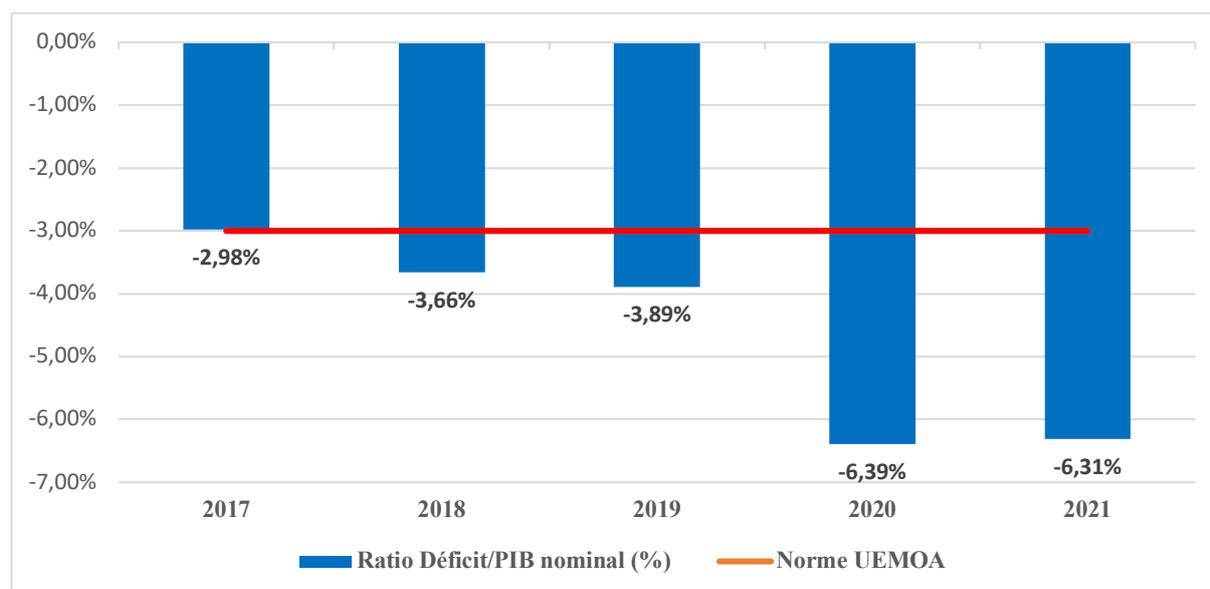
Le MFB prend acte de la remarque de la Cour.

Recommandation n°6:

La Cour invite le Ministre des Finances et du Budget à utiliser le déficit base TOFE dans la détermination du besoin de financement.

Sur la période 2017-2021, la Cour relève une dégradation du déficit passant de 2,98% à 6,31% du PIB nominal, soit un ratio moyen de 4,64%. Cette évolution est indiquée au graphique suivant.

Graphique n°14 : Evolution du déficit sur les cinq dernières années



Avec un déficit de 6,31% du PIB, le Sénégal n'aurait pas respecté la norme de l'UEMOA (-3%) et se situerait au-delà de la moyenne communautaire¹ (-5,7%) si le Pacte de convergence n'avait pas été suspendu".

1.2. Une évolution contrastée de l'amortissement de la dette

L'amortissement de la dette publique est évalué à 619,31 milliards de F CFA dans la LFI et revu à 1 065,59 milliards de F CFA par la LFR2, soit une augmentation de 446,28 milliards de F CFA représentant une variation de 72,06%.

Avec un taux d'exécution de 71,62%, l'amortissement s'établit à 763,17 milliards de F CFA contre 549,03 milliards de F CFA en 2020, soit une hausse de 39%.

La situation d'exécution de l'amortissement de la dette en 2021 est présentée au tableau suivant :

¹ Source : Note de cadrage macroéconomique 2022-2026 de l'Union économique monétaire ouest africaine

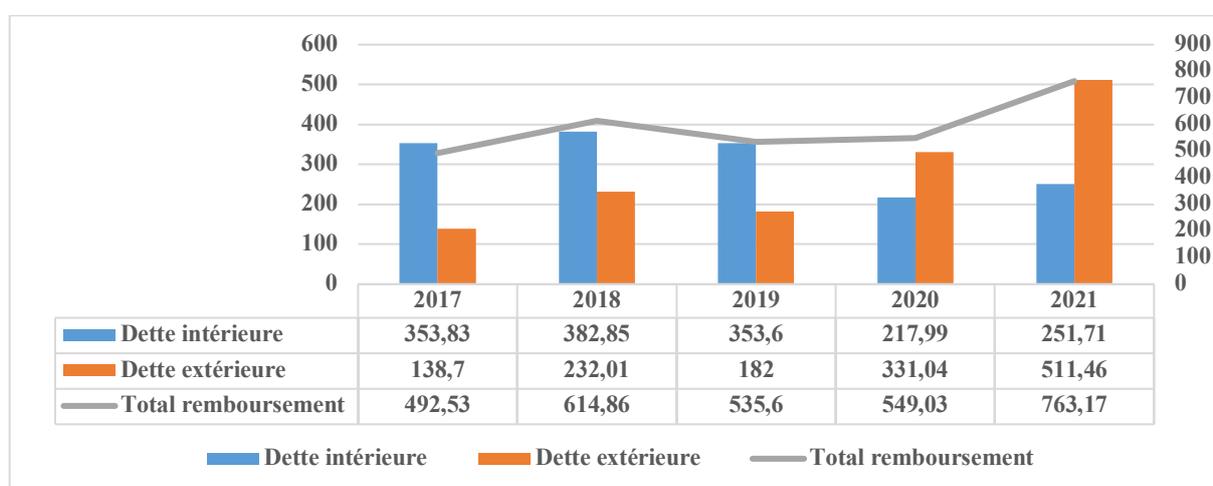
Tableau n°47 : Situation d'exécution de l'amortissement de la dette

En milliards de F CFA

Amortissement de la dette	LFI	LFR 1	LFR 2	Réalisations	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Dettes intérieure	222,01	190,3	190,3	251,71	132,27	32,98
Dettes extérieure	397,3	366,79	875,29	511,46	58,43	67,02
Total	619,31	557,09	1065,59	763,17	71,62	100,00

Le remboursement du capital de la dette, sur la période 2017 -2021, se présente comme indiqué au graphique suivant :

Graphique n°15 : Evolution de l'amortissement de la dette



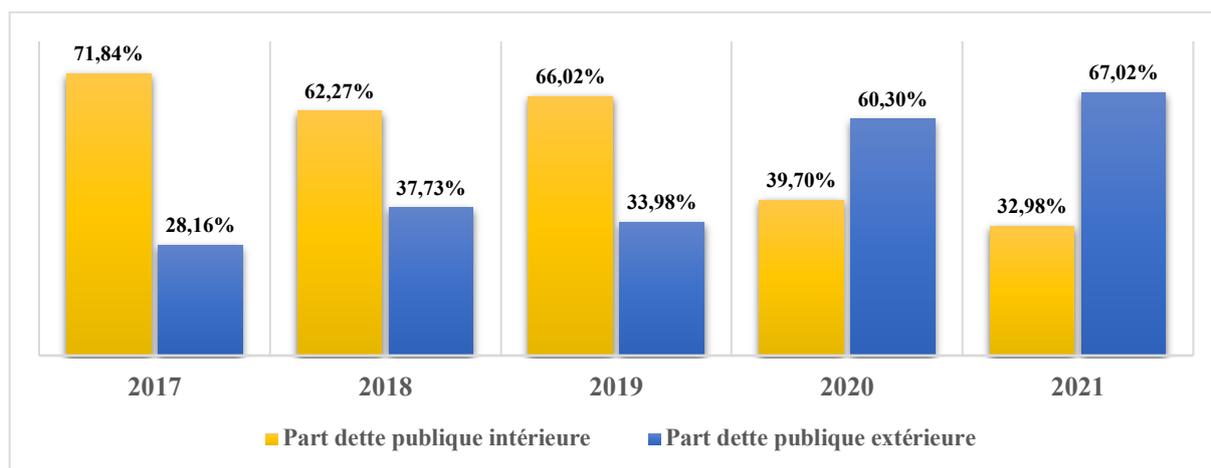
Durant la période 2017-2020, le remboursement en capital de la dette a connu une évolution contrastée. En effet, il enregistre une baisse de 12,88% entre 2018 et 2019 tandis qu'une hausse de 24,84% est notée entre 2017-2018, 2,49% entre 2019-2020 et 39% entre 2020-2021.

La baisse enregistrée s'explique par une diminution du montant de l'amortissement de la dette intérieure et de celui de la dette extérieure pour respectivement 7,65% et 21,51% entre 2018 et 2019.

Les hausses résultent essentiellement de la forte augmentation de l'amortissement de la dette extérieure. Entre 2017 et 2018, il passe de 138,70 milliards de F CFA à 232,01 milliards de F CFA soit une progression de 67,27% et entre 2019 et 2020, il passe de 182,10 milliards de F CFA à 331,04 milliards de F CFA, soit une hausse de 81,79%. En 2021, il passe de 331,04 milliards FCFA à 511,46 milliards de FCFA, soit une augmentation de 54,5%.

Le graphique ci-dessous représente, la part annuelle du remboursement de la dette intérieure et extérieure sur l'amortissement annuel.

Graphique n°16 : Répartition de l'amortissement en dette intérieure et extérieure de 2017 à 2021



Il convient de noter que de 2017 à 2019, l'amortissement de la dette intérieure représente, en moyenne, 66,71% de l'amortissement annuel. En 2020, la tendance s'est inversée puisque le remboursement du capital de la dette extérieure représente 60,30% de l'amortissement annuel. Cette tendance se confirme en 2021 avec un amortissement de la dette extérieure de 67,02%

L'analyse de l'amortissement de la dette pour la gestion 2021 est effectuée par composante entre la dette publique intérieure et la dette publique extérieure notamment à travers leurs instruments.

- **Une hausse relativement importante de l'amortissement de la dette intérieure :**

Initialement prévues pour un montant de 222,01 milliards de F CFA, l'amortissement de la dette publique intérieure est réévalué par la LFR à 190,30 milliards de F CFA, soit une diminution de 31,71 milliards de F CFA (-14,28%).

Le tableau suivant présente, par instrument, la situation d'exécution de l'amortissement de la dette publique intérieure.

Tableau n°48 : Prévisions et réalisations de l'amortissement de la dette publique intérieure

En milliards de F CFA

INSTRUMENTS DE LA DETTE	LFI	LFR 1	LFR 2	Réalisations	Ecarts	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Rachats DTS/FMI	-	-	-	1,53	-1,53	Na	0,6
Autres emprunts LT	1,01	19,30	19,30	-	19,30	0	0,0
Obligations du Trésor par adjudication	47,70	47,70	47,70	47,70	-	100	19,0
Bons du Trésor par adjudication	105,00	55,00	55,00	110,00	- 55,00	200	43,7
Obligations du Trésor par appel public à l'épargne	43,30	43,30	43,30	43,30	-	100	17,2
Obligations du Trésor par les SUKUK	25,00	25,00	25,00	25,00	-	100	9,9
Autres emprunts bancaires	-	-	-	24,18	- 24,18	Na	9,6
Total dette publique intérieure	222,01	190,30	190,30	251,71	- 61,41	132,27	100

Sources : Données DGCPT

Le remboursement du capital de la dette intérieure est effectué pour un montant de 251,71 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 132,27%.

Cependant, par rapport à 2020, où il s'établissait à 217,99 milliards de F CFA, le remboursement du capital de la dette intérieure enregistre une hausse relativement importante de 15,46%.

Il convient de noter que les Obligations et les Bons du Trésor occupent les parts les plus importantes, soit 79,90%.

Le fort taux d'exécution de 132,27% enregistré résulte d'un dépassement de 55 milliards de F CFA noté sur les Bons du Trésor par adjudication à 200%.

- **Une progression importante de l'amortissement de la dette extérieure**

Prévu pour un montant de 397,29 milliards de F CFA par la LFI, l'amortissement de la dette publique extérieure est porté à 366,79 milliards de F CFA par la LFR, soit une diminution de 30,5 milliards de F CFA (-7,67%).

Le remboursement en capital de la dette extérieure s'élève à 511,46 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 139,44%. Par rapport à 2020, *il enregistre une hausse importante de 180,42 milliards de F CFA.*

Le tableau suivant présente la situation d'exécution de l'amortissement de la dette publique extérieure.

Tableau n°49 : Exécution de l'amortissement de la dette publique extérieure en 2021

En milliards de F CFA

INSTRUMENTS DE LA DETTE	LFI	LFR 1	LFR 2	Réalisation	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
CREDITS MULTILATERAUX	126,55	126,65	126,65	87,24	68,88	17,06
<i>IDA/BIRD</i>	22,96	23,64	23,64	22,62	95,69	4,42
<i>BEI/FED</i>	5,99	5,99	5,99	1,94	32,39	0,38
<i>BAD/FAD</i>	12,92	13,14	13,14	9,96	75,80	1,95
<i>OPEP/BADEA/BID</i>	40,32	40	40	17,39	43,48	3,40
<i>AUTRES</i>	44,36	43,88	43,88	35,33	80,52	6,91
CREDITS BILATERAUX	128,45	100,26	100,26	68,8	68,62	13,45
<i>PAYS DE L'OCDE</i>	36,8	20,41	20,41	4,1	20,09	0,80
<i>PAYS ARABES</i>	11,69	7,79	7,79	6,45	82,80	1,26
<i>AUTRES</i>	79,96	72,06	72,06	58,25	80,84	11,39
CREDITS A L'EXPORTATION	55,15	35,06	35,06	29,41	83,88	5,75
DETTE COMMERCIALE	87,14	104,82	613,32	326,01	53,15	63,74
<i>EUROBOND</i>	70,74	88,42	596,92	309,61	51,87	60,53
<i>AFREXIMBANK</i>	16,4	16,4	16,4	16,4	100,00	3,21
DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE TOTALE	397,29	366,79	875,29	511,46	58,43	100

L'Eurobond occupe 60,53% du remboursement du capital. L'importance de ce remboursement s'explique par le rachat à hauteur de 68,29 %, soit 211,44 milliards de FCFA, de l'eurobond de 2014 émis en dollars au taux de 6,5% pour une maturité de 10 ans.

Les dettes bilatérale et multilatérale représentent respectivement 13,45% et 17,06% du remboursement.

1.3. Le financement d'autres besoins

L'Etat a mobilisé un montant de 61,16 milliards de FCFA pour, d'une part, préfinancer les dépenses extérieures des forces de défense et de sécurité pour 31,16 milliards de FCFA et, d'autre part, soutenir les entreprises impactées par la COVID-19 pour 30 milliards de FCFA.

2. Une hausse importante de la dette publique

Depuis quelques années, le Gouvernement, à travers les différentes lois de finances, se fixe comme défi la maîtrise de la dette en se fondant sur la performance du système fiscal et l'utilisation judicieuse des ressources publiques. Cet objectif se traduit, entre autres, par la mise en place d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT 2020-2022) adossée à une

bonne évaluation et une meilleure composition du portefeuille de la dette publique afin de minimiser les coûts et les risques y afférents.

L'analyse de la situation d'exécution de la dette fait ressortir des émissions essentiellement tirées par les obligations et un encours de la dette en constante progression.

2.1 Des émissions essentiellement tirées par les obligations

Les prévisions définitives pour la dette publique s'élèvent à 2117,9 milliards de F CFA. Elles sont réalisées à 1976,5 milliards de F CFA par la LFR, soit un taux d'exécution de 93,32%.

La situation d'exécution de la dette publique est présentée au tableau ci-dessous :

Tableau n°50 : Exécution de la dette publique

Milliards de F CFA

Nature des opérations	Prévisions LFI	Prévisions LFR 1	Prévisions LFR 2	Opérations effectives	Ecart	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Emprunts programmes	105,00	292,00	292,00	153,96	-138,04	52,73	7,79
Emprunts projets	576,00	556,00	551,00	477,31	-73,69	86,63	24,15
DTS			196,24	246,28	50,04	125,50	12,46
Autres emprunts	682,22	1064,62	1078,66	1098,95	20,28	101,88	55,60
Total	1363,22	1912,62	2117,90	1976,49	-141,41	93,32	100,00

L'analyse détaillée des composantes de la dette publique permet de constater qu'elle est constituée des emprunts programmes, des emprunts projets, des DTS et des autres emprunts.

Les emprunts programmes sont exécutés pour un montant de 153,96 milliards de F CFA contre une prévision de 292 milliards de F CFA, soit 52,73%.

Les emprunts projets, pour une prévision de 551 milliards de F CFA, sont réalisés à 477,31 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 86,63%.

Les DTS sont exécutés pour un montant de 246,28 milliards de FCFA contre une prévision de 196,24 milliards de FCFA, soit 125,5%. Ces ressources sont allouées par le FMI à des conditions favorables avec un taux d'intérêt faible de 0,05% et une maturité de 20 ans renouvelable.

Les autres emprunts constituent la plus grande part avec 55,6% du total de la dette publique sont prévus à 1078,66 milliards de F CFA et exécutés à 1098,95 milliards de F CFA, soit 101,88%. Ils comprennent essentiellement les OAT pour 485,2 milliards de FCFA et l'Eurobond émis pour 508,5 avec un taux d'intérêt fixe de 5,375 % sur une maturité finale de 15 ans.

Comme en 2020, l'Etat a fait des interventions importantes sur le marché financier des titres publics. Le tableau suivant retrace l'évolution des émissions sur les OAT et les bons assimilables du Trésor (BAT) de 2018 à 2021.

Tableau n°51 : Evolution de l'émission de titres publics de 2018 à 2021

En milliards de F CFA

Rubrique	2018	2019	2020	2021
Emissions OAT	-	365	632,5	485,2
Emissions BAT	-	-	631,80	160
- Dont financement du budget	-	-	55	105
- Dont couverture décalage de trésorerie	-	-	576,8	55
Total	0,00	365,00	1264,30	645,2

Les « obligations par adjudication du Trésor » d'un montant de 485,2 milliards de F CFA représentent (24,55%) de l'ensemble des produits d'emprunt exécutés dans la loi de finances en 2021 contre 39,43% en 2020.

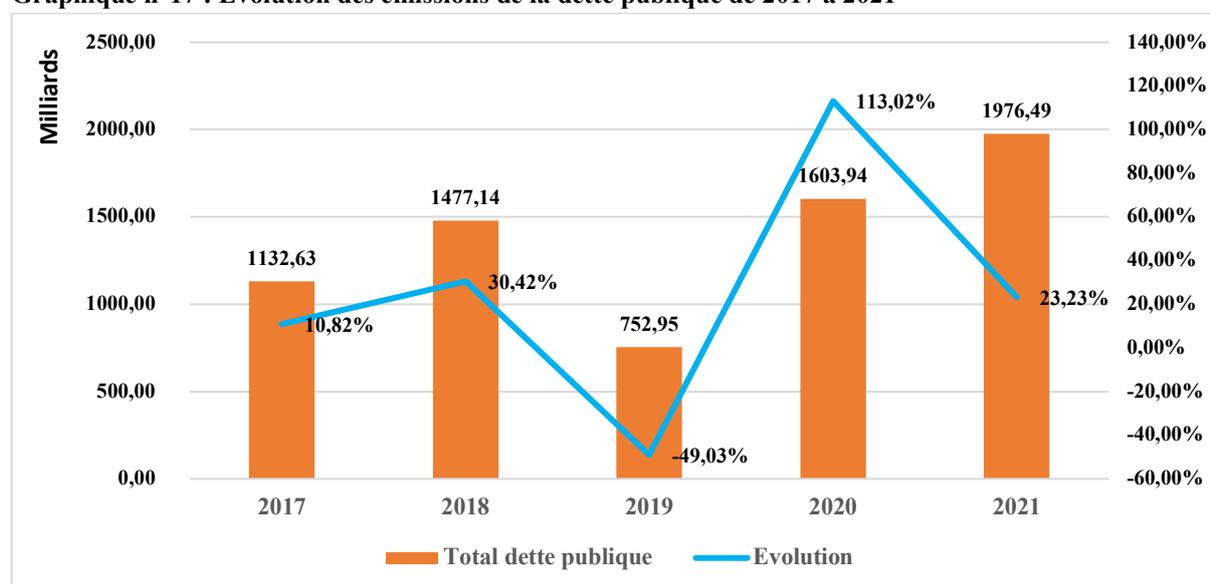
Concernant les BAT, l'Etat a émis un montant de 160 milliards de F CFA dont 55 milliards de F CFA pour financer les besoins de trésorerie tandis qu'en 2020 un montant de 631,8 milliards de FCFA a été mobilisé pendant la période de crise dont 576,8 milliards de FCFA pour couvrir les décalages de trésorerie.

Dans l'UEMOA, le Sénégal est le 4^{ème} pays émetteur de titres publics, soit 11,62% des émissions.

Par ailleurs, les émissions des titres publics connaissent une évolution moyenne annuelle de 20,46% sur la période 2017 à 2021 comme indiqué au graphique suivant.

L'évolution des émissions de titres publics sur la période 2017-2021 est retracée dans le graphique qui suit.

Graphique n°17 : Evolution des émissions de la dette publique de 2017 à 2021



L'évolution des émissions, pendant les cinq dernières années, est contrastée. Après une hausse de 30,42% entre 2017 et 2018, elles connaissent une baisse de 49,03% entre 2018 et 2019. Elles ont ensuite plus que doublé entre 2019 et 2020 passant de 752,95 milliards de F CFA à 1603,94 milliards de F CFA, soit une variation de 113,02%. En 2021, les émissions ont augmenté de 372,56 milliards de FCFA, soit une variation de 23,23%.

2.2. L'encours de la dette publique en constante progression

La Cour relève une prépondérance de l'encours de la dette extérieure et une importance des obligations dans l'encours de la dette publique intérieure.

L'encours global de la dette publique a connu une hausse soutenue entre 2017 et 2021 comme indiqué au tableau ci-après.

Tableau n°52 : Evolution de l'encours global de la dette publique de 2017 à 2021

En milliards de F CFA

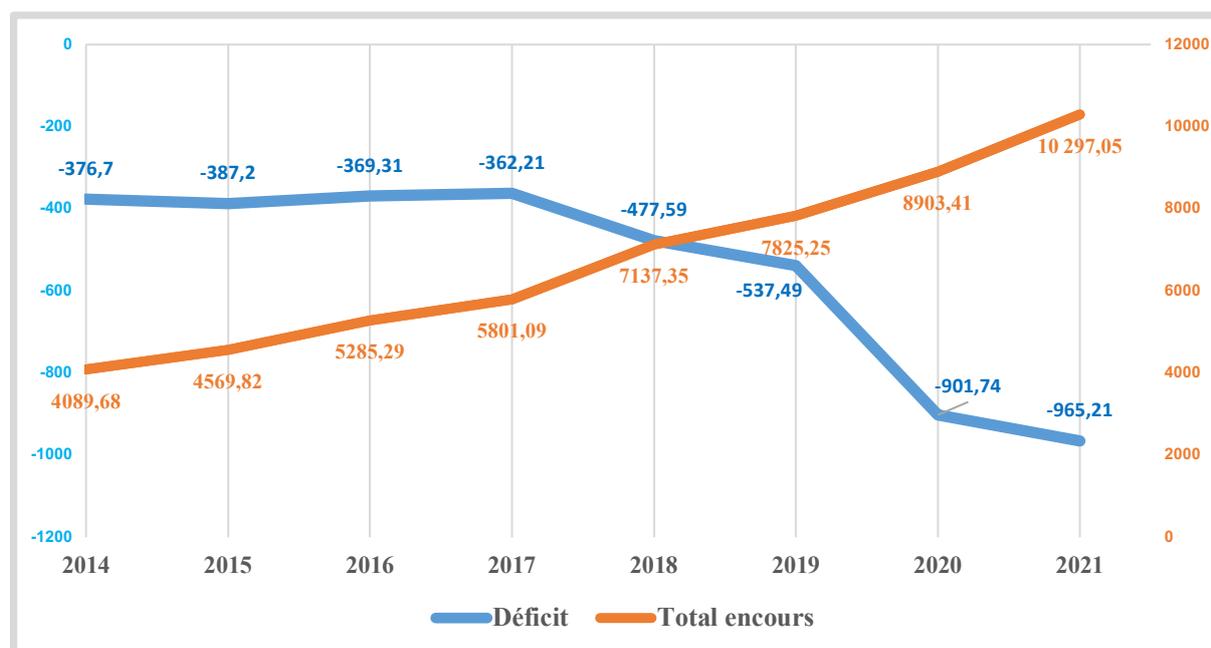
Libellés	2017	2018	2019	2020	2021
Encours dette intérieure	1 317,95	912,87	929,66	1 957,15	2 474,38
Encours dette extérieure	4 483,14	6 224,48	6 895,59	6 946,26	7 822,67
Total encours	5 801,09	7 137,35	7 825,25	8 903,41	10 297,05
Evolution de l'encours total (%)	9,76%	23,03%	9,64%	13,78%	15,65%
Part encours dette publique intérieure (%)	22,72	12,79	11,88	21,98	24,03
Part encours dette publique extérieure (%)	77,28	87,21	88,12	78,02	75,97
PIB nominal (base 2014)	12 158,90	13 046,10	13 814,70	14 101,00	15 288,00
Ratio encours/PIB (%)	47,71	54,71	56,64	63,14	67,35

En moyenne, l'encours de la dette a évolué de 14,37% sur la période 2017-2021.

Rapporté au PIB, l'encours de la dette est de 67,35% en 2021 contre 63,14% en 2020, soit une progression de 4,21 points.

Le graphique suivant retrace la progression de l'encours en lien avec l'évolution du déficit de 2017 à 2021.

Graphique n°18 : Evolution de l'encours de la dette et du déficit de 2014 à 2021



L'encours de la dette a plus que doublé passant de 4 089,68 milliards de F CFA en 2014 à 10 297,05 milliards de F CFA en 2021, soit une augmentation de 6 207,37 milliards de F CFA (151,78%).

Hormis la période 2015-2017, le creusement du déficit entraîne une augmentation de l'encours.

La Cour note que, même si le seuil de 70% fixé par le pacte de convergence n'est pas atteint, le ratio encours de la dette /PIB nominal établi à 67,35% en 2021 est largement au-dessus de la moyenne communautaire qui est de 53,3%.

Depuis quelques années, il connaît une progression soutenue qui requiert une attention particulière.

Le MFB souligne que la consolidation budgétaire en cours devrait agir positivement sur la maîtrise de l'encours de la dette et précise avoir défini d'accord-parties avec le FMI un indicateur relatif à la valeur actuelle des conventions à signer.

Recommandation n°7 :

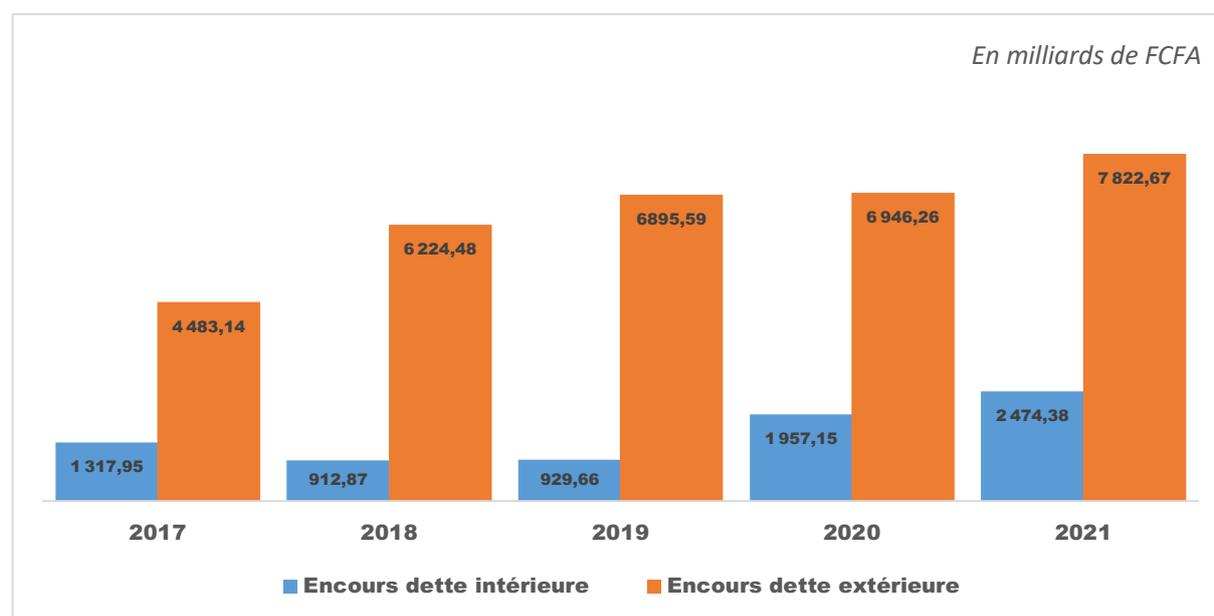
La Cour invite le Ministre des Finances et du Budget à veiller à une bonne maîtrise de la progression de l'encours de la dette.

2.2.1. Une prépondérance de l'encours de la dette extérieure sur la dette intérieure

Sur la période 2017-2021, l'encours de la dette publique est essentiellement dominé par la dette extérieure. Cette dernière représente en moyenne 81,32% de l'encours total contre 18,68% pour le financement intérieur.

L'évolution de l'encours de la dette intérieure et extérieure est retracée par le graphique qui suit.

Graphique n°19 : Evolution de l'encours de la dette intérieure et extérieure de 2017 à 2021



L'évolution de l'encours de la dette extérieure passe de 4 483,14 milliards de FCFA en 2017 à 7 822,67 milliards de FCFA en 2021, soit une hausse de 116,48%.

Après une baisse de 405,08 milliards de FCFA entre 2017 et 2018, l'encours de la dette intérieure enregistre un bond de 166,15% entre 2019 et 2021 passant de 929,66 milliards de FCFA à 2 474,38 milliards de FCFA. Cette évolution s'explique par les interventions importantes de l'Etat dans le marché des titres publics notées depuis 2019.

L'encours de la dette extérieure par instrument se présente comme décrit au tableau suivant.

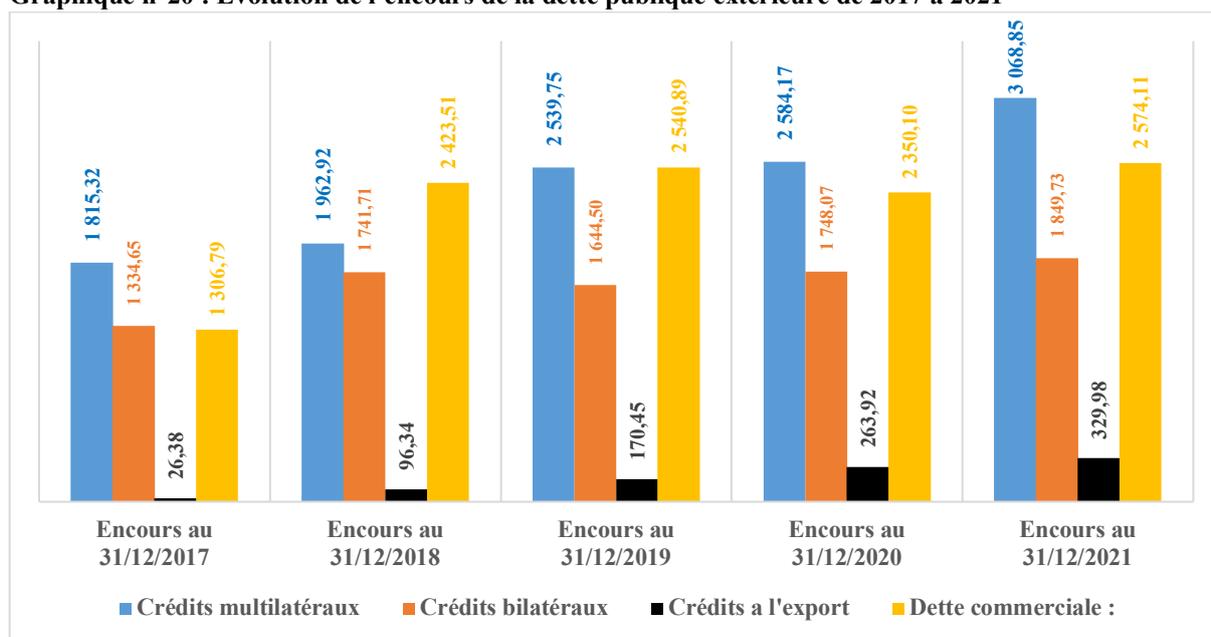
Tableau n°53 : Encours dette extérieure par instrument

Catégorie de bailleurs	Encours au 31/12/2021	Part (%)
Crédits multilatéraux	3 068,85	39,23
Crédits bilatéraux	1 849,73	23,65
Crédits à l'export	329,98	4,22
Dettes commerciales :	2 574,11	32,91
- Dont EUROBOND	2 458,42	31,43
Total encours	7 822,67	100

L'encours de la dette extérieure est dominé par les crédits multilatéraux, avec 39,23%, la dette commerciale représentant 32,91%, et les crédits bilatéraux, pour 23,65%. Les crédits à l'export représentent la part la plus faible avec 4,22%.

Il convient, toutefois de relever que la dette commerciale est constituée pour l'essentiel d'Eurobonds pour un montant de 2 458,42 milliards de F CFA, soit 95,5%.

Sur la période 2017-2021, l'évolution de l'encours de la dette publique extérieure par instrument est présentée au graphique ci-dessous.

Graphique n°20 : Evolution de l'encours de la dette publique extérieure de 2017 à 2021

2.2.2. Une place importante des obligations dans l'encours de la dette publique intérieure

Les obligations du Trésor par adjudication concentrent l'essentiel de l'encours de la dette avec 1 571,71 milliards, soit 63,52%, suivies des ressources du FMI avec 25,07%.

La répartition de l'encours au 31 décembre 2021 est retracée au tableau ci-après.

Tableau n°54 : Répartition de l'encours de la dette publique intérieure

Rubriques	Montants	Parts (%)
DTS/FMI	620,44	25,07
Dépôt Koweïtien	0,00	0,00

En milliards de F CFA

Bons du Trésor par adjudication	50,00	2,02
Obligations du Trésor par adjudication	1571,71	63,52
Obligations du Trésor par appel publique à l'épargne	61,27	2,48
SUKUK 2016	125,00	5,05
Autres emprunts bancaires	45,96	1,86
Total	2474,38	100

Les ressources allouées par le FMI atteignent 620,44 milliards de F CFA en 2021 contre 273,63 milliards de F CFA en 2020, soit une augmentation de 346,81 milliards de F CFA (+126,74%).

L'évolution de l'encours de la dette publique intérieure par instrument sur la période 2017-2021 est retracée au tableau ci-dessous.

Tableau n°55 : Evolution de l'encours de la dette publique intérieure de 2017 à 2021

En milliards de F CFA

Rubriques	Encours au 31/12/2017	Encours au 31/12/2018	Encours au 31/12/2019	Encours au 31/12/2020	Encours au 31/12/2021
FMI	66,86	25,71	7,57	273,63	620,44
Dépôt koweïtien	5,04	-	-	-	-
Autres amortissements, intérêts et commissions	80,63	-	-	-	-
Bons du Trésor	41,16	-	-	55,01	50,00
Autres emprunts bancaires (banque Atlantique)	-	62,20	19,06	19,29	45,96
Emprunt obligataire	1 124,26	624,96	728,03	1 238,78	1 632,98
- Obligation du Trésor par adjudication	-	416,17	580,16	1 134,18	1 571,71
- Obligation par appel public à l'épargne	-	208,79	147,87	104,60	61,27
SUKUK 2014 et 2016	-	200,00	175,00	150,00	125,00
BOAD	-	-	-	220,44	-
Total	1 317,95	912,87	929,66	1 957,15	2 474,38

Source : situations produites par la DDP

En définitive, pour couvrir le besoin de financement de 1 789,57 milliards de F CFA, l'Etat a mobilisé des emprunts d'un montant de 2 027,81 milliards de F CFA, soit un surplus de financement de 238,24 milliards de F CFA. Ce surplus est reporté pour faire face au besoin de financement de l'année 2022.

DEUXIEME PARTIE : GESTION DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES

Dans le cadre de l'exécution de la loi de finances de l'année, l'exécutif peut opérer des modifications sur les dotations initiales résultant de facteurs d'ordre exogène et/ou endogène.

Ainsi, la loi n° 2020-33 du 22 décembre 2020 portant loi de finances de l'année a été modifiée par les lois de finances rectificative n°2021-29 du 05 juillet 2021 et n°2021-37 du 22 novembre 2021.

Outre, ces révisions d'ordre législatif, des modifications par voie réglementaire ont été également effectuées sur les crédits. Le tableau ci-dessous dresse la situation des actes modificatifs au cours de la gestion 2021.

Tableau n°56 : Situation des actes modificatifs pour la gestion 2021

Désignation	Nombre
ARRETE portant annulation de crédits sur la gestion 2021	3
ARRETE portant constatation de recettes et ouverture de crédits sur fonds de concours sur la gestion 2021	2
ARRETE portant ouverture de crédits de fonds de concours sur la gestion 2021	3
ARRETE portant report de crédits du budget général de la gestion 2020 sur 2021	5
ARRETE portant transfert de crédit du budget de la gestion 2021	140
ARRETE portant virement de crédits sur la gestion 2021	442
DECRET portant ouverture de crédit à titre d'avance sur la gestion 2021	5
Total général	600

Source : MFB

La gestion des autorisations budgétaires est analysée sous l'angle de la régularité des actes pris pour modifier les inscriptions budgétaires tant pour les opérations du budget général (Chapitre I) que pour les comptes spéciaux du trésor (Chapitre II).

CHAPITRE PREMIER : GESTION DES AUTORISATIONS DU BUDGET GENERAL

L'examen de la gestion des autorisations du budget général porte sur la régularité de l'exécution des crédits relatifs aux dépenses ordinaires et aux dépenses d'investissement.

1. Gestion des crédits relatifs aux dépenses ordinaires

L'analyse de la gestion des crédits des dépenses ordinaires concerne les modifications en cours de gestion et l'utilisation des crédits.

1.1. Modifications des crédits en cours de gestion

Les modifications des crédits intervenues en cours de gestion sont relatives aux montants et à la répartition des crédits.

1.1.1. Modifications du montant des crédits

Les montants des crédits initiaux des dépenses ordinaires ouverts par la loi de finances n°2020-33 du 22 décembre 2020 sont modifiés par les lois de finances rectificatives n°2021-29 du 05 juillet 2021 (LFR1) et n°2021-37 du 22 novembre 2021 (LFR2).

Ces dépenses constituées par les charges financières de la dette, les dépenses de personnel, les dépenses de biens et services et les dépenses de transferts courants, ont globalement évolué de 10,98% entre la LFI et la LFR2 passant ainsi de 2 238,90 milliards de FCFA à 2 484,75 milliards FCFA.

Les crédits ouverts au titre des charges financières de la dette publique d'un montant initial de 327 milliards de F CFA sont revus d'abord à 321,74 milliards de F CFA dans la LFR1, ensuite à 309 milliards de F CFA dans la LFR2, soit une baisse globale de 18 milliards de F CFA (5,50%).

Les crédits des dépenses de personnel ouverts dans la LFI d'un montant de 904,90 milliards de F CFA sont revus uniquement dans la LFR 2 à 896 milliards de F CFA, soit une baisse de 8,9 milliards de F CFA (0,98%).

Les crédits ouverts au titre des dépenses d'acquisition de biens et services d'un montant 347,72 milliards de F CFA sont portés à 322,41 milliards de F CFA par la LFR1, puis à 379,64 milliards de F CFA dans la LFR2, soit une augmentation de 57,23 milliards de F CFA (9,18%).

Les crédits relatifs aux autres transferts courants prévus par la LFI à 659,28 milliards de F CFA, sont portés d'abord à 777,45 milliards de F CFA dans la LFR1 et ensuite à 900,11 milliards de F CFA dans la LFR2, soit une augmentation de 240,83 milliards de F CFA (+36,53%).

Des crédits supplémentaires d'un montant total de 206,88 milliards de F CFA sont aussi ouverts après la LFR2 par des décrets d'avance.

Il s'agit des décrets n°2021-1570 du 24 novembre 2021 et n°2021-1800 du 31 décembre 2021 avec respectivement des crédits ouverts d'un montant de 2,3 milliards de F CFA au titre des transferts courants et 204,58 milliards de F CFA pour les dépenses d'acquisition de biens et services.

Ces mouvements de crédits ont porté les prévisions définitives des dépenses ordinaires à 2 657,08 milliards F CFA contre 2 484,75 milliards F CFA arrêtés par la LFR2.

1.1.2. Modifications de la répartition des crédits

L'appréciation des modifications réglementaires portant sur la répartition des crédits repose sur les transferts de crédits entre programmes de ministères distincts et les virements entre programmes d'un même ministère ou d'une même institution constitutionnelle.

Les actes modifiant la répartition des crédits relatifs aux dépenses ordinaires concernent les dépenses de personnel, les dépenses de biens et services et les dépenses de transferts courants comme indiqué au tableau qui suit :

Tableau n°57 : Modifications réglementaires de la répartition des crédits par nature et par destination en 2021

En milliards de F CFA

Nature de dépenses	Dotations des charges non réparties		Dotations des institutions constitutionnelles		Programmes métiers		Programmes support		Total Augmentation CP	Total Diminution CP
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution		
Dépenses de personnel					0,42	0,42			0,42	0,42
Biens et services	0,30	38,99	0,55	0,18	12,52	3,05	5,42	2,74	18,79	44,96
Transferts courants	13,83	35,47	5,15	0,64	98,50	64,01	9,08	0,29	126,57	100,40
Total général	14,12	74,45	5,70	0,81	111,44	67,48	14,51	3,03	145,77	145,77

Les modifications de crédits s'élèvent à 145,77 milliards de F CFA aussi bien en augmentation qu'en diminution. Elles concernent les dotations (institutions constitutionnelles et charges communes) et les programmes (supports et métiers).

Les augmentations se chiffrent à 0,42 milliard de F CFA pour les dépenses de personnel, à 18,79 milliards de F CFA pour les dépenses de biens et services et à 126,57 milliards de F CFA pour les dépenses de transferts courants.

Les diminutions relatives aux dépenses de personnel sont égales aux augmentations (0,42 milliard de F CFA) alors que celles des dépenses de biens et services et les dépenses de transferts courants s'établissent respectivement à 44,96 milliards de F CFA et 100,40 milliards de F CFA.

1.1.2.1 Modifications réglementaires de la répartition des crédits selon la nature

Le décret n°2020-1020 du 06 mai 2020 relatif à la gestion budgétaire de l'Etat modifié par le décret n°2020-2423 du 31 décembre 2020, fixe en ses articles 46 à 51 les règles relatives aux mouvements de crédits en cours de gestion, soit par transfert ou virement. Les modifications réglementaires opérées s'élèvent au total à 145,77 milliards de F CFA. La situation des modifications règlementaires selon la nature des dépenses se présente ainsi qu'il suit :

Tableau n°58 : Modifications réglementaires des crédits relatifs aux dépenses courantes en 2021

Nature de dépense	Augmentations	Parts	Diminutions	Parts
Dépenses de personnel	0,42	0,29%	0,42	0,29%
Biens et services	18,79	12,89%	44,96	30,84%
Transferts courants	126,57	86,83%	100,40	68,87%
Total	145,77	100,00%	145,77	100,00%

Les dépenses de personnel enregistrent la proportion la plus faible des modifications aussi bien en augmentation qu'en diminution des crédits. Les modifications les plus importantes portent sur les transferts courants. En effet, elles représentent 86,83 % des crédits en augmentation et 68,87% en diminution.

La situation détaillée de la répartition de ces modifications pour tous les programmes et dotations est présentée à **l'annexe n°4**.

Les augmentations relatives aux dépenses de personnel ne concernent que les programmes « *Coopération bilatérale et multilatérale* » du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur et « *Sécurité civile* » du Ministère de l'Intérieur pour des montants respectifs de 0,22 milliards de FCFA et 0,20 milliard F CFA, soit 0,29% des augmentations totales.

Les augmentations les plus importantes au niveau des dépenses de biens et de services profitent aux programmes « *Développement de la pratique et des Infrastructures sportives* » du Ministère des Sports pour 3,11 milliards de F CFA, « *Enseignement élémentaire* » du Ministère de l'Education nationale pour 1,69 milliards de F CFA et « *Pilotage, gestion et coordination administrative* » du Ministère des Finances pour 1,56 milliards de F CFA, soit respectivement 2,13%, 1,16% et 1,07% du total des augmentations.

Les augmentations de dépenses de transferts courants sont réalisées, pour l'essentiel, au profit du programme « *Elaboration des lois de finances et suivi de l'exécution* » pour un montant de 57,96 milliards de F CFA, des « *charges non réparties* » pour 13,83 milliards F CFA et du programme « *Œuvres sociales universitaires* » du Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation pour 13,30 milliards de F CFA et représentent respectivement 8,61%, 6,30% et 6,25% des augmentations.

L'augmentation des crédits au profit du programme « *Élaboration des lois de finances et suivi de l'exécution* » s'explique selon le MFB par la prise en charge des dépenses relatives aux engagements financiers de l'Etat vis-à-vis des partenaires techniques et financiers et d'autres structures impliquées dans l'exécution des projets.

Les diminutions relatives aux dépenses de personnel concernent les programmes « *Coopération bilatérale et multilatérale* » du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur et « *Sécurité civile* » du Ministère de l'Intérieur pour des montants respectifs de 0,22 milliard de FCFA et 0,20 milliard F CFA, soit 0,29% des augmentations totales.

Concernant les dépenses de biens et de services, les diminutions les plus significatives sont notées dans les « *charges non réparties* » pour un montant de 38,99 milliards de F CFA, soit 26,75%.

Les diminutions les plus prononcées sur les dépenses de transferts courants sont relevées au niveau des programmes « *Sécurisation et Approvisionnement en hydrocarbures* » et « *Logement et construction d'équipements et d'infrastructures publiques* » pour respectivement, 44,12 milliards de F CFA et 5,83 milliards de F CFA représentant 30,27% et 4% des diminutions totales. Il convient également de noter que les « *charges non réparties* » enregistrent des diminutions de 35,47 milliards soit 24,33% du total des diminutions.

1.1.2.2. Modifications réglementaires de la répartition des crédits selon la destination

Les modifications réglementaires des crédits sont examinées, selon la destination, suivant les dotations aux institutions constitutionnelles, les charges non réparties et les programmes « support » et « métiers ». Le tableau ci-après présente la synthèse des modifications de crédits effectuées suivant la destination.

Tableau n°59 : Modifications réglementaires des crédits relatifs aux dépenses courantes par nature de dotation et programme en 2021

Nature dotation/programme	Augmentation	Part en (%)	Diminution	Part en (%)
DOTATIONS				
Dotations des institutions constitutionnelles	5,70	3,91	0,81	0,56
Dotation charges non réparties	14,12	9,69	74,45	51,08
PROGRAMMES				
Programmes support	14,51	9,95	3,03	2,08
Programmes métiers	111,44	76,45	67,48	46,29
TOTAL GENERAL	145,77	100	145,77	100

Les programmes occupent 86,4% des modifications de crédits en augmentation et 48,37% des diminutions de crédits. Les programmes métiers enregistrent 76,45% des augmentations et 46,29% des diminutions de crédits.

Il convient de relever que les augmentations les plus importantes au niveau des programmes métiers se rapportent aux programmes « *élaboration des lois de finances et suivi de l'exécution budgétaire* », « *œuvres sociales et universitaires* » et « *logement, construction d'équipements et d'infrastructures publiques* » pour respectivement 57,96 milliards de F CFA, 13,30 milliards de F CFA et 4,87 milliards de F CFA. Ces programmes captent plus de 70% des augmentations de crédits.

Les diminutions les plus importantes sont observées au niveau des charges non réparties et des programmes métiers pour respectivement 74,45 milliards de F CFA et 67,48 milliards de F CFA. Pour ces derniers, les diminutions les plus significatives portent sur les programmes « *Sécurisation et approvisionnement hydrocarbures et combustibles* », « *développement de l'artisanat* » et « *logement, construction d'équipements et d'infrastructures publiques* » pour des montants respectifs de 44,12 milliards de F CFA, 8,50 milliards de F CFA et 5,83 milliards de F CFA.

La situation détaillée des modifications réglementaires des crédits relatifs aux dépenses courantes est présentée à l'**annexe n°4**.

1.2. Utilisation des crédits des dépenses ordinaires

L'utilisation des crédits affectés aux dépenses ordinaires du budget général fait ressortir des dépassements et des crédits non consommés qui s'établissent respectivement à 347,64 milliards de F CFA et 499,38 milliards de F CFA comme indiqué au tableau ci-après.

Tableau n°60 : Dépassements et crédits non-consommés sur dépenses ordinaires en 2021*En milliards de F CFA*

Nature dépenses	Dotation		Programmes métiers		Programmes support		Total	Total
	Disponibles	Dépassements	Disponibles	Dépassements	Disponibles	Dépassements	Disponibles	Dépassements
Charges financières de la dette	2,64	0,00					2,64	0,00
Dépenses de personnel	6,27	8,19	306,01	41,13	15,77	298,31	328,05	347,63
Biens et services	145,31	0,00	8,54	0,01	3,96	0,00	157,82	0,01
Transferts courants	3,64	0,00	7,02	0,00	0,20	0,00	10,87	0,00
Total général	157,86	8,19	321,58	41,14	19,93	298,31	499,38	347,64

1.2.1. Dépassements de crédits

Les dépassements de crédits sur dépenses ordinaires ressortent à 347,64 milliards de F CFA et se répartissent entre les dépenses de personnel (347,629 milliards de F CFA) et les biens et services (8 005 266 F CFA) comme retracé au tableau suivant :

Tableau n°61 : Répartition des dépassements de crédits par nature*En milliards de F CFA*

Nature de dépense	CP ouverts	Dépenses payées	Dépassements	Parts (%)
Dépenses de personnel	246,14	593,77	-347,629	99,998
Biens et services	0,071	0,079	-0,008*	0,002
Total général	246,21	593,85	-347,64	100

* Le dépassement concerne spécifiquement le programme « Gestion des Affaires consulaires et promotion des SE » du MAESE

Les dépassements de crédits relatifs aux dépenses ordinaires se rapportent aux institutions constitutionnelles (8,19 milliards de F CFA), aux programmes métiers (41,14 milliards de F CFA) et aux programmes support (298,31 milliards de F CFA) tels qu'indiqués au tableau qui suit.

Tableau n°62 : Répartition des dépassements de crédits sur dépenses ordinaires par destination*En milliards de F CFA*

Programmes – Dotations	CP ouverts	Dépenses payées	Dépassements	Parts (%)
Dotation	17,33	25,52	-8,19	2,36
Institutions constitutionnelles	17,33	25,52	-8,19	2,36
Programmes	228,88	568,33	-339,45	97,64
Programmes métiers	139,24	180,38	-41,14	11,83
Programmes support	89,64	387,95	-298,31	85,81
Total général	246,21	593,85	-347,64	100

Les dépassements les plus significatifs au niveau des institutions constitutionnelles concernent la Présidence de la République pour un montant de 7,76 milliards de F CFA.

Pour les programmes support, les dépassements de crédit, sont relevés essentiellement au niveau du programme « Pilotage, gestion et coordination administrative » du Ministère de l'Education nationale pour un montant 287,81 milliards de F CFA, soit 82,78% du montant total des dépassements.

Quant aux programmes métiers, les dépassements se rapportent, par ordre d'importance, au programme « Administration territoriale » et au programme « Gestion des Affaires consulaires » pour respectivement 23,94 milliards de F CFA et 13,52 milliards de F CFA.

La situation détaillée des dépassements est présentée à l'**annexe n°5** du présent rapport.

Par ailleurs, la Cour relève des dépassements sur les plafonds d'emplois rémunérés par l'Etat tel que retracé dans le tableau suivant :

Tableau n°63 : Situation d'exécution des plafonds d'emplois rémunérés par l'Etat en 2021

Rubriques	Montants prévus	Montants réalisés	Effectifs prévus	Effectifs réalisés	Ecarts sur montant	Ecarts sur effectifs
Charges non Réparties	42 239 840 912	36 029 971 016	2 145	1 614	- 6 209 869 896	- 531
Institutions constitutionnelles	17 388 676 860	25 520 676 250	1 778	2 297	8 131 999 390	519
Ministères	836 371 482 228	854 027 640 611	169 400	156 732	17 656 158 383	- 12 668
Total général	896 000 000 000	915 578 287 877	173 323	160 643	19 578 287 877	- 12 680

La LFI a ouvert, au titre des dépenses de personnel, des plafonds d'emploi de 904,9 milliards de FCFA pour un plafond d'effectifs de 173 323 agents. Ces prévisions sont portées dans la LFR 2 à 896 milliards.

En réalisation, les plafonds d'emplois rémunérés par l'Etat s'établissent à 915,57 milliards de F CFA, soit un dépassement net de 19,57 milliards de F CFA. Les institutions constitutionnelles connaissent des dépassements de 8,13 milliards de FCA et les ministères des dépassements de 17,65 milliards de F CFA.

Cependant, ces montants cachent la situation réelle des dépassements au niveau des ministères et institutions. En effet, ils intègrent les crédits disponibles d'un montant de 328,05 milliards de F CFA alors que les dépassements sont appréciés sur la base des plafonds d'emplois autorisés au niveau des ministères et institutions.

En effet, au terme de l'article 42 du décret relatif à la gestion budgétaire de l'Etat « *les ministères et institutions constitutionnelles disposent d'autorisations d'emplois rémunérés par l'Etat, dans la limite d'un plafond. La loi de finances initiale fixe un plafond d'emplois global pour l'Etat, réparti en plafonds d'emplois ministériels et institutionnels* ».

Ainsi, les dépassements sur les plafonds d'emplois autorisés s'élèvent à 347,629 milliards. La situation détaillée par ministère et institution est retracée à **l'annexe n°6**.

Les dépassements les plus importants sur les dépenses de personnel sont relevés au niveau du Ministère de l'Intérieur, du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, de la Présidence de la République, du Ministère de la Fonction publique pour respectivement 19,31 milliards de F CFA, 15,68 milliards de F CFA, 7,76 milliards de F CFA et 4,17 milliards de F CFA.

Aux termes de l'article 12 de la loi organique n°2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances « *les crédits de personnel sont assortis, par ministère et institution constitutionnelle, de plafonds d'autorisation d'emplois rémunérés par l'Etat.* »

La Cour rappelle qu'en vertu de l'article 20 de la loi organique susvisée « *toutes les autorisations d'engagement et tous les crédits de paiement ainsi que les plafonds d'autorisation d'emplois rémunérés par l'Etat sont limitatifs* ».

La Cour précise que les dépassements sur les dépenses de biens et services ainsi que l'exécution des dépenses de personnel au-delà des plafonds autorisés constituent des irrégularités et invite le Ministre des Finances et du Budget à prendre les dispositions appropriées pour y mettre un terme.

1.2.2 Crédits non consommés

Les crédits non consommés s'élèvent à 499,38 milliards de F CFA. Leur analyse s'opère selon la nature et selon la destination.

1.2.2.1 Crédits non consommés selon la nature

Les crédits non consommés par nature de dépense concernent les charges financières de la dette (2,64 milliards de F CFA), les dépenses de biens et services (157,82 milliards de F CFA), les dépenses de personnel (328,05 milliards de F CFA) et les transferts courants (10,87 milliards de F CFA). La situation des crédits non consommés est retracée au tableau ci-dessous.

Tableau n°64 : Répartition des crédits non consommés par nature

En milliards de F CFA

Nature de dépense	CP ouverts	Dépenses payées	Crédits disponibles	Parts (%)
Charges financières de la dette	309,00	306,36	2,64	0,53
Dépenses de personnel	649,86	321,81	328,05	65,69
Biens et services	583,80	425,99	157,82	31,60
Transferts courants	868,21	857,34	10,87	2,18
Total général	2410,87	1911,49	499,38	100

1.2.2.2 Crédits non consommés selon la destination

Suivant la destination, les crédits non consommés se répartissent entre les dotations (157,86 milliards de F CFA) et les programmes (341,51 milliards de F CFA). Les programmes concentrent 68,39% du volume de crédits non consommés.

La situation des crédits non consommés est retracée dans le tableau qui suit.

Tableau n°65 : Répartition des crédits non consommés sur ressources internes par destination

En milliards de F CFA

Programmes – Dotations	CP ouverts	Dépenses payées	Crédits disponibles	Parts (%)
Dotation	834,48	676,61	157,86	31,61
Charges financières de la dette	309,00	306,36	2,64	0,53
Charges non Réparties	424,37	270,30	154,07	30,85
Institutions constitutionnelles	101,11	99,96	1,15	0,23
Programmes	1576,39	1234,88	341,51	68,39
Programmes métiers	1431,74	1110,16	321,58	64,40
Programmes support	144,65	124,72	19,93	3,99
Total général	2410,87	1911,49	499,38	100

Les programmes métiers et les charges non réparties concentrent l'essentiel des crédits non consommés pour respectivement 321,58 milliards de F CFA et 154,07 milliards de F CFA, soit plus de 95% du total des crédits disponibles sur les dépenses ordinaires.

Les crédits non consommés les plus importants relatifs aux programmes métiers concernent particulièrement les programmes « *Enseignement élémentaire* », « *Enseignement moyen général* » et « *Enseignement secondaire général* » pour des montants respectifs de 178,74 milliards de F CFA, 88,71 milliards de F CFA et 18,48 milliards de F CFA, soit 57,25% des crédits non consommés

La situation détaillée des crédits non consommés sur les dépenses ordinaires est présentée à l'annexe n°7.

Le MFB explique l'importance des crédits non engagés au niveau des programmes « Enseignement élémentaire », « Enseignement moyen général » et « Enseignement secondaire général » par un problème de rattachement des dépenses de personnel desdits programmes au programme « pilotage ».

Cette pratique amène des biais dans l'analyse des situations d'exécution budgétaire des programmes et pose un problème d'exhaustivité des crédits alloués aux programmes.

La Cour rappelle qu'aux termes de l'article 12 de la LOLF « (...) les crédits de chaque programme ou dotation sont décomposés selon leur nature en crédits de personnel, biens et service, investissement, transferts courants et transferts en capital (...) ».

Recommandation n° 8 :

La Cour demande au Ministre des Finances et du Budget de veiller au rattachement à chaque programme de l'ensemble des crédits qui lui sont alloués.

2. Gestion des crédits d'investissement

L'examen de la gestion des autorisations budgétaires relatives aux dépenses d'investissement porte sur les crédits alloués aux investissements sur ressources internes et sur les investissements sur ressources externes.

2.1. Gestion des crédits d'investissement sur ressources internes

L'analyse de la gestion des crédits d'investissement sur ressources internes est axée sur les modifications des crédits en cours de gestion et leur utilisation.

2.1.1. Modifications des crédits en cours de gestion

Les modifications des crédits relatifs aux dépenses d'investissement portent sur le montant et la répartition.

2.1.1.1. Modifications du montant des crédits de paiement

Le montant des crédits de paiement pour la gestion 2021 est modifié par les lois de finances rectificatives n°2021-29 du 05 juillet 2021 et n°2021-37 du 22 novembre 2021 ainsi que par les actes réglementaires relatifs aux ouvertures de crédits et aux reports effectués sur les crédits disponibles en fin 2020.

A. Modifications par voie législative

Tableau n°66 : Variation des prévisions des dépenses d'investissement sur ressources internes entre la LFI et la LFR 2

Nature de dépense	LFI	LFR 1	LFR 2	Variations	
				LFI - LFR1	LFR1 - LFR2
Investissements exécutés par l'Etat	357,64	193,58	152,70	-45,87%	-21,12
Transferts en capital	393,36	547,42	664,40	39,17%	21,37
Total général	751,00	741,00	817,10	-1,33%	10,27

Les crédits de paiement des dépenses d'investissement sur ressources internes sont réévalués à 817,10 milliards de F CFA contre 751 milliards de F CFA en prévisions initiales, soit une augmentation de 66,10 milliards de F CFA. Cette hausse est portée par les transferts en capital qui passent de 393,36 milliards de F CFA à 664,40 milliards de F CFA, soit une augmentation

de 271,04 milliards de F CFA.

En revanche, les crédits relatifs aux dépenses d'investissement exécutés par l'Etat connaissent une baisse de 204,94 milliards de F CFA passant de 357,64 milliards de F CFA à 152,70 milliards de F CFA.

B. Modifications par voie réglementaire

Pour la gestion 2021, des crédits supplémentaires affectés aux dépenses d'investissement, d'un montant de 158,43 milliards de F CFA ouverts après la LFR2. Ce montant est constitué par des décret d'avances d'un montant de 93,64 milliards de F CFA, d'arrêté de report de 40,11 milliards de F CFA et des fonds de concours de 24,68 milliards de F CFA.

La situation des modifications opérées se présente ainsi qu'il suit :

Tableau n°67 : situation des ouvertures et annulations de crédits

Référence actes	Natures de dépenses				Total général	Consolidés	Non consolidés
	Biens et services	Transferts Courants	Investissements exécutés par l'Etat	Transferts en capital			
ARRETE portant annulation de crédits sur la gestion 2021		- 39 037 288 944	- 72 755 514 023	- 41 245 476 086	- 153 038 279 053	- 57 098 068 941	- 95 940 210 112
N°010075		- 2 400 000 000	- 38 498 501 710		- 40 898 501 710	- 40 898 501 710	
N°048407		- 34 552 288 944	- 20 812 445 082	- 40 575 476 086	- 95 940 210 112		- 95 940 210 112
N°1447		- 2 085 000 000	- 13 444 567 231	- 670 000 000	- 16 199 567 231	- 16 199 567 231	
ARRETE portant constatation de recettes et ouverture de crédits sur fonds de concours sur la gestion 2021				24 678 164 039	24 678 164 039	-	24 678 164 039
N°017535				8 823 979 540	8 823 979 540		8 823 979 540
N°027725				15 854 184 499	15 854 184 499		15 854 184 499
ARRETE portant ouverture de crédits de fonds de concours sur la gestion 2021		59 320 930 920		120 198 017 902	179 518 948 822	179 518 948 822	-
N°031080		36 701 982 098		109 998 017 902	146 700 000 000	146 700 000 000	
N°031996		15 768 948 822		10 200 000 000	25 968 948 822	25 968 948 822	
N°033657		6 850 000 000			6 850 000 000	6 850 000 000	
ARRETE portant report de crédits du budget général de la gestion 2020 sur 2021			12 085 422 040	28 027 761 350	40 113 183 390	-	40 113 183 390
N°001030			6 192 295 361	18 693 686 499	24 885 981 860		24 885 981 860
N°001963			2 499 046 489		2 499 046 489		2 499 046 489
N°003329			1 499 376 740	8 655 617 851	10 154 994 591		10 154 994 591
N°013141			1 894 703 450	22 500 000	1 917 203 450		1 917 203 450
N°015064				655 957 000	655 957 000		655 957 000
DECRET portant ouverture de crédit à titre d'avance sur la gestion 2021	273 533 644 587	2 300 000 000	20 907 661 056	129 830 617 997	426 571 923 640	126 047 339 204	300 524 584 436
N°2021-1164 du 15 septembre 2021	68 949 270 263				68 949 270 263	68 949 270 263	
N°2021-1570 du 24 novembre 2021		2 300 000 000	20 907 661 056	72 732 549 056	95 940 210 112		95 940 210 112
N°2021-1800 31 décembre 2021	204 584 374 324				204 584 374 324		204 584 374 324
N°2021-225 du 11 février 2021				16 199 567 231	16 199 567 231	16 199 567 231	
N°2021-418 31 mars 2021				40 898 501 710	40 898 501 710	40 898 501 710	
Total général	273 533 644 587	22 583 641 976	- 39 762 430 927	261 489 085 202	517 843 940 838	248 468 219 085	269 375 721 753

Les travaux réalisés sur les modifications effectuées par voie réglementaire permettent d'établir les constats ci-après.

- des ouvertures de crédits portées, pour l'essentiel, par des décrets d'avances ;
- des manquements relatifs à l'utilisation et la ratification de décrets d'avances ;
- un non-respect des règles applicables aux reports de crédits ;
- des dépassements du cumul des virements et transferts de crédits alloués au programme.

B.1 Des ouvertures de crédits portées par les décrets d'avance

La loi n°2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances en son l'article 23 dispose :
« En cas d'urgence ou de nécessité impérieuse d'intérêt national, des crédits supplémentaires peuvent être ouverts par décret d'avance.

L'Assemblée nationale est immédiatement informée et les crédits ouverts sont ratifiés par la plus prochaine loi de finances. »

Au cours de la gestion 2021, le Gouvernement a procédé à des ouvertures de crédits supplémentaires d'un montant de 158 431 557 541 F CFA opérées par des décrets d'avances, des arrêtés de report de crédits et des arrêtés portant ouverture de crédits sur fonds de concours.

Le tableau ci-dessous présente les ouvertures de crédits supplémentaires par actes réglementaires intervenus après la LFR 2.

Tableau n°68 : Situation des ouvertures de crédits au titre des dépenses en capital

Nature des actes	Investissements exécutés par l'Etat	Transferts en capital	Total général	Parts (%)
ARRETE portant constatation de recettes et ouverture de crédits sur fonds de concours sur la gestion 2021		24 678 164 039	24 678 164 039	15,58
017535 du ...		8 823 979 540	8 823 979 540	5,57
027725 du ...		15 854 184 499	15 854 184 499	10,01
ARRETE portant report de crédits du budget général de la gestion 2020 sur 2021	12 085 422 040	28 027 761 350	40 113 183 390	25,32
001030 du 25/01/2021	6 192 295 361	18 693 686 499	24 885 981 860	15,71
001963 du 09/02/2021	2 499 046 489		2 499 046 489	1,58
003329 du 05/03/2021	1 499 376 740	8 655 617 851	10 154 994 591	6,41
013141 du 09/04/2021	1 894 703 450	22 500 000	1 917 203 450	1,21
015064 du 14/04/2021		655 957 000	655 957 000	0,41
DECRET portant ouverture de crédit à titre d'avance sur la gestion 2021	20 907 661 056	72 732 549 056	93 640 210 112	59,10
2021-1570	20 907 661 056	72 732 549 056	93 640 210 112	59,10
Total général	32 993 083 096	125 438 474 445	158 431 557 541	100,00

Les ouvertures de crédits supplémentaires par actes réglementaires sont effectuées pour 59,10% (93,64 milliards de F CFA) par décret d'avances alors que les crédits ouverts sur fonds de concours et les reports de crédits occupent respectivement 15,58% et 25,32%.

Les décret d'avance sont répartis entre les programmes « Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution » (30,97%), « Financement du développement territorial » (17,09%), « Electrification rurale et Energies renouvelables » (9,61%) et « Logement, construction d'équipement et d'infrastructures publiques » (6,07%).

L'annexe n°8 présente la situation détaillée des ouvertures de crédits par programme.

B.2. Des manquements relatifs à l'utilisation et à la ratification de décrets d'avance

La Cour observe l'ouverture de crédits supplémentaires par décret d'avance deux jours après la LFR 2 et la non-ratification des décrets dans la loi de finances la plus proche.

- **Une ouverture de crédits supplémentaires par décret d'avance intervenue deux jours après le vote de la LFR 2**

Le décret n°2021-1570 du 24 novembre 2021 portant ouverture de crédits d'un montant de 95,94 milliards de F CFA à titre d'avances évoque dans son rapport de présentation que « la mise en œuvre des opérations budgétaires de l'Etat a nécessité l'exécution de dépenses urgentes et prioritaires en cette fin de gestion 2021 (...) ».

Le MFB précise que « *l'urgence a été déclarée* » après que le projet de LFR a été bouclé et passé en Conseil des Ministres.

La Cour rappelle que les crédits ouverts dans ledit décret d'avances concernent, pour l'essentiel, le financement complémentaire du programme d'électrification rurale, de la cité ministérielle, du fonds d'équipement des collectivités territoriales, le paiement des arriérés du projet de construction du Mémorial de Gorée, le projet d'élaboration de cartes d'identité biométriques, du reliquat des participations financières de l'Etat, etc.

Le besoin de rallonge de crédits au profit de ces projets en cours d'exécution devait être connu au moment de la préparation de la LFR 2.

- *Non ratification de décrets d'avance par la loi de finances rectificative*

Au cours de la gestion 2021, le Gouvernement a adopté cinq (05) décrets d'avances pour ouvrir des crédits supplémentaires pour un montant total de 426,57 milliards de F CFA dont 150 738 279 053 FCFA au titre des dépenses en capital.

La loi organique n°2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances en son article 23 dispose : « *En cas d'urgence ou de nécessité impérieuse d'intérêt national, des crédits supplémentaires peuvent être ouverts par décret d'avances.*

L'Assemblée Nationale est immédiatement informée et les crédits ouverts sont ratifiés par la plus prochaine loi de finances. »

En son article 13, le projet de loi de règlement 2021 dispose : « *sont ratifiés les crédits ouverts par les décrets n°2021-225 du 11 février 2021, n°2021-418 du 31 mars 2021 portant ouverture de crédits (...)* ».

La Cour constate que les décrets susvisés ne sont ratifiés, ni par la loi n°2021-29 du 05 juillet 2021 portant première loi de finances rectificative ni par la loi n°2021-37 du 22 novembre 2021 portant seconde loi de finances rectificative alors que la ratification des crédits ouverts par le décret n°2021-1164 en date du 15 septembre 2021 d'un montant de 68 949 270 263 FCFA a été effectuée par la LFR 2.

Cette pratique consistant à différer la ratification des décrets d'avance ne favorise pas la transparence dans l'exécution du budget et ne permet pas à l'Assemblée Nationale d'exercer en temps opportun son pouvoir de contrôle.

Le MFB prend acte de la remarque de la Cour.

Recommandation n°9 :

La Cour demande au Ministre des Finances et du Budget de veiller à la ratification des décrets d'avance à la loi de finances la plus proche conformément à l'article 26 de la loi organique n°2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances.

B.3 un non-respect des règles applicables aux reports de crédits

Sur des crédits globaux d'un montant de 751 milliards de F CFA affecté au Budget consolidé d'Investissement, les reports de crédits sont de 37,55 milliards de F CFA.

Lesdits reports de crédits sont autorisés par des arrêtés n°003329 du 05 mars 2021, n°001030 du 25 janvier 2021 et n°001963 du 9 février 2021 portant report de crédits du budget consolidé d'investissement pour des montants respectifs de 10,15 milliards de FCFA, 24,90 milliards de FCFA et 2,50 milliards de F CFA.

Au regard de l'article 59 du décret n°2020-1020 du 6 mai 2020 relatif à la gestion budgétaire de l'Etat, modifié, les crédits non consommés à la clôture de l'année peuvent être reportés par arrêté du Ministre chargé des Finances jusqu'à la limite de 5% des crédits de l'année en cours.

L'examen des reports de crédits fait ressortir des manquements relatifs au non-respect des délais prescrits et de la limite fixée pour appliquer lesdits reports.

- ***Reports effectués au-delà du délai règlementaire***

L'article 59 du décret n°2020-1020 du 06 mai 2020 relatif à la gestion budgétaire de l'Etat dispose que « (...) *les reports de crédits ne sont possibles qu'après la clôture de la gestion budgétaire précédente qui constate la disponibilité des crédits et avant la fin du mois de février de l'année en cours* ».

La Cour constate que le Ministère des Finances et du Budget a procédé à des reports de crédits au-delà du mois de février en violation des délais fixés par le décret susvisé. Il s'agit notamment des arrêtés n°003329 du 05 mars 2021, n°013141 du 09 avril 2021 et n°015064 du 14 avril 2021.

La Cour rappelle que cette pratique contrevient aux règles de gestion établies et invite le Ministre des Finances et du Budget à y mettre un terme.

- ***Dépassements de la limite des 5% fixée pour les reports de crédits***

Le Ministère des Finances et du Budget a appliqué les reports sur la base de l'enveloppe globale, des investissements en capital de la LFI. Ainsi, pour la gestion 2021, suivant les crédits alloués au budget consolidé d'investissement de 751 milliards de F CFA au titre de la LFI 2021, les crédits d'un montant de 37,55 milliards de F CFA ont été reportés, soit 5% de l'enveloppe.

Cependant, l'article 59 du décret n° 2020-1020 du 06 mai 2020 relatif à la gestion budgétaire de l'Etat précise : « *les reports de crédits ne sont possibles que dans la limite de 5% des crédits ouverts par la loi de finances de la nouvelle année pour le programme concerné* ».

Les crédits de la gestion 2020 reportés en 2021 suivant les arrêtés n°001030 du 23/01/2021, n°001963 du 09/02/2021 et n°003329 du 05/03/2021 ne respectent pas la limite des 5% des crédits ouverts pour le programme.

En effet, le mode de détermination des reports appliqué contrevient aux dispositions de l'article 59 précité qui vise expressément le programme. Il se réfère plus aux dispositions du décret n°2009-192 du 27 février 2009 relatif aux reprises en engagements et aux reports de crédits du budget général abrogé par le décret sur la GBE.

Par ailleurs, la Cour relève que le montant des crédits reportés de 37,55 milliards de F CFA est différent de celui de 36,27 milliards de F CFA inscrit au PLR 2020, soit un écart de 1 271 223 510 F CFA.

Le MFB confirme l'écart qui résulte de la non-prise en compte dans le PLR 2020 des ressources extérieures du PIC IV.

Le dépassement de la limite des 5% autorisée concerne 34 programmes de 18 ministères. La situation des reports de crédits dépassant les 5% autorisés par programme est retracée au tableau suivant.

Tableau n°69 : Situation des dépassements sur reports de crédits par programme

SECTION	PROGRAMME	LIBELLE	Nature de dépenses	Montant disponible 2020	Montant reporté CP	Crédits ouverts par la LFI 2021	Taux de report %
30	0009	Secrétariat général du Gouvernement	6	1 335 292 000	1 035 292 000	4 005 000 000	25,85%
	Total 0009			1 335 292 000	1 035 292 000	4 005 000 000	25,85%
	2003	Gestion des Affaires consulaires et promotion des SE	5	24 548 187	19 929 800	170 000 000	11,72%
	Total 2003			24 548 187	19 929 800	170 000 000	11,72%
32	2005	Défense du territoire national	5	2 803 924 305	2 802 677 441	10 074 264 829	27,82%
			6	628 000 000	628 000 000	16 800 000 000	3,74%
	Total 2005			3 431 924 305	3 430 677 441	26 874 264 829	31,56%
33	1003	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	5	299 976 100	202 552 428	1 252 000 000	16,18%
	Total 1003			299 976 100	202 552 428	1 252 000 000	16,18%
	2009	Sécurité publique	5	56 825 029	24 418 146	2 600 000 000	0,94%
			6	600 000 000	500 000 000	5 000 000 000	10,00%
	Total 2009			656 825 029	524 418 146	7 600 000 000	10,94%
	2011	Administration territoriale	5	86 524 344	69 951 408	200 000 000	34,98%
Total 2011			86 524 344	69 951 408	200 000 000	34,98%	
34	2014	Justice judiciaire	5	604 672 475	124 711 371	850 000 000	14,67%
	Total 2014			604 672 475	124 711 371	850 000 000	14,67%
	2015	Education surveillée et Protection judiciaire de l'Enfant	5	100 300 638	52 976 568	375 000 000	14,13%
Total 2015			100 300 638	52 976 568	375 000 000	14,13%	
41	2027	Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières	6	15 766 998 874	8 714 608 553	13 000 000 000	67,04%
Total 2027			15 766 998 874	8 714 608 553	13 000 000 000	67,04%	
	2031	Augmentation de la product et valorisa des pdts agricoles	5	905 893 362	519 479 473	6 443 700 000	8,06%
Total 2031			905 893 362	519 479 473	6 443 700 000	8,06%	
	2036	Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	5	989 822 904	229 771 400	2 142 905 931	10,72%
			Total 2036			989 822 904	229 771 400
	2038	Gestion du secteur financier	5	280 380 178	279 714 870	257 719 615	108,53%
			Total 2038			280 380 178	279 714 870
44	2039	Electrification rurale et Energies renouvelables	5	11 535 527	299 720	5 397 500 000	0,01%
			6	2 079 155 227	1 075 000 000	2 720 000 000	39,52%
	Total 2039			2 090 690 754	1 075 299 720	8 117 500 000	39,53%
45	2041	Développement du marché intérieur et de la consommation	6	920 000 000	500 000 000	2 055 000 000	24,33%
	Total 2041			920 000 000	500 000 000	2 055 000 000	24,33%
	2042	Renforcement de l'intégration du Sénégal dans le commerce in	5	5 831 320	1 859 680	16 550 000	11,24%
	Total 2042			5 831 320	1 859 680	16 550 000	11,24%
	2047	Cadre de vie	6	2 109 865 000	625 844 351	250 000 000	250,34%
Total 2047			2 109 865 000	625 844 351	250 000 000	250,34%	
50	2054	Enseignement Elémentaire	5	469 132 529	284 036 462	2 783 666 721	10,20%
			6	1 256 791 917	300 000 000	302 000 000	99,34%
	Total 2054			1 725 924 446	584 036 462	3 085 666 721	109,54%
	2055	Enseignement Moyen général	5	1 206 053 763	661 299 133	2 527 128 990	26,17%
			Total 2055			1 206 053 763	661 299 133
	2056	Enseignement secondaire général	5	1 475 950 028	606 282 535	1 706 000 000	35,54%
Total 2056			1 475 950 028	606 282 535	1 706 000 000	35,54%	
54	2066	Santé de référence	5	687 088 017	254 064 040	5 137 438 766	4,95%
			6	550 000 000	550 000 000	4 955 561 234	11,10%
	Total 2066			1 237 088 017	804 064 040	10 093 000 000	16,04%
	2067	Protection sociale	5	186 158 253	117 000 000	700 497 038	16,70%
Total 2067			186 158 253	117 000 000	700 497 038	16,70%	
55	1021	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	5	106 240 162	83 140 075	211 250 000	39,36%
	Total 1021			106 240 162	83 140 075	211 250 000	39,36%
	2068	Education à la citoyenneté et promotion du volontariat	5	1 000 174 849	1 000 000 000	4 084 300 000	24,48%
Total 2068			1 000 174 849	1 000 000 000	4 084 300 000	24,48%	

SECTION	PROGRAMME	LIBELLE	Nature de dépenses	Montant disponible 2020	Montant reporté CP	Crédits ouverts par la LFI 2021	Taux de report %
58	2098	Famille et genre	5	230 651 228	67 260 000	1 121 500 000	6,00%
	Total 2098			230 651 228	67 260 000	1 121 500 000	6,00%
	2101	Enfance	6	645 000 000	525 000 000	-	Na
	Total 2101			645 000 000	525 000 000	-	Na
	2110	Autonomie Economique des femmes	5	342 959 466	247 378 718	1 397 754 530	17,70%
Total 2110			342 959 466	247 378 718	1 397 754 530	17,70%	
59	2077	Développement des offres de formation professionnelle et tec	5	1 179 835 428	217 683 955	3 909 330 816	5,57%
	Total 2077			1 179 835 428	217 683 955	3 909 330 816	5,57%
61	2022	Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé	5	5 992 787	5 912 980	851 677 146	0,69%
			6	1 665 000 000	1 640 000 000	3 000 000 000	54,67%
	Total 2022			1 670 992 787	1 645 912 980	3 851 677 146	55,36%
62	2079	Productions animales	5	524 422 798	207 997 912	3 910 940 731	5,32%
			6	1 209 025 527	1 042 900 000	2 021 117 373	51,60%
	Total 2079			1 733 448 325	1 250 897 912	5 932 058 104	56,92%
65	2085	Cohérence territoriale	6	1 036 875 000	757 000 000	2 340 173 480	32,35%
	Total 2085			1 036 875 000	757 000 000	2 340 173 480	32,35%
	2086	Gouvernance territoriale	5	80 505 650	44 287 194	431 000 000	10,28%
	Total 2086			80 505 650	44 287 194	431 000 000	10,28%
68	2089	Programme d'Accès à l'Eau Potable	6	7 805 533 758	1 814 428 746	6 775 000 000	26,78%
	Total 2089			7 805 533 758	1 814 428 746	6 775 000 000	26,78%
75	2091	Education supérieure	5	2 553 005 024	680 584 920	46 685 149 770	1,46%
			6	625 000 000	600 000 000	348 768 050	172,03%
	Total 2091			3 178 005 024	1 280 584 920	47 033 917 820	173,49%
84	2105	Développement communautaire et équité territoriale	6	1 869 773 500	1 869 773 500	15 000 000 000	12,47%
	Total 2105			1 869 773 500	1 869 773 500	15 000 000 000	12,47%
Total général				56 320 715 154	30 983 117 379	183 809 895 020	

5= investissements exécutés par l'Etat

6= transferts en capital

Les dépassements sur la limite des 5% sont particulièrement accentués au niveau des programmes « *Cadre de vie* » « *Education supérieure* », « *Gestion du secteur financier* » et « *Enseignement élémentaire* » pour respectivement 250,34%, 172,03%, 108,53% et 99,34%.

Le MFB explique ces dépassements par les arbitrages effectués sur les lignes de dépenses d'investissement.

Recommandation n°10 :

La Cour demande au Ministre des Finances et du Budget de veiller au respect des règles de report des crédits conformément à la loi organique n°2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances.

B.4 dépassements du cumul des virements et transferts de crédits alloués au programme

L'article 21 de la LOLF repris par l'article 49 du décret relatif à la gestion budgétaire de l'Etat dispose que « *des transferts et virements de crédits peuvent, en cours d'exercice, modifier la répartition des crédits budgétaires entre programmes* ». Toutefois, « *le total cumulé des transferts et des virements affectant en valeur absolue les crédits d'un programme en cours de gestion ne peut dépasser 10% du montant des crédits alloués au programme par la loi de finances initiale, sauf nécessité impérieuse dûment justifiée dans le rapport du décret ou la note de présentation de l'arrêté pris à cet effet* ».

La Cour constate que 32 programmes ont enregistré un cumul des transferts et virements de crédits supérieur à 10% des crédits ouverts par la LFI au titre de ces programmes.

Le tableau ci-dessous présente la situation du cumul des virements et transferts de crédits.

Tableau n°70 : situation des dépassements relatifs au cumul des virements et transferts de crédits par programme

Code Section	Libellé Section	Code Programmes/ Dotations	Libellé Programme/Dotation	Prévisions LFI	Virements et transferts	Taux en valeur absolue
32	Ministère des Forces Armées	1002	Pilotage coordination et gestion administrative	24 799 651 565	- 2 575 000 000	10,38%
33	Ministère de l'Intérieur	2009	Sécurité publique	66 545 932 168	8 345 010 004	12,54%
33	Ministère de l'Intérieur	2012	Gouvernance électorale	17 567 716 000	-10 219 500 000	58,17%
34	Ministère de la Justice	1004	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	5 545 209 978	775 000 000	13,98%
35	Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du service public	1005	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1 082 481 425	170 000 000	15,70%
35	Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du service public	2018	Renouveau du service public	1 121 304 000	300 000 000	26,75%
43	Ministère des Finances et du Budget	2032	Gestion ressources douanières et protection de l'économie	18 382 525 264	4 033 700 000	21,94%
43	Ministère des Finances et du Budget	2035	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	45 270 586 224	105 315 105 867	232,63%
43	Ministère des Finances et du Budget	2037	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	17 633 452 667	1 961 303 690	11,12%
44	Ministère du Pétrole et des Energies	1012	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1 110 892 453	355 000 000	31,96%
44	Ministère du Pétrole et des Energies	2039	Electrification rurale et Energies renouvelables	41 389 892 847	- 5 931 349 360	14,33%
44	Ministère du Pétrole et des Energies	2040	Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combustibles	49 783 371 934	-44 036 108 289	88,46%
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	2045	Aménagement et développement urbain	21 207 413 000	-19 499 500 000	91,95%
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	2046	Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub	35 226 542 584	-18 457 274 214	52,40%
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	2047	Cadre de vie	26 167 000 869	6 449 871 293	24,65%
47	Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	1015	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	759 083 283	100 000 000	13,17%
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	2050	Développement de l'Offre touristique	11 664 878 734	- 4 950 000 000	42,44%
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	2052	Développement des infrastructures aéroportuaires	14 572 712 500	- 3 595 241 470	24,67%
52	Ministère des Sports	1018	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1 524 931 535	1 759 000 000	115,35%
53	Ministère de la Culture et de la Communication	2062	Développement et Encadrement du Secteur de la Communication	9 189 922 396	929 731 573	10,12%
55	Ministère de la Jeunesse	2069	Protection sociale des jeunes et gestion de leur groupement	1 048 303 014	480 000 000	45,79%
55	Ministère de la Jeunesse	2070	Promotion socioéconomique des jeunes	10 743 963 516	- 6 011 826 336	55,96%
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	1022	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2 090 623 536	229 500 000	10,98%
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	2103	Développement de l'emploi	1 295 014 000	250 000 000	19,30%
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	1032	Pilotage gestion et coordination administrative	2 568 569 256	300 000 000	11,68%
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	2022	Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé	17 585 506 682	3 989 548 440	22,69%
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoire	2087	Financement du développement territorial	87 023 122 520	-17 161 690 516	19,72%
71	Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel	2121	Développement de l'artisanat	2 365 081 550	- 8 500 000 000	359,40%
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	2092	(Euvres sociales universitaires	106 643 952 623	14 378 966 070	13,48%
83	Ministère des Mines et de la Géologie	1566	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2 289 538 931	366 273 000	16,00%
83	Ministère des Mines et de la Géologie	2115	Mines	890 014 000	92 677 245	10,41%
84	Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	1035	Pilotage, Gestion et Coordination administrative	1 284 401 894	220 000 000	17,13%
Total				646 373 592 948	9 863 196 997	

Le MFB explique ces dépassements par l'application non effective des réformes budgétaires et le paramétrage du SYSBUDGEP

Recommandation n° 11

La Cour demande au Ministre des Finances et du Budget de veiller au respect des règles applicables aux virements et transferts de crédits.

2.1.1.2. Modification de la répartition des crédits

La répartition des crédits de paiement est modifiée par des transferts et des virements de crédit opérés par arrêté. Les augmentations et diminutions de crédits s'équilibrent à 203,61 milliards de F CFA. Le tableau ci-après présente la situation des modifications réglementaires des crédits

de paiement.

Tableau n°71 : Modifications réglementaires des crédits de paiement en 2021

En milliards de F CFA

Nature de dépenses	Dotations des charges non réparties		Dotations des institutions constitutionnelles		Programmes métiers		Programmes support		Total Augmentation	Total Diminution
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution		
Investissements exécutés par l'Etat	0,00	-13,23	0,35	-0,25	18,94	-13,61	2,89	-1,72	22,18	-28,80
Transferts en capital	29,60	-30,56	2,83	-12,38	144,47	-125,72	4,53	-6,15	181,43	-174,81
Total général	29,60	-43,79	3,18	-12,63	163,41	-139,33	7,42	-7,87	203,61	-203,61

Les augmentations de crédits des dépenses d'investissement bénéficient particulièrement aux transferts en capital pour 181,43 milliards de F CFA représentant 89,10%. Les augmentations au profit des investissements exécutés par l'Etat s'établissent à 22,18 milliards de F CFA.

L'augmentation des dépenses de transfert en capital concerne, pour l'essentiel, les programmes « *Elaboration des lois de finances et suivi de l'exécution budgétaire* », les charges non réparties et le programme « *Education supérieure* » pour respectivement 72,09 milliards de F CFA, 29,60 milliards de F CFA et 11,02 milliards de F CFA représentant des parts respectives de 35,41%, 14,54% et 5,41% par rapport aux augmentations totales de dépenses d'investissement.

L'augmentation des crédits des « investissements exécutés par l'Etat » est réalisée au profit du programme « *Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières* » pour un montant de 4 milliards de F CFA, du programme « *Cadre de vie* » pour un montant de 1,90 milliard de F CFA et du programme « *lutte contre la déforestation et la dégradation des terres* » pour un montant de 1,39 milliard de F CFA. Les réductions de crédits des dépenses d'investissement portent pour 85,85% de crédits sur les transferts en capital. Elles s'élèvent à 174,81 milliards de F CFA pour les transferts en capital contre 28,80 milliards de F CFA pour les investissements exécutés par l'Etat.

Les diminutions les plus importantes sont opérées au niveau des « charges non réparties », du programme « *Elaboration des lois de finances et suivi de l'exécution budgétaire* » et du programme « *aménagement et développement urbain* » pour respectivement 30,56 milliards de F CFA, 24,90 milliards de F CFA et 19,57 milliards de F CFA, soit 42,92%.

Les diminutions des crédits d'investissements exécutés par l'Etat concernent les charges non réparties pour 13,23 milliards de F CFA, le programme « *éducation supérieure* » pour 1,31 milliard de F CFA et le programme « *électrification rurale et énergie renouvelable* ».

La situation détaillée des modifications des dépenses d'investissement sur ressources internes par nature et par destination est jointe en annexe 9.

2.1.2. Utilisation des crédits

L'examen de l'utilisation des crédits d'investissement sur ressources internes fait ressortir des crédits non consommés d'un montant de 102,88 milliards de F CFA répartis en « *investissements exécutés par l'Etat* » et en « *transferts en capital* ».

Les crédits non consommés occupent une proportion de 11,27% des crédits de paiements ouverts.

Les programmes métiers enregistrent 99,30 milliards de FCFA de crédits non consommés, soit 96,52%.

La répartition des crédits non consommés par nature et par destination est présentée au tableau qui suit.

Tableau n°72 : Répartition des crédits non consommés par nature et par destination

En milliards de F CFA

Nature dépenses	Dotation	Programme métier	Programme support	Total général
Investissements exécutés par l'Etat	0,27	30,39	2,19	32,85
Transferts en capital	1,12	68,91	0,00	70,03
Total général	1,39	99,30	2,19	102,88

La situation des crédits non consommés est appréciée selon la nature et la destination.

2.1.2.1. Crédits non consommés selon la nature

Les crédits non consommés des « investissements exécutés par l'Etat » s'établissent à 32,85 milliards de F CFA contre 70,03 milliards de F CFA pour les « transferts en capital ». La situation des crédits d'investissement non consommés en fin de gestion est indiquée au tableau ci-après.

Tableau n°73 : Répartition des crédits d'investissements sur ressources internes non consommés par nature

En milliards de F CFA

Nature de dépense	CP ouverts	Dépenses payées	Crédits non consommés	Taux de non consommation (%)	Parts (%)
Investissements exécutés par l'Etat	162,47	129,66	32,85	20,22	31,93
Transferts en capital	749,77	679,74*	70,03	9,34	68,07
Total général	912,24	809,39	102,88	11,27	100

Source : PLR 2021

2.1.2.2. Crédits non consommés selon la destination

Les crédits non consommés se répartissent entre les dotations (1,39 milliard de F CFA), les programmes métiers (99,30 milliards de F CFA) et les programmes support (2,19 milliards de F CFA). Les programmes concentrent 98,65% du volume de crédits non consommés. Ce taux est particulièrement tiré par les programmes métiers.

La situation des crédits non consommés est retracée dans le tableau qui suit.

Tableau n°74 : Répartition des crédits non consommés par destination

En milliards de F CFA

Programme - Dotation	CP ouverts	Dépenses payées	Crédits non consommés	Parts (%)
Dotations	80,38	78,99	1,39	1,35
Charges non Réparties	52,14	52,01	0,14	0,13
Institutions constitutionnelles	28,23	26,98	1,25	1,21
Programmes	831,86	730,40	101,50	98,65
Programme métier	776,01	676,74	99,30	96,52
Programme support	55,85	53,66	2,19	2,13
Total général	912,24	809,39	102,88	100,0

Les crédits non consommés relatifs aux programmes métiers, se répartissent par ordre d'importance entre les programmes « *Financement Développement territorial* » du Ministère des Collectivités territoriales et l'Aménagement Territoire pour 26,21 milliards de F CFA (25,48%), et « *Electrification rurale et Energie renouvelable* » du Ministère du Pétrole et de l'Energie pour 8,32 milliards de F CFA (8,09%).

Le Ministère des Finances et du Budget souligne que l'importance des crédits non consommés pour le programme « *Financement développement territorial* » est due particulièrement au « *F.E.C.T/Fonds d'Équipement des Collectivités territoriales* » dont les crédits non consommés ont été totalement reportés sur la gestion 2022.

L'importance des crédits non consommés relatifs au programme « *Électrification rurale et Énergie renouvelable* », est due aux difficultés notées dans la mise en œuvre de certains projets.

La situation détaillée des crédits non consommés sur les dépenses d'investissement financés sur ressources internes est jointe à l'**annexe n°10**.

2.2. Gestion des crédits d'investissement sur ressources externes

Les crédits d'investissement sur ressources externes sont répartis en emprunts et subventions. La situation d'exécution des crédits se présente ainsi qu'il suit :

Tableau n°75 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement sur ressources externes

En milliards de F CFA

Ressources extérieures	LFI	LFR 2	Crédit de la gestion	Exécution	Taux d'exécution (%)	Crédits non consommés	Taux de non consommation (%)
Emprunts	576	551	551	477,31	86,63	73,69	13,37
Subventions	268	223	224,92	88,57	39,38	136,35	60,62
Total	844	774	775,92	565,88	72,93	210,04	27,07

Les emprunts et les subventions connaissent des modifications de leurs prévisions dans la LFR 1 ainsi que dans la LFR2.

Pour des prévisions définitives de 775,92 milliards de F CFA, les dépenses sur ressources externes ressortent à 565,88 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution global de 72,93%.

Les dépenses sur ressources externes n'ont pas connu de dépassements pour la gestion 2021. En revanche, les crédits non consommés s'élèvent à 210,04 milliards de F CFA, soit un taux de non consommation global de 27,07 %.

Les subventions enregistrent un taux de non consommation de 60,62 % contre 13,37% pour les emprunts.

Cette faiblesse du taux de mobilisation des subventions s'explique par les contraintes d'exécution au niveau des unités de coordination (passation des marchés, défaillance des prestataires, etc.).

CHAPITRE II : GESTION DES AUTORISATIONS DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les opérations des comptes spéciaux du Trésor sont prévues, autorisées et exécutées dans les mêmes conditions que celles du budget général.

Au titre de la gestion 2021, les prévisions des CST ne sont pas modifiées.

Ainsi, l'examen de la gestion des comptes spéciaux du Trésor porte sur l'utilisation des crédits ouverts et les soldes d'exécution.

1. Utilisation des crédits

L'utilisation des crédits des CST se présente comme indiqué au tableau suivant :

Tableau n°76 : Utilisation des crédits des CST

Catégories de comptes spéciaux	LFI	LFR1	LFR2	Paiements	Taux d'exécution (%)	Ecart
Compte d'affectation spéciale	113 750 000 000	113 750 000 000	113 750 000 000	117 610 613 219	103,39	- 3 860 613 219
Encouragement à la Pêche et à ses industries annexes(CEPIA)	1 300 000 000	1 300 000 000	1 300 000 000	1 171 542 197	90,12	128 457 803
Fonds de lutte contre les incendies	200 000 000	200 000 000	200 000 000	-	0,00	200 000 000
Frais de contrôle des entreprises publiques	500 000 000	500 000 000	500 000 000	414 747 118	82,95	85 252 882
Gestion du Fonds national de retraite (FNR)	111 750 000 000	111 750 000 000	111 750 000 000	116 024 323 904	103,82	- 4 274 323 904
Compte de commerce	150 000 000	150 000 000	150 000 000	-	0,00	150 000 000
Opérations à caractère industriel et commercial des armées	150 000 000	150 000 000	150 000 000	-	0,00	150 000 000
Compte de Garanties et avals	500 000 000	500 000 000	500 000 000	-	0,00	500 000 000
Gestion des Garanties et avals	500 000 000	500 000 000	500 000 000	-	0,00	500 000 000
Compte de prêt et avances	21 550 000 000	21 550 000 000	21 550 000 000	2 229 010 410	10,34	19 320 989 590
Gestion des Prêts et Avances	21 550 000 000	21 550 000 000	21 550 000 000	2 229 010 410	10,34	19 320 989 590
Total général	135 950 000 000	135 950 000 000	135 950 000 000	119 839 623 629	88,15	16 110 376 371

Les crédits des comptes spéciaux du Trésor sont prévus à 135 950 000 000 F CFA et réalisés à hauteur de 119 839 623 629 F CFA, soit un taux d'exécution de 88,15%.

L'exécution est marquée par un dépassement de crédits au niveau du compte d'affectation spéciale "*Fonds national de Retraite*" et un volume relativement important de crédits non consommés au niveau des autres comptes spéciaux.

1.1 Dépassement de crédits du compte d'affectation spéciale Fonds national de Retraite

L'exécution des crédits des comptes d'affectation spéciale permet de constater un dépassement sur le compte « *Fonds national de Retraite* » pour un montant de 4 274 323 904 F CFA. En effet, pour des crédits ouverts de 111 750 000 000 F CFA, les paiements effectués s'établissent à 116 024 323 904 F CFA, soit un taux de réalisation de 103,82%.

Ce dépassement ne constitue pas en soi une irrégularité.

En effet, selon l'article 38 de la loi organique n°2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances « (...) à l'exception du *Fonds national de Retraite*, le total des dépenses engagées ou ordonnancées au titre d'un compte d'affectation spéciale ne peut excéder le total des recettes du même compte (...) ».

Cependant, la Cour relève qu'au cours des trois dernières années les prévisions au titre du FNR sont stabilisées à 111,75 milliards de F CFA alors qu'en réalisation, les recettes ne cessent de croître de manière régulière passant de 130 milliards en 2019 à 135 milliards F CFA en 2020. En 2021, elles atteignent 145,14 milliards F CFA.

Les prévisions au titre du FNR ne tiennent pas compte de l'évolution des recettes observées depuis 2018.

Le MFB prend bonne note de la recommandation tout en soulignant que les projections de recettes et de dépenses sont bien effectuées sur la base des situations d'exécution antérieures.

Recommandation n°12:

La Cour recommande au Ministre des Finances et du Budget de veiller à ajuster les prévisions du Fonds national de Retraite (FNR).

1.2 Volume important de crédits non consommés

L'utilisation des crédits des CST ouverts par les lois de finances a donné lieu à des crédits non consommés d'un montant total de 20,38 milliards de F CFA soit 14,99% du volume global des crédits inscrits. La situation des crédits non consommés se décline ainsi qu'il suit :

Tableau n°77 : Situation des crédits non consommés des CST

Catégories de comptes spéciaux	Crédits ouverts	Paiements	Crédits non consommés	Taux de non consommation (%)
Compte d'affectation spéciale	2 000 000 000	1 586 289 315	413 710 685	20,69
Encouragement à la Pêche et à ses industries annexes (CEPIA)	1 300 000 000	1 171 542 197	128 457 803	9,88
Fonds de lutte contre les incendies	200 000 000	-	200 000 000	100,00
Frais de contrôle des entreprises publiques	500 000 000	414 747 118	85 252 882	17,05
Compte de commerce	150 000 000	-	150 000 000	100,00
Opérations à caractère industriel et commercial des armées	150 000 000	-	150 000 000	100,00
Compte de Garanties et avals	500 000 000	-	500 000 000	100,00
Gestion des Garanties et avals	500 000 000	-	500 000 000	100,00
Compte de prêt et avances	21 550 000 000	2 229 010 410	19 320 989 590	89,66
Gestion des Prêts et Avances	21 550 000 000	2 229 010 410	19 320 989 590	89,66
Total général	24 200 000 000	3 815 299 725	20 384 700 275	84,23

Source : CGAF 2021

La Cour relève que les « Fonds de lutte contre l'incendie », le « comptes de commerce », le « compte d'avance » et le « compte de garantie et d'avals » n'ont pas fonctionné en 2021. D'ailleurs, il convient de préciser que depuis 2014 ces comptes n'enregistrent aucune réalisation.

Les « compte de prêts et avances », les « frais de contrôle des sociétés à participation publique » et la « caisse d'encouragement à la pêche et aux industries annexes » présentent respectivement des taux de non consommation de 89,66%, 17,05% et 9,88%.

Le faible taux de consommation relevé au niveau du « compte de prêts et avances » est imputable aux « Prêts aux particuliers ». En effet pour des prévisions de 21,55 milliards de F CFA, seul un montant de 2,22 milliards de F CFA est mobilisé soit un écart de 19,32 milliards de F CFA.

Selon le MFB, le faible taux de consommation des crédits au titre des « prêts à divers particuliers » s'explique par la reprise timide suite à la suspension, depuis 2016, de la signature de conventions de prêts au logement.

2. Report des soldes d'exécution des comptes spéciaux du Trésor

En 2021, les recettes et les dépenses effectives des CST, après apurement, s'élèvent respectivement à 152 247 461 422 F CFA et à 119 839 623 629 F CFA, soit un solde créditeur de 32 407 837 793 F CFA.

Avec un report de solde de 68 924 688 389 F CFA de la gestion 2020, le solde au 31 décembre 2021 des comptes spéciaux du Trésor s'établit à 101 332 526 182 F CFA.

Selon l'article 7 de la loi de finances n°2020-33 du 22 décembre 2020 : « (...) le solde de chaque compte spécial du Trésor est reporté de droit sur l'exercice suivant sauf le solde débiteur du compte d'affectation spéciale "Fonds national de Retraite (FNR) »

Le solde des CST à reporter sur la gestion 2022 s'élève à 101 332 526 182 F CFA. La situation de l'ensemble des soldes des CST est présentée au tableau suivant :

Tableau n°78 : Situation des soldes CST pour la gestion 2021

CST	Solde d'entrée au 01/01/ 2021	Recettes	Dépenses	Solde de la gestion	Solde de sortie au 31/12/2021 à reporter sur 2022
Comptes d'affectation spéciale					
FNR	44 313 969 551	145 145 533 335	116 024 323 904	29 121 209 431	73 435 178 982
Frais de contrôle des Entreprises pub	3 921 248	1 304 098 925	414 747 118	889 351 807	893 273 055
Caisse d'encouragement à la Pêche	359 098 521	1 208 448 151	1 171 542 197	36 905 954	396 004 475
Fonds de lutte contre l'incendie	-	-	-	-	-
Comptes Commerce					
Opérations à caractère industriel des Armées	-	-	-	-	-
Comptes de Prêts					
Prêts aux collectivités locales	-	-	-	-	-
Autres prêts à divers particuliers	-	-	-	-	-
Prêts aux particuliers	24 247 699 069	4 589 381 011	2 229 010 410	2 360 370 601	26 608 069 670
Comptes d'Avances					
Avances à 1 an à divers organismes	-	-	-	-	-
Avances à 1 an aux collectivités locales	-	-	-	-	-
Avances à 1 an à divers organismes	-	-	-	-	-
Comptes de garantie et aval					
Garanties et Avals	-	-	-	-	-
TOTAL	68 924 688 389	152 247 461 422	119 839 623 629	32 407 837 793	101 332 526 182

ANNEXES

Annexe n°1 : Situation d'exécution des dépenses sur ressources externes par secteur et sous-secteurs d'activité en 2021

Secteurs /Sous-secteurs	Prévisions	Réalizations			Taux d'exécution (%)	Parts (%)
		Subventions	Emprunts	Total		
NON IDENTIFIE	0,00	47,79		47,79	Na	8,44
NON IDENTIFIE	0,00	47,79		47,79	Na	8,44
PRIMAIRE	125,51	7,85	45,01	52,85	42,11	9,34
Agriculture	85,25	5,24	39,39	44,63	52,35	7,89
Eaux et Forêts	9,05	1,57	0,76	2,33	25,75	0,41
Elevage	15,63	0,00	1,97	1,97	12,58	0,35
Hydraulique rurale et agricole	9,97	1,03	1,81	2,85	28,56	0,50
Pêche	5,61	0,00	1,08	1,08	19,23	0,19
QUATERNAIRE	397,35	16,40	232,38	248,78	62,61	43,96
Appui institutionnel, renforcement et assistance technique/quaternaire	7,83	0,04	1,07	1,11	14,16	0,20
Culture, Jeunesse et Sport	17,34	0,00	54,01	54,01	311,40	9,54
Développement social	90,60	1,39	25,25	26,65	29,41	4,71
Education et Formation	29,44	2,95	33,93	36,89	125,28	6,52
Equipements Administratifs	19,44	0,00	29,37	29,37	151,04	5,19
Habitat et Urbanisme	39,04	0,00	35,56	35,56	91,07	6,28
Hydraulique Urbaine et Assainissement	54,97	2,14	24,35	26,49	48,19	4,68
Santé et Nutrition	138,67	9,87	28,84	38,71	27,92	6,84
SECONDAIRE	71,60	15,06	52,80	67,86	94,77	11,99
Energie	64,29	15,06	52,62	67,68	105,26	11,96
Industrie	7,31	0,00	0,18	0,18	2,47	0,03
TERTIAIRE	181,45	1,48	147,12	148,60	81,90	26,26
Commerce	0,90			0,00	0,00	0,00
Poste, Télécommunication et Information	10,00	0,00	13,02	13,02	130,16	2,30
Tourisme	3,04	0,09	6,81	6,90	227,25	1,22
Transports aériens	2,42	0,00	1,35	1,35	55,86	0,24
Transports ferroviaires	41,00	0,00	40,47	40,47	98,70	7,15
Transports maritimes	15,50	0,04	1,25	1,30	8,36	0,23
Transports routiers	108,60	1,34	84,23	85,57	78,79	15,12
Total général	775,92	88,57	477,31	565,88	72,93	100

Annexe n°2 : Situation d'exécution des programmes supports

En milliards de F CFA

Libellé Programme	Sections	Catégories dépenses	CP ouverts	Réalisations	Ecarts	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Biens et services	10,60	9,02	1,58	85,11	1,58
		Investissements exécutés par l'Etat	0,10	0,11	-0,01	109,38	0,02
		Dépenses de personnel	1,12	5,32	-4,20	476,16	0,93
		Transferts courants	1,02	0,88	0,14	86,11	0,15
		Transferts en capital	0,26	0,26	0,00	100,00	0,05
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			13,10	15,59	-2,49	119,02	2,74
Pilotage coordination et gestion administrative	Ministère des Forces Armées	Biens et services	2,91	2,79	0,11	96,10	0,49
		Investissements exécutés par l'Etat	1,65	1,65	0,00	100,00	0,29
		Dépenses de personnel	2,91	1,59	1,32	54,61	0,28
		Transferts courants	3,82	3,82	0,00	99,97	0,67
		Transferts en capital	5,96	5,96	0,00	100,00	1,05
Total Pilotage coordination et gestion administrative			17,25	15,82	1,44	91,67	2,77
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de l'Intérieur	Biens et services	1,69	1,53	0,16	90,64	0,27
		Investissements exécutés par l'Etat	1,45	0,76	0,68	52,81	0,13
		Dépenses de personnel	0,92	0,44	0,48	47,59	0,08
		Transferts courants	0,00	0,00	0,00	Na	0,00
		Transferts en capital	1,10	1,10	0,00	100,00	0,19
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			5,15	3,83	1,32	74,33	0,67
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de la Justice	Biens et services	1,04	0,93	0,11	89,23	0,16
		Investissements exécutés par l'Etat	0,89	0,12	0,77	13,62	0,02
		Dépenses de personnel	1,10	2,24	-1,14	204,26	0,39
		Transferts courants	5,71	5,71	0,00	100,00	1,00
		Transferts en capital	25,00	25,00	0,00	100,00	4,39
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			33,74	34,00	-0,26	100,78	5,96
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du service public	Biens et services	0,85	0,84	0,02	98,15	0,15
		Dépenses de personnel	0,50	4,83	-4,34	971,20	0,85
		Transferts courants	0,00	0,00	0,00	Na	0,00
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			1,35	5,67	-4,32	419,47	1,00
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	Biens et services	0,76	0,74	0,02	97,63	0,13
		Investissements exécutés par l'Etat	1,00	0,99	0,01	99,41	0,17
		Dépenses de personnel	0,45	0,28	0,17	63,01	0,05
		Transferts courants	0,15	0,15	0,00	100,00	0,03
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			2,36	2,17	0,19	91,95%	0,38%
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de la Pêche et de l'Économie Maritime	Biens et services	0,14	0,12	0,02	83,69	0,02
		Investissements exécutés par l'Etat	0,24	0,17	0,07	71,16	0,03
		Dépenses de personnel	0,72	0,02	0,70	2,41	0,00
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			1,10	0,30	0,79	27,77	0,05
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Biens et services	0,73	0,68	0,04	94,02	0,12
		Investissements exécutés par l'Etat	0,53	0,51	0,03	94,80	0,09
		Dépenses de personnel	0,84	0,32	0,52	37,89	0,06
		Transferts en capital	0,00	0,00	0,00	Na	0,00
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			2,10	1,51	0,59	71,73	0,26
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural	Biens et services	0,48	0,39	0,09	81,60	0,07
		Investissements exécutés par l'Etat	0,26	0,18	0,08	68,77	0,03
		Dépenses de personnel	0,51	0,10	0,41	19,00	0,02
		Transferts courants	0,59	0,59	0,00	100,00	0,10
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			1,84	1,26	0,58	68,30	0,22
Pilotage, gestion et coordination du MFB	Ministère des Finances et du Budget	Biens et services	3,81	3,27	0,54	85,85	0,57
		Investissements exécutés par l'Etat	1,11	0,98	0,13	88,44	0,17
		Dépenses de personnel	3,63	2,59	1,04	71,31	0,45
		Transferts courants	4,71	4,71	0,00	100,00	0,83
		Transferts en capital	2,80	2,80	0,00	100,00	0,49
Total Pilotage, gestion et coordination du MFB			16,06	14,35	1,71	89,36	2,52
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère du Pétrole et des Énergies	Biens et services	0,33	0,32	0,01	96,71	0,06
		Dépenses de personnel	0,41	0,06	0,35	14,01	0,01
		Transferts courants	0,83	0,83	0,00	100,00	0,15
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			1,57	1,20	0,36	76,83	0,21
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Biens et services	0,21	0,20	0,00	99,62	0,04
		Dépenses de personnel	0,61	0,01	0,59	2,38	0,00
		Transferts courants	0,82	0,82	0,00	100,00	0,14
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			1,63	1,04	0,59	63,67	0,18
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Biens et services	1,09	1,07	0,01	98,69	0,19
		Investissements exécutés par l'Etat	1,12	0,95	0,17	84,71	0,17
		Dépenses de personnel	0,79	0,52	0,27	65,34	0,09
		Transferts courants	0,00	0,00	0,00	Na	0,00
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			3,00	2,54	0,46	84,68	0,45
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	Biens et services	0,41	0,39	0,01	96,38	0,07
		Dépenses de personnel	0,31	0,00	0,31	0,21	0,00
		Transferts courants	0,24	0,24	0,00	100,00	0,04
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			0,96	0,63	0,33	65,87	0,11
Pilotage, Coordination et	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Biens et services	0,20	0,20	0,00	99,37	0,04

Libellé Programme	Sections	Catégories dépenses	CP ouverts	Réalisations	Ecarts	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Gestion administrative		Investissements exécutés par l'Etat	0,20	0,20	0,00	98,50	0,04
		Dépenses de personnel	0,54	0,04	0,50	8,23	0,01
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			0,95	0,45	0,50	47,17	0,08
Pilotage ministériel, gestion et coordination administrative	Ministère de l'Education Nationale	Biens et services	19,56	19,36	0,20	98,97	3,40
		Investissements exécutés par l'Etat	1,23	1,18	0,05	96,26	0,21
		Dépenses de personnel	68,29	356,11	-287,81	521,43	62,47
		Transferts courants	2,16	2,15	0,01	99,65	0,38
Total Pilotage ministériel, gestion et coordination administrative			91,24	378,79	-287,56	415,17	66,45
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère des Sports	Biens et services	0,68	0,63	0,04	93,46	0,11
		Investissements exécutés par l'Etat	0,08	0,08	0,00	99,79	0,01
		Dépenses de personnel	0,71	0,35	0,36	48,96	0,06
		Transferts courants	3,09	3,09	0,00	100,00	0,54
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			4,56	4,15	0,41	91,02	0,73
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de la Culture et de la Communication	Biens et services	0,96	0,95	0,01	98,84	0,17
		Dépenses de personnel	0,41	0,03	0,39	6,42	0,00
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			1,37	0,98	0,40	70,97	0,17
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Biens et services	14,49	13,95	0,54	96,28	2,45
		Investissements exécutés par l'Etat	13,12	3,66	9,46	27,91	0,64
		Dépenses de personnel	17,34	17,89	-0,55	103,15	3,14
		Transferts courants	18,65	18,65	0,00	100,00	3,27
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			65,36	55,91	9,45	85,54	9,81
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de la Jeunesse	Biens et services	0,41	0,40	0,01	98,38	0,07
		Investissements exécutés par l'Etat	0,20	0,20	0,00	100,00	0,03
		Dépenses de personnel	0,89	1,16	-0,27	130,15	0,20
		Transferts courants	1,20	1,20	0,00	100,00	0,21
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			2,70	2,96	-0,26	109,73	0,52
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Biens et services	1,47	1,46	0,02	98,76	0,26
		Investissements exécutés par l'Etat	0,43	0,40	0,02	94,67	0,07
		Dépenses de personnel	0,32	0,06	0,26	19,18	0,01
		Transferts courants	0,12	0,12	0,00	100,00	0,02
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			2,45	2,15	0,30	87,69	0,38
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Biens et services	0,17	0,16	0,01	92,44	0,03
		Investissements exécutés par l'Etat	0,28	0,27	0,01	96,22	0,05
		Dépenses de personnel	0,90	0,00	0,90	0,00	0,00
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			1,35	0,42	0,93	31,33	0,07
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Biens et services	1,35	1,30	0,05	96,26	0,23
		Dépenses de personnel	5,98	0,83	5,15	13,83	0,14
		Transferts courants	0,05	0,00	0,05	0,00	0,00
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			7,38	2,13	5,25	28,85	0,37
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Biens et services	0,81	0,78	0,03	96,81	0,14
		Investissements exécutés par l'Etat	0,07	0,05	0,02	75,01	0,01
		Dépenses de personnel	2,12	2,01	0,12	94,45	0,35
		Transferts courants	0,03	0,03	0,00	100,00	0,01
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			3,03	2,87	0,16	94,68	0,50
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	Biens et services	0,17	0,16	0,00	98,18	0,03
		Investissements exécutés par l'Etat	0,00	0,00	0,00	Na	0,00
		Dépenses de personnel	0,37	0,15	0,22	41,12	0,03
		Transferts courants	0,04	0,04	0,00	100,00	0,01
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			0,58	0,36	0,22	61,58	0,06
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoire	Biens et services	0,21	0,20	0,01	94,64	0,04
		Dépenses de personnel	0,45	0,00	0,45	0,00	0,00
		Transferts en capital	6,30	6,30	0,00	100,00	1,11
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			6,96	6,50	0,46	93,39%	1,14%
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Biens et services	0,16	0,13	0,03	80,81	0,02
		Dépenses de personnel	0,31	0,14	0,18	43,51	0,02
		Transferts courants	1,60	1,60	0,00	100,00	0,28
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			2,07	1,86	0,21	89,98%	0,33%
Pilotage, Gestion et Coordination administrative	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Biens et services	3,79	3,73	0,06	98,41	0,65
		Dépenses de personnel	0,43	0,28	0,16	63,66	0,05
		Transferts courants	0,34	0,34	0,00	100,00	0,06
Total Pilotage, Gestion et Coordination administrative			4,57	4,35	0,22	95,22	0,76
Pilotage gestion et coordination administrative	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Biens et services	0,66	0,60	0,06	90,39	0,11
		Investissements exécutés par l'Etat	0,47	0,33	0,14	70,12	0,06
		Dépenses de personnel	0,40	0,40	0,00	100,24	0,07
		Transferts courants	0,00	0,00	0,00	Na	0,00
Total Pilotage gestion et coordination administrative			2,39	2,18	0,20	91,45	0,38

Libellé Programme	Sections	Catégories dépenses	CP ouverts	Réalisations	Ecarts	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Pilotage, Gestion et Coordination administrative	Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	Biens et services	0,35	0,34	0,01	96,23	0,06
		Investissements exécutés par l'Etat	0,13	0,02	0,10	19,60	0,00
		Dépenses de personnel	0,48	0,09	0,40	18,26	0,02
		Transferts courants	0,60	0,60	0,00	100,00	0,10
Total Pilotage, Gestion et Coordination administrative			1,56	1,05	0,51	67,25	0,18
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère des Mines et de la Géologie	Biens et services	0,25	0,23	0,02	90,37	0,04
		Investissements exécutés par l'Etat	0,66	0,24	0,43	35,76	0,04
		Dépenses de personnel	0,30	0,00	0,29	1,67	0,00
		Transferts courants	1,19	1,19	0,00	100,00	0,21
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			2,40	1,66	0,74	69,19	0,29
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Biens et services	0,65	0,65	0,00	99,50	0,11
		Investissements exécutés par l'Etat	0,18	0,18	0,00	99,58	0,03
		Dépenses de personnel	0,24	0,02	0,22	9,02	0,00
		Transferts courants	0,00	0,00	0,00	Na	0,00
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			1,08	0,85	0,22	79,37	0,15
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel	Biens et services	0,24	0,13	0,11	53,93	0,02
		Transferts courants	0,38	0,38	0,00	100,00	0,07
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			0,61	0,50	0,11	82,04	0,09
Total général			303,82	570,04	-266,22	187,63	100

Source : PLR 2021

Annexe n°3 : Répartition des dépenses par programmes métiers

Libellé Section	Code Programmes/ Dotations	Libellé Programme/Dotation	Libellé catégorie dépenses	CP ouverts	Dépenses payées	Ecart	Taux d'exécution (%)	Parts (%)
Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	2105	DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE	Biens et services	0,12	0,12	0,00	97,07	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	20,53	29,67	-9,14	144,53	1,20%
			Dépenses de personnel	0,29	0,30	-0,01	102,72	0,01%
			Transferts en capital	20,91	19,66	1,25	94,02	0,79%
			Total Développement communautaire et équité territoriale	41,85	49,75	-7,90	118,87	2,01
	2108	EQUITE SOCIALE	Biens et services	0,02	0,02	0,00	91,20	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	12,13	11,39	0,75	93,85	0,46%
			Dépenses de personnel	0,02	0,01	0,01	50,93	0,00%
			Transferts courants	22,00	21,25	0,75	96,60	0,86%
			Transferts en capital	37,10	37,10	0,00	100,00	1,50%
Total EQUITE SOCIALE	71,27	69,77	1,51	97,89	2,81			
Total Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale				113,13	119,51	-6,39	105,65	4,82
Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	2041	Développement du marché intérieur et de la consommation	Biens et services	0,25	0,24	0,01	95,38	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	1,70	0,84	0,86	49,33	0,03%
			Dépenses de personnel	1,11	0,93	0,18	84,22	0,04%
			Transferts courants	1,67	1,67	0,00	100,00	0,07%
			Transferts en capital	2,94	2,89	0,06	98,13	0,12%
	Total Développement du marché intérieur et de la consommation	7,67	6,57	1,10	85,60	0,26		
	2042	Renforcement de l'intégration du Sénégal dans le commerce in	Biens et services	0,11	0,10	0,00	97,78	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,22	0,06	0,16	27,68	0,00%
			Dépenses de personnel	0,25	0,22	0,03	88,66	0,01%
			Transferts courants	1,65	1,65	0,00	100,00	0,07%
	Total Renforcement de l'intégration du Sénégal dans le commerce in	2,23	2,04	0,19	91,40	0,08		
	2043	Promo et développement Entreprenariat privé et des PME/PMI	Biens et services	0,29	0,28	0,01	98,13	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	2,50	0,00	2,50	0,00	0,00%
			Dépenses de personnel	0,07	0,06	0,01	89,46	0,00%
			Transferts courants	1,30	1,30	0,00	100,00	0,05%
			Transferts en capital	0,80	0,80	0,00	100,00	0,03%
	Total Promo et développement Entreprenariat privé et des PME/PMI	4,96	2,44	2,51	49,29	0,10		
	2044	Promotion et valorisation des produits locaux	Investissements exécutés par l'Etat	0,10	0,00	0,10	0,00	0,00%
			Transferts courants	0,27	0,27	0,00	100,00	0,01%
			Transferts en capital	0,20	0,20	0,00	100,00	0,01%
Total Promotion et valorisation des produits locaux			0,57	0,47	0,10	82,52	0,02	
Total Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises				15,43	11,52	3,91	74,67	0,46
Ministère de la Culture et de la Communication	2061	Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives	Biens et services	0,47	0,46	0,01	97,09	0,02%
			Investissements exécutés par l'Etat	1,11	0,66	0,45	59,53	0,03%
			Dépenses de personnel	0,55	0,50	0,04	92,04	0,02%
			Transferts courants	6,25	6,25	0,00	100,00	0,25%
			Transferts en capital	1,30	1,30	0,00	100,00	0,05%
	Total Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives	9,67	9,17	0,51	94,78	0,37		
	2062	Développement et Encadrement du Secteur de la Communication	Biens et services	0,08	0,08	0,00	99,84	0,00%
			Dépenses de personnel	0,03	0,05	-0,01	130,16	0,00%
			Transferts courants	10,40	10,40	0,00	100,00	0,42%
			Transferts en capital	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%
	Total Développement et Encadrement du Secteur de la Communication	10,51	10,52	-0,01	100,10	0,42		
	2063	Promotion et valorisation du Patrimoine culturel	Biens et services	0,26	0,26	0,00	98,60	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	1,89	1,85	0,04	97,95	0,07%
			Dépenses de personnel	0,13	0,10	0,03	77,91	0,00%
			Transferts courants	1,55	1,55	0,00	100,00	0,06%
Transferts en capital			1,55	1,55	0,00	100,00	0,06%	
Total Promotion et valorisation du Patrimoine culturel	5,38	5,31	0,07	98,70	0,21			
Total Ministère de la Culture et de la Communication				25,57	25,00	0,56	97,79	1,01
Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	2098	Famille et genre	Biens et services	0,43	0,42	0,01	97,45	0,02%
			Investissements exécutés par l'Etat	8,95	1,93	7,02	21,57	0,08%
			Dépenses de personnel	0,16	0,18	-0,02	113,44	0,01%
			Transferts courants	0,93	0,93	0,00	100,00	0,04%
	Total Famille et genre	10,47	3,46	7,01	33,04	0,14		
	2101	Enfance	Biens et services	0,27	0,20	0,07	74,36	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	6,63	4,97	1,66	74,89	0,20%
			Dépenses de personnel	0,09	0,05	0,05	48,78	0,00%
			Transferts courants	3,02	2,52	0,50	83,46	0,10%
			Transferts en capital	0,78	0,43	0,35	54,84	0,02%
	Total Enfance	10,79	8,16	2,63	75,62	0,33		
	2110	Autonomie Economique des femmes	Biens et services	0,11	0,11	0,00	99,62	0,00%
Investissements exécutés par l'Etat			3,21	1,42	1,79	44,34	0,06%	
Dépenses de personnel			0,18	0,18	0,00	99,05	0,01%	
Transferts en capital			0,65	0,65	0,00	100,00	0,03%	
Total Autonomie Economique des femmes	4,16	2,36	1,79	56,90	0,10			
Total Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants				25,42	13,98	11,43	55,02	0,56
Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du service public	2017	Fonction publique	Biens et services	0,63	0,56	0,07	88,32	0,02%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,45	0,48	-0,03	106,76	0,02%
			Dépenses de personnel	1,14	0,97	0,18	84,52	0,04%
			Transferts courants	0,50	0,50	0,00	100,00	0,02%
	Total Fonction publique	2,73	2,51	0,22	91,94	0,10		
	2018	Renouveau du service public	Biens et services	0,16	0,13	0,03	80,63	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,77	0,58	0,19	75,54	0,02%
			Dépenses de personnel	0,09	0,11	-0,01	111,47	0,00%
Transferts en capital			0,00	0,00	0,00	Na	0,00%	
Total Renouveau du service public	1,02	0,82	0,21	79,64	0,03			
Total Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du service public				3,75	3,32	0,43	88,58	0,13
Ministère de la Jeunesse	2068	Education à la citoyenneté et promotion du volontariat	Biens et services	0,03	0,03	0,00	97,53	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	1,83	1,81	0,02	99,08	0,07%
			Dépenses de personnel	0,10	0,08	0,02	79,94	0,00%
	Total Education à la citoyenneté et promotion du volontariat	1,96	1,93	0,04	98,06	0,08		
	2069	Protection sociale des jeunes et gestion de leur groupement	Biens et services	0,87	0,87	0,00	99,88	0,04%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,58	0,07	0,51	11,77	0,00%
Dépenses de personnel			0,07	0,06	0,00	93,44	0,00%	
Transferts courants	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%			

		Total Protection sociale des jeunes et gestion de leur groupement	1,52	1,00	0,51	66,14	0,04	
	2070	Promotion socioéconomique des jeunes	Investissements exécutés par l'Etat	3,05	0,74	2,30	24,34	0,03%
Transferts courants			1,85	1,83	0,02	99,03	0,07%	
Transferts en capital			6,15	6,05	0,10	98,37	0,24%	
		Total Promotion socioéconomique des jeunes	11,04	8,62	2,42	78,07	0,35	
Total Ministère de la Jeunesse			14,52	11,55	2,97	79,52	0,47	
Ministère de la Justice	2014	Justice judiciaire	Biens et services	1,70	1,67	0,03	98,28	0,07%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,39	0,39	0,00	100,00	0,02%
			Dépenses de personnel	17,03	11,97	5,06	70,28	0,48%
			Transferts courants	0,96	0,96	0,00	100,00	0,04%
			Transferts en capital	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%
			Total Justice judiciaire	20,08	14,99	5,09	74,64	0,60
	2015	Education surveillée et Protection judiciaire de l'Enfant	Biens et services	1,12	1,10	0,02	98,61	0,04%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,31	0,28	0,02	91,97	0,01%
			Dépenses de personnel	1,21	0,97	0,24	80,27	0,04%
			Total Education surveillée et Protection judiciaire de l'Enfant	2,64	2,36	0,28	89,40	0,10
	2016	Administration pénitentiaire	Biens et services	5,58	5,56	0,02	99,61	0,22%
			Investissements exécutés par l'Etat	4,81	4,81	0,00	100,00	0,19%
			Dépenses de personnel	7,54	8,34	-0,80	110,65	0,34%
			Transferts courants	0,32	0,32	0,00	100,00	0,01%
			Transferts en capital	0,10	0,10	0,00	100,00	0,00%
			Total Administration pénitentiaire	18,34	19,13	-0,78	104,26	0,77
	2100	Bonne gouvernance et Droits humains	Biens et services	0,42	0,42	0,01	98,46	0,02%
			Investissements exécutés par l'Etat	1,51	0,18	1,32	12,20	0,01%
			Dépenses de personnel	0,19	0,03	0,16	15,60	0,00%
			Transferts courants	0,16	0,16	0,00	100,00	0,01%
		Total Bonne gouvernance et Droits humains	2,28	0,79	1,49	34,52	0,03	
Total Ministère de la Justice			43,34	37,26	6,08	85,97	1,50	
Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	2102	Promotion de la microfinance	Biens et services	0,03	0,02	0,01	73,43	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	19,28	0,60	18,68	3,12	0,02%
			Dépenses de personnel	0,04	0,01	0,02	39,47	0,00%
			Transferts courants	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%
			Transferts en capital	1,36	1,36	0,00	100,00	0,05%
			Total Promotion de la microfinance	20,71	2,00	18,71	9,65	0,08
	2118	Promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS)	Biens et services	0,05	0,05	0,00	99,06	0,00%
			Dépenses de personnel	0,05	0,05	0,00	106,87	0,00%
			Transferts courants	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%
			Transferts en capital	0,50	0,50	0,00	100,00	0,02%
		Total Promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS)	0,60	0,60	0,00	100,47	0,02	
Total Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire			21,31	2,60	18,71	12,21	0,10	
Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	2023	Pêche et Aquaculture	Biens et services	0,33	0,32	0,01	97,75	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	6,91	1,75	5,16	25,27	0,07%
			Dépenses de personnel	1,02	1,06	-0,04	103,52	0,04%
			Transferts courants	1,09	1,09	0,00	100,00	0,04%
			Transferts en capital	2,34	2,34	0,00	100,00	0,09%
			Total Pêche et Aquaculture	11,69	6,56	5,13	56,11	0,26
	2024	Economie Maritime	Biens et services	0,04	0,04	0,00	93,20	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	16,89	2,69	14,20	15,91	0,11%
			Dépenses de personnel	0,02	0,03	0,00	116,39	0,00%
			Transferts courants	7,51	7,51	0,00	100,00	0,30%
Transferts en capital			5,25	5,25	0,00	100,00	0,21%	
		Total Economie Maritime	29,71	15,51	14,20	52,20	0,63	
Total Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime			41,40	22,07	19,33	53,30	0,89	
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	2064	Santé de base	Biens et services	1,71	1,65	0,06	96,34	0,07%
			Investissements exécutés par l'Etat	104,41	24,87	79,55	23,81	1,00%
			Dépenses de personnel	12,32	11,64	0,68	94,48	0,47%
			Transferts courants	5,94	5,94	0,00	100,00	0,24%
			Transferts en capital	13,60	13,33	0,27	98,05	0,54%
			Total Santé de base	137,97	57,42	80,55	41,62	2,32
	2066	Santé de référence	Biens et services	0,24	0,23	0,01	97,51	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	21,45	12,82	8,62	59,79	0,52%
			Dépenses de personnel	15,76	14,51	1,26	92,03	0,59%
			Transferts courants	20,53	20,44	0,09	99,55	0,82%
			Transferts en capital	5,16	4,75	0,41	92,08	0,19%
			Total Santé de référence	63,13	52,74	10,39	83,55	2,13
	2067	Protection sociale	Biens et services	0,62	0,60	0,02	97,07	0,02%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,58	0,42	0,16	71,99	0,02%
			Dépenses de personnel	0,91	0,97	-0,06	106,59	0,04%
Transferts courants			0,31	0,31	0,00	100,00	0,01%	
Transferts en capital			0,29	0,29	0,00	100,00	0,01%	
		Total Protection sociale	2,72	2,60	0,12	95,53	0,10	
Total Ministère de la Santé et de l'Action Sociale			203,82	112,76	91,06	55,32	4,55	
Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural	2030	Sécurisation de la base product et dével des infrast rural	Biens et services	0,08	0,07	0,01	85,30	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	40,50	24,86	15,64	61,39	1,00%
			Dépenses de personnel	0,06	0,06	0,00	96,05	0,00%
			Transferts courants	8,21	7,61	0,60	92,69	0,31%
			Transferts en capital	2,66	2,41	0,25	90,60	0,10%
			Total Sécurisation de la base product et dével des infrast rural	51,50	35,00	16,50	67,96	1,41
	2031	Augmentation de la product et valorisa des pds agricoles	Biens et services	0,61	0,57	0,04	92,99	0,02%
			Investissements exécutés par l'Etat	34,39	20,58	13,81	59,85	0,83%
			Dépenses de personnel	1,39	1,39	0,00	100,03	0,06%
			Transferts courants	49,31	49,31	0,00	100,00	1,99%
			Total Augmentation de la product et valorisa des pds agricoles	107,01	93,16	13,85	87,06	3,76
	2033	Accompagnement à la production: Fin, Rech, Form et App-cons	Biens et services	0,16	0,13	0,03	83,13	0,01%
Dépenses de personnel			0,28	0,16	0,12	58,05	0,01%	
Transferts courants			7,92	7,92	0,00	100,00	0,32%	
		Total Accompagnement à la production: Fin, Rech, Form et App-cons	8,36	8,22	0,15	98,26	0,33	
Total Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural			166,87	136,38	30,49	81,73	5,50	
Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel	2121	Développement de l'artisanat	Biens et services	0,01	0,00	0,01	41,61	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	1,03	0,55	0,48	53,70	0,02%
			Dépenses de personnel	0,14	0,00	0,14	0,00	0,00%
			Transferts courants	1,90	1,24	0,65	65,49	0,05%
			Transferts en capital	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%
		Total Développement de l'artisanat	3,08	1,80	1,28	58,40	0,07	

	2122	Transformation Encadrement Economie informelle	Biens et services	0,05	0,01	0,04	24,04	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,85	0,78	0,07	92,05	0,03%
		Total Transformation Encadrement Economie informelle		0,90	0,79	0,11	88,12	0,03
Total Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel				3,98	2,59	1,39	65,13	0,10
Ministère de l'Eau et de l'assainissement	2088	Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau	Biens et services	0,05	0,05	0,00	99,65	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	3,40	0,19	3,21	5,68	0,01%
			Dépenses de personnel	0,11	0,11	0,01	93,81	0,00%
			Transferts courants	2,51	2,33	0,19	92,61	0,09%
			Transferts en capital	3,46	2,93	0,53	84,81	0,12%
			Total Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau	9,53	5,60	3,93	58,80	0,23
	2089	Programme d'Accès à l'Eau Potable	Biens et services	0,15	0,15	0,00	98,05	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	32,44	17,70	14,74	54,57	0,71%
			Dépenses de personnel	0,16	0,19	-0,03	117,97	0,01%
			Transferts courants	1,65	1,65	0,00	100,00	0,07%
			Transferts en capital	11,32	11,32	0,00	100,00	0,46%
			Total Programme d'Accès à l'Eau Potable	45,73	31,02	14,71	67,83	1,25
	2090	Programme d'Assainissement et de Gestion des Eaux Pluviales	Biens et services	0,12	0,09	0,03	78,00	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	40,20	17,59	22,61	43,76	0,71%
			Dépenses de personnel	0,20	0,15	0,05	73,67	0,01%
Transferts en capital			12,16	11,43	0,72	94,04	0,46%	
				Total Programme d'Assainissement et de Gestion des Eaux Pluviales	52,68	29,27	23,41	55,56
Total Ministère de l'Eau et de l'assainissement				107,94	65,89	42,05	61,04	2,66
Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	2022	Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé	Biens et services	0,57	0,53	0,04	92,32	0,02%
			Investissements exécutés par l'Etat	12,32	0,26	12,05	2,14	0,01%
			Dépenses de personnel	0,17	0,17	0,00	99,92	0,01%
			Transferts courants	0,15	0,15	0,00	100,00	0,01%
			Transferts en capital	12,34	12,14	0,20	98,38	0,49%
			Total Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé	25,55	13,25	12,30	51,87	0,53
	2034	Economie productive compétitive et créatrice d'emplois	Biens et services	0,96	0,90	0,06	93,45	0,04%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,59	0,28	0,31	47,38	0,01%
			Dépenses de personnel	0,48	0,53	-0,05	109,67	0,02%
			Transferts courants	7,58	7,58	0,00	100,00	0,31%
Transferts en capital			1,90	1,90	0,00	100,00	0,08%	
		Total Economie productive compétitive et créatrice d'emplois	11,51	11,18	0,33	97,17	0,45	
Total Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération				37,06	24,43	12,62	65,94	0,99
Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	2083	Economie numérique	Biens et services	0,06	0,06	0,00	99,99	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	11,08	14,07	-2,99	126,98	0,57%
			Dépenses de personnel	0,17	0,19	-0,02	109,90	0,01%
			Transferts courants	3,10	3,10	0,00	100,00	0,13%
			Transferts en capital	5,42	5,27	0,15	97,23	0,21%
			Total Economie numérique	19,83	22,69	-2,86	114,41	0,92
	2084	Secteur postal	Biens et services	0,02	0,01	0,00	83,24	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,26	0,24	0,02	91,59	0,01%
			Dépenses de personnel	0,03	0,01	0,02	29,27	0,00%
			Transferts courants	2,60	2,60	0,00	100,00	0,10%
				Total Secteur postal	2,91	2,87	0,05	98,42
Total Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications				22,75	25,56	-2,81	112,36	1,03
Ministère de l'Education Nationale	2053	Education préscolaire	Biens et services	0,18	0,13	0,05	72,71	0,01%
			Dépenses de personnel	6,27	0,08	6,19	1,31	0,00%
			Transferts courants	0,14	0,14	0,00	100,00	0,01%
					Total Education préscolaire	6,59	0,35	6,24
	2054	Enseignement Élémentaire	Biens et services	35,99	34,38	1,61	95,53	1,39%
			Investissements exécutés par l'Etat	18,89	27,79	-8,90	147,13	1,12%
			Dépenses de personnel	210,24	33,11	177,13	15,75	1,34%
			Transferts courants	9,61	9,61	0,00	100,00	0,39%
			Transferts en capital	0,60	0,60	0,00	100,00	0,02%
			Total Enseignement Élémentaire	275,33	105,49	169,84	38,32	4,25
	2055	Enseignement Moyen général	Biens et services	2,67	1,67	1,00	62,65	0,07%
			Investissements exécutés par l'Etat	2,13	1,75	0,39	81,79	0,07%
			Dépenses de personnel	100,15	12,44	87,71	12,42	0,50%
			Transferts courants	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%
			Total Enseignement Moyen général	104,96	15,86	89,10	15,11	0,64
	2056	Enseignement secondaire général	Biens et services	1,76	1,50	0,27	84,95	0,06%
			Investissements exécutés par l'Etat	2,08	1,55	0,53	74,40	0,06%
			Dépenses de personnel	73,11	54,90	18,21	75,09	2,21%
			Transferts courants	0,59	0,59	0,00	100,00	0,02%
			Total Enseignement secondaire général	77,55	58,54	19,01	75,49	2,36
2057	Education de base des jeunes et adultes	Biens et services	0,29	0,27	0,02	93,42	0,01%	
		Investissements exécutés par l'Etat	0,27	0,13	0,13	49,83	0,01%	
		Dépenses de personnel	0,09	0,01	0,08	12,66	0,00%	
		Transferts courants	1,00	1,00	0,00	100,00	0,04%	
		Transferts en capital	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%	
		Total Education de base des jeunes et adultes	1,64	1,41	0,23	86,12	0,06	
Total Ministère de l'Education Nationale				466,07	181,66	284,41	38,98	7,33
Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	2079	Productions animales	Biens et services	0,14	0,14	0,01	95,97	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	18,13	3,23	14,90	17,82	0,13%
			Dépenses de personnel	0,21	0,14	0,07	66,23	0,01%
			Transferts courants	0,50	0,50	0,00	100,00	0,02%
			Transferts en capital	8,17	7,91	0,26	96,79	0,32%
			Total Productions animales	27,16	11,92	15,24	43,88	0,48
	2080	Santé animale et Santé publique vétérinaire	Biens et services	0,02	0,01	0,00	92,85	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%
			Dépenses de personnel	0,14	0,10	0,04	73,47	0,00%
			Transferts en capital	0,97	0,97	0,00	100,00	0,04%
			Total Santé animale et Santé publique vétérinaire	1,13	1,09	0,04	96,60	0,04
	2081	Mise en marché des produits animaux	Biens et services	0,01	0,01	0,00	97,40	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,16	0,13	0,04	78,21	0,01%
			Dépenses de personnel	0,04	0,04	0,00	91,07	0,00%
					Total Mise en marché des produits animaux	0,22	0,18	0,04
Total Ministère de l'Elevage et des Productions Animales				28,50	13,18	15,32	46,26	0,53
Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de	2077	Développement des offres de formation professionnelle et tec	Biens et services	5,86	5,83	0,03	99,50	0,24%
			Investissements exécutés par l'Etat	11,13	2,47	8,65	22,22	0,10%
			Dépenses de personnel	18,12	18,53	-0,41	102,27	0,75%
			Transferts courants	0,97	0,95	0,03	97,37	0,04%

L'Apprentissage et de l'Insertion		Transferts en capital	2,33	2,33	0,00	100,00	0,09%	
		Total Développement des offres de formation professionnelle et tec	38,40	30,11	8,30	78,40	1,21	
	2078	Développement de l'apprentissage	Biens et services	0,01	0,01	0,00	89,96	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	4,32	9,35	-5,04	216,69	0,38%
			Dépenses de personnel	0,10	0,20	-0,11	210,08	0,01%
			Transferts courants	0,40	0,40	0,00	100,00	0,02%
			Transferts en capital	0,48	0,38	0,10	78,95	0,02%
	Total Développement de l'apprentissage	5,30	10,34	-5,04	195,12	0,42		
	2103	Développement de l'emploi	Biens et services	0,05	0,04	0,01	74,43	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,31	0,31	0,00	99,52	0,01%
Dépenses de personnel			0,02	0,01	0,01	58,96	0,00%	
Transferts courants			4,05	4,05	0,00	100,00	0,16%	
Transferts en capital			1,20	0,00	1,20	0,00	0,00%	
Total Développement de l'emploi	5,63	4,41	1,22	78,31	0,18			
Total Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle de l'Apprentissage et de l'Insertion			49,33	44,86	4,48	90,93	1,81	
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	2091	Education supérieure	Biens et services	0,14	0,14	0,01	95,91	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	8,20	6,50	1,70	79,28	0,26%
			Dépenses de personnel	0,13	0,14	-0,01	107,11	0,01%
			Transferts courants	87,98	87,98	0,01	99,99	3,55%
			Transferts en capital	19,80	19,80	0,00	100,00	0,80%
	Total Education supérieure	116,26	114,56	1,70	98,54	4,62		
	2092	OEuvres sociales universitaires	Biens et services	0,13	0,12	0,01	90,19	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	12,29	11,71	0,58	95,26	0,47%
			Dépenses de personnel	0,04	0,05	-0,01	115,49	0,00%
			Transferts courants	125,34	125,33	0,00	100,00	5,05%
Transferts en capital			1,00	1,00	0,00	100,00	0,04%	
Total OEuvres sociales universitaires	138,80	138,21	0,59	99,57	5,57			
Total Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation			255,06	252,77	2,29	99,10	10,19	
Ministère de l'Environnement et du développement durable	2071	Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	Biens et services	1,56	1,54	0,02	98,63	0,06%
			Investissements exécutés par l'Etat	4,42	3,92	0,49	88,79	0,16%
			Dépenses de personnel	4,11	4,11	0,00	100,10	0,17%
			Transferts courants	3,44	3,42	0,02	99,33	0,14%
			Transferts en capital	3,24	1,24	2,00	38,30	0,05%
	Total Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	16,76	14,23	2,54	84,88	0,57		
	2072	Conservation de la biodiversité et gestion des AP	Biens et services	0,66	0,65	0,00	99,86	0,03%
			Investissements exécutés par l'Etat	1,71	2,22	-0,51	129,97	0,09%
			Dépenses de personnel	2,74	2,87	-0,13	104,91	0,12%
			Transferts courants	0,35	0,35	0,00	100,00	0,01%
Transferts en capital			0,00	0,00	0,00	Na	0,00%	
Total Conservation de la biodiversité et gestion des AP	5,46	6,10	-0,65	111,85	0,25			
2073	Lutte contre les pollut, nuisanc et les effet néfast des CC	Biens et services	0,40	0,39	0,01	98,44	0,02%	
		Investissements exécutés par l'Etat	6,49	1,32	5,18	20,30	0,05%	
		Dépenses de personnel	0,26	0,30	-0,04	114,17	0,01%	
		Transferts courants	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%	
		Transferts en capital	7,15	2,01	5,14	28,05	0,08	
Total Lutte contre les pollut, nuisanc et les effet néfast des CC	29,37	22,34	7,03	76,06	0,90			
Total Ministère de l'Environnement et du développement durable			29,37	22,34	7,03	76,06	0,90	
Ministère de l'Intérieur	2009	Sécurité publique	Biens et services	8,19	8,16	0,03	99,63	0,33%
			Investissements exécutés par l'Etat	2,97	1,95	1,02	65,71	0,08%
			Dépenses de personnel	40,71	38,66	2,05	94,97	1,56%
			Transferts courants	15,23	15,23	0,00	99,99	0,61%
			Transferts en capital	18,45	12,30	6,15	66,68	0,50%
	Total Sécurité publique	85,54	76,29	9,25	89,19	3,08		
	2010	Sécurité civile	Biens et services	3,62	3,62	0,00	99,94	0,15%
			Investissements exécutés par l'Etat	6,76	10,71	-3,95	158,46	0,43%
			Dépenses de personnel	22,42	20,32	2,09	90,66	0,82%
			Transferts courants	1,82	1,82	0,00	100,00	0,07%
Transferts en capital			4,72	4,57	0,15	96,82	0,18%	
Total Sécurité civile	39,33	41,03	-1,70	104,33	1,66			
2011	Administration territoriale	Biens et services	2,70	2,59	0,11	95,90	0,10%	
		Investissements exécutés par l'Etat	0,16	0,15	0,01	94,05	0,01%	
		Dépenses de personnel	4,68	28,62	-23,94	611,08	1,15%	
		Transferts courants	4,54	4,54	0,00	100,00	0,18%	
		Total Administration territoriale	12,08	35,90	-23,82	297,10	1,45	
2012	Gouvernance électorale	Biens et services	3,24	3,23	0,01	99,64	0,13%	
		Dépenses de personnel	0,17	0,17	0,01	95,05	0,01%	
		Transferts courants	2,29	2,29	0,00	100,00	0,09%	
		Transferts en capital	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%	
		Total Gouvernance électorale	5,71	5,69	0,02	99,64	0,23	
Total Ministère de l'Intérieur			142,66	158,92	-16,26	111,39	6,41	
Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	2045	Aménagement et développement urbain	Biens et services	0,20	0,12	0,08	59,75	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	4,66	3,60	1,06	77,18	0,15%
			Dépenses de personnel	0,20	0,30	-0,10	147,63	0,01%
			Transferts courants	0,34	0,34	0,00	100,00	0,01%
			Transferts en capital	6,58	6,28	0,30	95,44	0,25%
	Total Aménagement et développement urbain	11,98	10,63	1,35	88,75	0,43		
	2046	Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub	Biens et services	0,35	0,34	0,01	96,71	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	1,79	1,60	0,19	89,48	0,06%
			Dépenses de personnel	0,16	0,15	0,01	91,50	0,01%
			Transferts courants	16,48	16,48	0,00	100,00	0,66%
Transferts en capital			10,38	7,23	3,16	69,59	0,29%	
Total Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub	29,16	25,79	3,37	88,44	1,04			
2047	Cadre de vie	Biens et services	0,43	0,43	0,01	98,33	0,02%	
		Investissements exécutés par l'Etat	7,22	5,03	2,18	69,74	0,20%	
		Dépenses de personnel	0,20	0,17	0,03	85,37	0,01%	
		Transferts courants	19,93	19,93	0,00	100,00	0,80%	
		Transferts en capital	8,46	7,61	0,85	89,95	0,31%	
Total Cadre de vie	36,24	33,17	3,07	91,53	1,34			
Total Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique			77,38	69,59	7,79	89,93	2,81	
Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	2085	Cohérence territoriale	Biens et services	0,03	0,03	0,00	87,60	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	3,46	0,83	2,62	24,10	0,03%
			Dépenses de personnel	0,07	0,06	0,01	82,73	0,00%
			Transferts courants	1,50	1,48	0,02	98,92	0,06%
			Transferts en capital	2,76	1,76	1,00	63,78	0,07%
Total Cohérence territoriale	7,82	4,16	3,65	53,25	0,17			

	2086	Gouvernance territoriale	Biens et services	0,36	0,35	0,01	97,07	0,01%
			Investissements exécutés par l'Etat	4,36	0,41	3,94	9,50	0,02%
			Dépenses de personnel	0,59	0,56	0,03	95,56	0,02%
			Transferts courants	0,34	0,32	0,02	93,51	0,01%
			Transferts en capital	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%
	Total Gouvernance territoriale	5,65	1,64	4,00	29,13	0,07		
	2087	Financement du développement territorial	Biens et services	0,05	0,05	0,00	90,78	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	20,40	11,74	8,66	57,57	0,47%
			Dépenses de personnel	0,05	0,06	-0,01	118,03	0,00%
			Transferts courants	30,78	30,72	0,06	99,81	1,24%
Transferts en capital			43,15	16,94	26,21	39,26	0,68%	
Total Financement du développement territorial	94,43	59,51	34,92	63,02	2,40			
Total Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territorial				107,90	65,32	42,58	60,54	2,63
Ministère des Finances et du Budget	2032	Gestion ressources douanières et protection de l'économie	Biens et services	2,23	2,17	0,06	97,51	0,09%
			Investissements exécutés par l'Etat	6,70	5,70	1,00	85,07	0,23%
			Dépenses de personnel	9,47	10,26	-0,79	108,33	0,41%
			Transferts courants	0,04	0,04	0,00	100,00	0,00%
			Transferts en capital	16,45	3,20	13,25	19,45	0,13%
	Total Gestion ressources douanières et protection de l'économie	34,89	21,37	13,52	61,25	0,86		
	2035	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	Biens et services	3,56	3,39	0,17	95,32	0,14%
			Investissements exécutés par l'Etat	2,73	2,39	0,34	87,46	0,10%
			Dépenses de personnel	2,32	2,94	-0,62	126,52	0,12%
			Transferts courants	66,70	63,70	3,00	95,50	2,57%
			Transferts en capital	126,66	126,66	0,00	100,00	5,11%
	Total Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	201,97	199,08	2,89	98,57	8,03		
	2036	Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	Biens et services	1,70	1,61	0,09	94,80	0,07%
			Investissements exécutés par l'Etat	1,47	1,02	0,45	69,54	0,04%
			Dépenses de personnel	3,95	4,05	-0,11	102,70	0,16%
			Transferts courants	0,02	0,02	0,00	100,00	0,00%
			Transferts en capital	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%
	Total Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	7,14	6,71	0,43	93,98	0,27		
	2037	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	Biens et services	1,56	1,53	0,03	98,01	0,06%
			Investissements exécutés par l'Etat	6,30	5,34	0,96	84,81	0,22%
			Dépenses de personnel	5,47	5,66	-0,19	103,46	0,23%
			Transferts courants	0,05	0,05	0,00	100,00	0,00%
			Transferts en capital	10,61	10,61	0,00	100,00	0,43%
	Total Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	24,00	23,20	0,80	96,67	0,94		
	2038	Gestion du secteur financier	Biens et services	0,60	0,59	0,01	98,48	0,02%
Investissements exécutés par l'Etat			0,98	0,42	0,57	42,53	0,02%	
Dépenses de personnel			0,27	0,25	0,02	91,66	0,01%	
Transferts courants			1,38	1,38	0,00	100,00	0,06%	
Transferts en capital			0,90	0,90	0,00	100,00	0,04%	
Total Gestion du secteur financier	4,14	3,54	0,60	85,57	0,14			
Total Ministère des Finances et du Budget				272,14	253,90	18,24	93,30	10,24
Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	2027	Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières	Biens et services	0,08	0,06	0,01	81,83	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	91,94	66,56	25,38	72,39	2,68%
			Dépenses de personnel	0,11	0,12	-0,01	104,75	0,00%
			Transferts courants	0,19	0,19	0,00	100,00	0,01%
			Transferts en capital	58,91	58,81	0,10	99,83	2,37%
	Total Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières	151,23	125,74	25,49	83,14	5,07		
	2028	Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire	Biens et services	0,01	0,01	0,00	99,99	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	41,03	40,47	0,56	98,63	1,63%
			Transferts courants	6,20	6,10	0,10	98,39	0,25%
			Transferts en capital	30,75	30,75	0,00	100,00	1,24%
	Total Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire	77,99	77,33	0,66	99,15	3,12		
	2029	Développement et modernisation des services de transport	Biens et services	0,17	0,17	0,00	99,93	0,01%
Investissements exécutés par l'Etat			18,92	19,02	-0,10	100,52	0,77%	
Dépenses de personnel			0,22	0,22	0,00	98,75	0,01%	
Transferts courants			9,85	9,75	0,10	98,98	0,39%	
Total Développement et modernisation des services de transport	33,74	33,74	0,01	99,98	1,36			
Total Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement				262,96	236,81	26,16	90,05	9,55
Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	2001	Coopération bilatérale et multilatérale	Biens et services	21,39	18,11	3,28	84,66	0,73%
			Investissements exécutés par l'Etat	2,70	2,57	0,12	95,46	0,10%
			Dépenses de personnel	24,55	22,52	2,03	91,72	0,91%
			Transferts courants	3,64	2,82	0,82	77,54	0,11%
			Transferts en capital	0,82	0,53	0,29	64,18	0,02%
	Total Coopération bilatérale et multilatérale	53,09	46,55	6,55	87,67	1,88		
	2002	Promotion de la Diplomatie économique	Biens et services	0,06	0,00	0,06	0,00	0,00%
			Dépenses de personnel	0,04	0,04	0,01	82,47	0,00%
			Transferts courants	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%
	Total Promotion de la Diplomatie économique	0,10	0,04	0,07	33,64	0,00		
	2003	Gestion des Affaires consulaires et promotion des SE	Biens et services	0,07	0,08	-0,01	111,29	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,15	0,14	0,01	93,20	0,01%
Dépenses de personnel			0,14	13,66	-13,52	9734,30	0,55%	
Transferts courants			0,75	0,75	0,00	100,00	0,03%	
Transferts en capital			1,45	0,95	0,50	65,52	0,04%	
Total Gestion des Affaires consulaires et promotion des SE	2,56	15,57	-13,01	608,21	0,63			
Total Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur				55,76	62,16	-6,40	111,47	2,51
Ministère des Forces Armées	2005	Défense du territoire national	Biens et services	36,70	36,02	0,68	98,14	1,45%
			Investissements exécutés par l'Etat	21,75	30,82	-9,07	141,71	1,24%
			Dépenses de personnel	74,36	74,39	-0,03	100,04	3,00%
			Transferts courants	28,29	27,79	0,50	98,23	1,12%
			Transferts en capital	161,11	169,02	-7,91	104,91	6,82
	Total Défense du territoire national	161,11	169,02	-7,91	104,91	6,82		
	2008	Sûreté publique et maintien de l'ordre	Biens et services	18,55	18,55	0,00	99,98	0,75%
			Investissements exécutés par l'Etat	6,01	6,01	0,00	100,00	0,24%
			Dépenses de personnel	49,84	48,35	1,49	97,01	1,95%
			Transferts courants	0,47	0,47	0,00	100,00	0,02%
Transferts en capital			18,09	17,09	1,00	94,47	0,69%	
Total Sûreté publique et maintien de l'ordre	92,96	90,47	2,49	97,32	3,65			
Total Ministère des Forces Armées				254,07	259,49	-5,42	102,13	10,47
Ministère des Mines et de la Géologie	2115	Mines	Biens et services	0,14	0,13	0,01	90,21	0,01%
			Dépenses de personnel	0,12	0,14	-0,02	114,20	0,01%
			Transferts courants	0,80	0,80	0,00	100,00	0,03%

		Total Mines		1,06	1,07	0,00	100,35	0,04
	2116	Géologie	Biens et services	0,05	0,03	0,01	70,20	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,44	0,28	0,15	65,02	0,01%
			Dépenses de personnel	0,03	0,02	0,01	78,89	0,00%
			Transferts courants	0,51	0,51	0,00	100,00	0,02%
			Transferts en capital	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%
		Total Géologie		1,02	0,84	0,17	83,09	0,03
Total Ministère des Mines et de la Géologie				2,08	1,91	0,17	91,91	0,08
Ministère des Sports	2058	Développement des ressources humaines et de la formation	Biens et services	0,14	0,12	0,02	84,81	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,35	0,06	0,29	17,50	0,00%
			Dépenses de personnel	0,07	0,07	-0,01	109,94	0,00%
			Transferts courants	0,04	0,04	0,00	100,00	0,00%
			Total Développement des ressources humaines et de la formation	0,60	0,29	0,31	48,94	0,01
	2059	Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive	Biens et services	10,18	10,15	0,02	99,77	0,41%
			Investissements exécutés par l'Etat	23,40	59,11	-35,71	252,62	2,38%
			Dépenses de personnel	0,21	0,22	-0,01	104,16	0,01%
			Transferts courants	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%
			Transferts en capital	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%
		Total Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive	33,78	69,48	-35,70	205,67	2,80	
Total Ministère des Sports				34,38	69,77	-35,39	202,94	2,81
Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	2049	compétitivité de l'industrie sénégalaise	Biens et services	0,04	0,03	0,00	87,61	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	5,51	0,88	4,63	15,98	0,04%
			Dépenses de personnel	0,08	0,10	-0,02	127,31	0,00%
			Transferts courants	4,06	4,06	0,00	100,00	0,16%
			Transferts en capital	1,60	1,60	0,00	100,00	0,06%
		Total compétitivité de l'industrie sénégalaise	11,29	6,68	4,61	59,16	0,27	
Total Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie				11,29	6,68	4,61	59,16	0,27
Ministère du Pétrole et des Energies	2039	Electrification rurale et Energies renouvelables	Biens et services	0,02	0,02	0,00	94,88	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	31,95	19,39	12,56	60,69	0,78%
			Dépenses de personnel	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%
			Transferts courants	2,55	2,55	0,00	100,00	0,10%
			Transferts en capital	8,93	1,31	7,62	14,69	0,05%
			Total Electrification rurale et Energies renouvelables	43,45	23,27	20,18	53,56	0,94
	2040	Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combustibles	Biens et services	0,03	0,02	0,00	94,13	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	2,74	2,75	-0,01	100,33	0,11%
			Dépenses de personnel	0,03	0,03	0,01	81,53	0,00%
			Transferts courants	58,03	58,03	0,00	100,00	2,34%
			Transferts en capital	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%
			Total Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combustibles	60,84	60,84	0,00	100,00	2,45
	2120	Optimisation du système d'offre d'électricité	Biens et services	0,02	0,02	0,00	85,45	0,00%
Investissements exécutés par l'Etat			31,72	46,78	-15,06	147,50	1,89%	
Dépenses de personnel			0,06	0,04	0,02	60,19	0,00%	
Transferts courants			0,95	0,95	0,00	100,00	0,04%	
		Total Optimisation du système d'offre d'électricité	32,75	47,79	-15,04	145,92	1,93	
Total Ministère du Pétrole et des Energies				137,04	131,90	5,14	96,25	5,32
Ministère du Tourisme et des transports aériens	2050	Développement de l'Offre touristique	Biens et services	0,11	0,11	0,00	98,67	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	3,74	7,47	-3,73	199,89	0,30%
			Dépenses de personnel	0,11	0,12	-0,02	117,38	0,01%
			Transferts courants	2,54	2,54	0,00	100,00	0,10%
			Transferts en capital	7,70	7,70	0,00	100,00	0,31%
			Total Développement de l'Offre touristique	14,19	17,94	-3,75	126,42	0,72
	2051	développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer	Biens et services	0,01	0,01	0,00	92,19	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%
			Dépenses de personnel	0,01	0,01	-0,01	194,31	0,00%
			Transferts courants	0,73	0,73	0,00	100,00	0,03%
			Total développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer	7,27	7,27	0,00	100,06	0,29
	2052	Développement des infrastructures aéroportuaires	Biens et services	0,01	0,01	0,00	99,98	0,00%
			Investissements exécutés par l'Etat	2,55	1,48	1,07	58,17	0,06%
Dépenses de personnel			0,02	0,00	0,02	0,00	0,00%	
Transferts courants			2,52	2,52	0,00	100,00	0,10%	
Transferts en capital			2,21	2,21	0,00	100,00	0,09%	
		Total Développement des infrastructures aéroportuaires	7,31	6,23	1,08	85,19	0,25	
Total Ministère du Tourisme et des transports aériens				28,78	31,45	-2,67	109,28	1,27
Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	2019	Gouvernance du marché du travail	Biens et services	0,80	0,74	0,06	92,24	0,03%
			Dépenses de personnel	0,88	0,50	0,38	57,13	0,02%
			Transferts courants	0,95	0,90	0,05	94,74	0,04%
			Total Gouvernance du marché du travail	2,63	2,14	0,49	81,37	0,09
	2107	Protection sociale des travailleurs	Biens et services	0,14	0,13	0,02	89,44	0,01%
			Dépenses de personnel	0,07	0,02	0,05	32,94	0,00%
			Transferts courants	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%
		Total Protection sociale des travailleurs	0,21	0,15	0,06	70,94	0,01	
Total Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions				2,85	2,29	0,55	80,59	0,09
Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	2106	Programme de lutte contre la malnutrition	Investissements exécutés par l'Etat	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%
			Transferts en capital	0,00	0,00	0,00	Na	0,00%
		Total Programme de lutte contre la malnutrition	0,00	0,00	0,00	Na	0,00	
Total Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)				0,00	0,00	0,00	Na	0,00
Total général				3063,90	2479,42	584,48	80,92	100

Annexe n°4 : Modifications règlementaires des crédits relatifs aux dépenses courantes par nature, par dotation et programme en 2021

Section	Libellé	Programme /Dotation	Dotations des charges non réparties		Dotations des institutions constitutionnelles		Programmes métiers		Programmes support		Total Augmentation	Parts (%)	Total Diminution	Parts (%)
			Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution				
Dépenses de personnel														
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Coopération bilatérale et multilatérale					0,22	-0,22			0,22	0,15	-0,22	0,15
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité civile					0,20	-0,20			0,20	0,14	-0,20	0,14
Total Dépenses de personnel							0,42	-0,42			0,42	0,29	-0,42	0,29
Biens et services														
21	Présidence de la République	Présidence de la République			0,41	-0,18					0,41	0,28	-0,18	0,12
30	Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	Secrétariat général du Gouvernement			0,14	0,00					0,14	0,09	0,00	0,00
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Coopération bilatérale et multilatérale					1,03	-0,24			1,03	0,71	-0,24	0,16
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							1,25	-0,73	1,25	0,86	-0,73	0,50
32	Ministère des Forces Armées	Défense du territoire national					1,01	-0,06			1,01	0,69	-0,06	0,04
32	Ministère des Forces Armées	Pilotage coordination et gestion administrative							0,08	0,00	0,08	0,05	0,00	0,00
32	Ministère des Forces Armées	Sûreté publique et maintien de l'ordre					0,86	-0,01			0,86	0,59	-0,01	0,00
33	Ministère de l'Intérieur	Administration territoriale					0,34	-0,14			0,34	0,24	-0,14	0,10
33	Ministère de l'Intérieur	Gouvernance électorale					0,10	-0,32			0,10	0,07	-0,32	0,22
33	Ministère de l'Intérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,11	-0,10	0,11	0,07	-0,10	0,07
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité civile					0,05	-0,05			0,05	0,03	-0,05	0,03
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité publique					0,13	-0,08			0,13	0,09	-0,08	0,06
34	Ministère de la Justice	Administration pénitentiaire					0,09	-0,09			0,09	0,06	-0,09	0,06
34	Ministère de la Justice	Education surveillée et Protection judiciaire de l'Enfant					0,01	-0,01			0,01	0,01	-0,01	0,01
34	Ministère de la Justice	Justice judiciaire					0,07	-0,06			0,07	0,05	-0,06	0,04
34	Ministère de la Justice	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,21	0,00	0,21	0,14	0,00	0,00
35	Ministère Fonction publique et du Renouveau du service public	Fonction publique					0,02	-0,01			0,02	0,01	-0,01	0,01
35	Ministère Fonction publique et du Renouveau du service public	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,27	0,00	0,27	0,19	0,00	0,00
37	Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions	Gouvernance du marché du travail					0,00	-0,26			0,00	0,00	-0,26	0,18
37	Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,35	-0,03	0,35	0,24	-0,03	0,02
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement et modernisation des services de transport					0,10	0,00			0,10	0,07	0,00	0,00
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,01	0,00	0,01	0,01	0,00	0,00
43	Ministère des Finances et du Budget	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution					0,68	-0,46			0,68	0,47	-0,46	0,31
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics					0,51	-0,36			0,51	0,35	-0,36	0,24
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier					0,29	-0,08			0,29	0,20	-0,08	0,05
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion du secteur financier					0,02	0,00			0,02	0,01	0,00	0,00
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion ressources douanières et protection de l'économie					0,82	0,00			0,82	0,56	0,00	0,00
43	Ministère des Finances et du Budget	Pilotage, gestion et coordination du MFB							1,56	-0,88	1,56	1,07	-0,88	0,61
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Cadre de vie					0,32	-0,07			0,32	0,22	-0,07	0,04
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub					0,09	-0,09			0,09	0,06	-0,09	0,06
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,04	-0,01	0,04	0,03	-0,01	0,00
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement Élémentaire					1,69	-0,34			1,69	1,16	-0,34	0,24
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement Moyen général					0,01	-0,01			0,01	0,01	-0,01	0,01
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement secondaire général					0,02	0,00			0,02	0,01	0,00	0,00
50	Ministère de l'Education Nationale	Pilotage ministériel, gestion et coordination admi							0,14	-0,02	0,14	0,10	-0,02	0,02
52	Ministère des Sports	Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive					3,11	-0,04			3,11	2,13	-0,04	0,03
52	Ministère des Sports	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,03	0,00	0,03	0,02	0,00	0,00
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,01	0,00	0,01	0,01	0,00	0,00
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives					0,04	0,00			0,04	0,03	0,00	0,00
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Promotion et valorisation du Patrimoine culturel					0,05	-0,03			0,05	0,03	-0,03	0,02
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,47	-0,33	0,47	0,32	-0,33	0,22
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de base					0,01	0,00			0,01	0,01	0,00	0,00

Section	Libellé	Programme /Dotation	Dotation des charges non réparties		Dotations des institutions constitutionnelles		Programmes métiers		Programmes support		Total Augmentation	Parts (%)	Total Diminution	Parts (%)
			Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution				
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de référence					0,02	-0,02			0,02	0,01	-0,02	0,01
55	Ministère de la Jeunesse	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,00	-0,48	0,00	0,00	-0,48	0,33
55	Ministère de la Jeunesse	Protection sociale des jeunes et gestion de leur groupement					0,48	0,00			0,48	0,33	0,00	0,00
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres					0,03	0,00			0,03	0,02	0,00	0,00
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre les pollut, nuisanc et les effet néfast des CC					0,02	0,00			0,02	0,01	0,00	0,00
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,16	-0,06	0,16	0,11	-0,06	0,04
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Famille et genre					0,10	0,00			0,10	0,07	0,00	0,00
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,01	-0,01	0,01	0,00	-0,01	0,00
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement des offres de formation professionnelle et tec					0,15	-0,15			0,15	0,10	-0,15	0,10
60	Charges non Réparties	DOTATION CHARGES NON REPARTIES	0,30	-38,99							0,30	0,20	-38,99	26,75
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé					0,14	0,00			0,14	0,10	0,00	0,00
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,07	0,00	0,07	0,05	0,00	0,00
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Productions animales					0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,09	-0,09	0,09	0,06	-0,09	0,06
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Education supérieure					0,03	-0,03			0,03	0,02	-0,03	0,02
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	OEuvres sociales universitaires					0,03	-0,03			0,03	0,02	-0,03	0,02
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Pilotage, Gestion et Coordination administrative							0,40	0,00	0,40	0,27	0,00	0,00
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Géologie					0,01	0,00			0,01	0,01	0,00	0,00
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Mines					0,02	0,00			0,02	0,01	0,00	0,00
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,09	0,00	0,09	0,06	0,00	0,00
84	Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	COORDINATION ET GESTION ADMINISTRATIVE							0,07	0,00	0,07	0,05	0,00	0,00
Total Biens et services			0,30	-38,99	0,55	-0,18	12,52	-3,05	5,42	-2,74	18,79	12,89	-44,96	30,84
Transferts courants														
21	Présidence de la République	Présidence de la République			3,04	-0,64					3,04	2,09	-0,64	0,44
22	Assemblée Nationale	Assemblée Nationale			0,21	0,00					0,21	0,14	0,00	0,00
24	Conseil Economique Social et Environnemental	Conseil Economique, Social et Environnemental			0,33	0,00					0,33	0,23	0,00	0,00
30	Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	Secrétariat général du Gouvernement			1,58	0,00					1,58	1,08	0,00	0,00
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Senegalais de l'Extérieur	Coopération bilatérale et multilatérale					1,16	0,00			1,16	0,80	0,00	0,00
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Senegalais de l'Extérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,10	0,00	0,10	0,07	0,00	0,00
32	Ministère des Forces Armées	Pilotage coordination et gestion administrative							0,31	0,00	0,31	0,21	0,00	0,00
33	Ministère de l'Intérieur	Administration territoriale					1,51	0,00			1,51	1,04	0,00	0,00
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité publique					2,19	0,00			2,19	1,50	0,00	0,00
34	Ministère de la Justice	Justice judiciaire					0,16	0,00			0,16	0,11	0,00	0,00
34	Ministère de la Justice	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,80	0,00	0,80	0,55	0,00	0,00
37	Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions	Gouvernance du marché du travail					0,20	0,00			0,20	0,14	0,00	0,00
37	Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,15	0,00	0,15	0,10	0,00	0,00
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Economie Maritime					0,15	0,00			0,15	0,10	0,00	0,00
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Pêche et Aquaculture					0,10	0,00			0,10	0,07	0,00	0,00
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement et modernisation des services de transport					1,00	0,00			1,00	0,69	0,00	0,00
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire					0,60	0,00			0,60	0,41	0,00	0,00
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipe Rural	Accompagnement à la production: Fin, Rech, Form et App-cons					0,05	0,00			0,05	0,03	0,00	0,00
43	Ministère des Finances et du Budget	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution					57,96	0,00			57,96	39,76%	0,00	0,00
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier					0,02	0,00			0,02	0,02	0,00	0,00

Section	Libellé	Programme /Dotation	Dotation des charges non réparties		Dotations des institutions constitutionnelles		Programmes métiers		Programmes support		Total Augmentation	Parts (%)	Total Diminution	Parts (%)
			Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution				
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion ressources douanières et protection de l'économie					0,02	0,00			0,02	0,01	0,00	0,00
43	Ministère des Finances et du Budget	Pilotage, gestion et coordination du MFB							1,31	-0,28	1,31	0,90	-0,28	0,19
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,36	0,00	0,36	0,24	0,00	0,00
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combustibles					0,09	-44,12			0,09	0,06	-44,12	30,27
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Développement du marché intérieur et de la consommation					0,20	0,00			0,20	0,14	0,00	0,00
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,20	0,00	0,20	0,14	0,00	0,00
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Promotion et valorisation des produits locaux					0,05	0,00			0,05	0,03	0,00	0,00
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Aménagement et développement urbain					0,04	0,00			0,04	0,03	0,00	0,00
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Logement, construction d'équipement et d'infrastructures publiques					4,87	-5,83			4,87	3,34	-5,83	4,00
47	Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	compétitivité de l'industrie sénégalaise					1,30	0,00			1,30	0,89	0,00	0,00
47	Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,10	0,00	0,10	0,07	0,00	0,00
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Développement de l'Offre touristique					0,19	0,00			0,19	0,13	0,00	0,00
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Développement des infrastructures aéroportuaires					0,00	-1,37			0,00	0,00	-1,37	0,94
52	Ministère des Sports	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							2,24	-0,01	2,24	1,54	-0,01	0,01
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Développement et Encadrement du Secteur de la Communication					1,07	0,00			1,07	0,74	0,00	0,00
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives					0,43	0,00			0,43	0,29	0,00	0,00
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Promotion et valorisation du Patrimoine culturel					0,20	0,00			0,20	0,14	0,00	0,00
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							2,20	0,00	2,20	1,51	0,00	0,00
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Protection sociale					0,05	0,00			0,05	0,03	0,00	0,00
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de base					1,66	-0,05			1,66	1,14	-0,05	0,03
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de référence					2,78	-0,05			2,78	1,91	-0,05	0,03
55	Ministère de la Jeunesse	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,70	0,00	0,70	0,48	0,00	0,00
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Conservation de la biodiversité et gestion des AP					0,03	0,00			0,03	0,02	0,00	0,00
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres					0,52	0,00			0,52	0,36	0,00	0,00
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,07	0,00	0,07	0,05	0,00	0,00
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Enfance					0,07	0,00			0,07	0,05	0,00	0,00
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Famille et genre					0,20	0,00			0,20	0,14	0,00	0,00
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'emploi					0,00	-0,95			0,00	0,00	-0,95	0,65
60	Charges non Réparties	DOTATION CHARGES NON REPARTIES	13,83	-35,47							13,83	9,49	-35,47	24,33
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Economie productive compétitive et créatrice d'emplois					0,20	0,00			0,20	0,13	0,00	0,00
63	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	Economie numérique					0,50	0,00			0,50	0,34	0,00	0,00
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau					0,05	0,00			0,05	0,03	0,00	0,00
71	Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel	Développement de l'artisanat					0,00	-8,50			0,00	0,00	-8,50	5,83
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Education supérieure					3,53	-2,64			3,53	2,42	-2,64	1,81
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Oeuvres sociales universitaires					13,30	-0,50			13,30	9,12	-0,50	0,34
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Mines					0,08	0,00			0,08	0,05	0,00	0,00
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,38	0,00	0,38	0,26	0,00	0,00
84	Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	COORDINATION ET GESTION ADMINISTRATIVE							0,18	0,00	0,18	0,12	0,00	0,00
84	Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	EQUITE SOCIALE					2,00	0,00			2,00	1,37	0,00	0,00

Section	Libellé	Programme /Dotation	Dotation des charges non réparties		Dotations des institutions constitutionnelles		Programmes métiers		Programmes support		Total Augmentation	Parts (%)	Total Diminution	Parts (%)
			Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution				
Total Transferts courants			13,83	-35,47	5,15	-0,64	98,50	-64,01	9,08	-0,29	126,57	86,83	-100,40	68,87
Total général			14,12	-74,45	5,70	-0,81	111,44	-67,48	14,51	-3,03	145,77	100	-145,77	100

Annexe n°5 : Répartition des dépassements de crédits par programme/dotation

Code section	Libellé Section	Libellé Programme/Dotation	Crédits ouverts	Dépenses payées	Dépassements	Parts (%)
Dotation						
10	Charges financières de la dette	Dotation Intérêts de la Dette publique	309,00	306,36	0,00	0,00
21	Présidence de la République	Présidence de la République	76,01	82,87	-7,76	2,23
22	Assemblée Nationale	Assemblée Nationale	19,25	19,25	0,00	0,00
24	Conseil Economique Social et Environnement	Conseil Economique,	7,18	7,14	0,00	0,00
25	Conseil Constitutionnel	Conseil Constitutionnel	1,29	1,32	-0,03	0,01
27	Cour Suprême	Cour Suprême	2,06	2,08	-0,02	0,01
28	Cour des Comptes	Cour des Comptes	7,62	7,91	-0,29	0,08
29	Haut Conseil des Collectivités Territoriales	Conseil des Collectivités Territoriales	9,41	9,40	0,00	0,00
30	Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	Secrétariat général du Gouvernement	23,84	22,49	-0,09	0,03
60	Charges non Réparties	DOTATION CHARGES NON REPARTIES	476,51	322,31	0,00	0,00
Total Dotation			932,19	781,13	-8,19	2,36
Programmes						
Programme métier						
30	Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	Programme de lutte contre la malnutrition	0,00	0,00	0,00	0,00
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Coopération bilatérale et multilatérale	53,09	46,55	0,00	0,00
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Gestion des Affaires consulaires et promotion des SE	2,56	15,57	-13,52	3,89
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Promotion de la Diplomatie économique	0,10	0,04	0,00	0,00
32	Ministère des Forces Armées	Défense du territoire national	150,08	148,20	-0,03	0,01
32	Ministère des Forces Armées	Sûreté publique et maintien de l'ordre	92,96	90,47	0,00	0,00
33	Ministère de l'Intérieur	Administration territoriale	12,08	35,90	-23,94	6,89
33	Ministère de l'Intérieur	Gouvernance électorale	5,71	5,69	0,00	0,00
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité civile	34,83	32,49	0,00	0,00
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité publique	85,54	76,29	0,00	0,00
34	Ministère de la Justice	Administration pénitentiaire	18,34	19,13	-0,80	0,23
34	Ministère de la Justice	Bonne gouvernance et Droits humains	0,95	0,79	0,00	0,00
34	Ministère de la Justice	Education surveillée et Protection judiciaire de l'Enfant	2,64	2,36	0,00	0,00
34	Ministère de la Justice	Justice judiciaire	20,08	14,99	0,00	0,00
35	Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du service public	Fonction publique	2,73	2,51	-0,03	0,01
35	Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du service public	Renouveau du service public	1,02	0,82	-0,01	0,00
37	Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	Gouvernance du marché du travail	2,63	2,14	0,00	0,00
37	Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	Protection sociale des travailleurs	0,21	0,15	0,00	0,00
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Economie Maritime	14,21	14,21	0,00	0,00
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Pêche et Aquaculture	6,08	5,48	-0,04	0,01
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement et modernisation des services de transport	14,82	14,72	0,00	0,00
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières	59,29	59,18	-0,01	0,00
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire	36,99	36,86	0,00	0,00
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural	Accompagnement à la production: Fin, Rech, Form et App-cons	8,36	8,22	0,00	0,00
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural	Augmentation de la product et valorisa des pdts agricoles	74,11	73,14	0,00	0,00
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural	Sécurisation de la base product et dével des infrast rural	14,16	10,93	0,00	0,00
43	Ministère des Finances et du Budget	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	201,97	199,08	-0,62	0,18
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	7,14	6,71	-0,11	0,03
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	21,75	21,81	-0,19	0,05
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion du secteur financier	3,64	3,54	0,00	0,00
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion ressources douanières et protection de l'économie	34,89	21,37	-0,79	0,23
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Electrification rurale et Energies renouvelables	13,00	4,68	0,00	0,00
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Optimisation du système d'offre d'électricité	1,20	1,13	0,00	0,00
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combust	58,54	58,41	0,00	0,00
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Développement du marché intérieur et de la consommation	6,92	6,57	0,00	0,00
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Promo et développement Entreprenariat privé et des PME/PMI	2,46	2,44	0,00	0,00
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Promotion et valorisation des produits locaux	0,57	0,47	0,00	0,00
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Renforcement de l'intégration du Sénégal dans le commerce in	2,08	2,04	0,00	0,00
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Aménagement et développement urbain	8,63	7,94	-0,10	0,03
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Cadre de vie	33,85	31,59	0,00	0,00

Code section	Libellé Section	Libellé Programme/Dotation	Crédits ouverts	Dépenses payées	Dépassements	Parts (%)
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub	29,16	25,79	0,00	0,00
47	Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	compétitivité de l'industrie sénégalaise	6,48	6,50	-0,02	0,01
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	développement de la Sécurité et de la Sûreté du Transport aer	7,27	7,27	-0,01	0,00
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Développement de l'Offre touristique	11,15	11,04	-0,02	0,01
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Développement des infrastructures aéroportuaires	4,90	4,88	0,00	0,00
50	Ministère de l'Education Nationale	Education de base des jeunes et adultes	1,64	1,41	0,00	0,00
50	Ministère de l'Education Nationale	Education préscolaire	6,59	0,35	0,00	0,00
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement Élémentaire	261,59	80,71	0,00	0,00
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement Moyen général	104,96	15,86	0,00	0,00
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement secondaire général	77,55	58,54	0,00	0,00
52	Ministère des Sports	Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive	16,94	15,47	-0,01	0,00
52	Ministère des Sports	Développement des ressources humaines et de la formation	0,60	0,29	-0,01	0,00
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Développement et Encadrement du Secteur de la Communication	10,51	10,52	-0,01	0,00
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives	9,67	9,17	0,00	0,00
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Promotion et valorisation du Patrimoine culturel	5,38	5,31	0,00	0,00
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Protection sociale	2,72	2,60	-0,06	0,02
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de base	34,56	33,09	0,00	0,00
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de référence	46,22	42,93	0,00	0,00
55	Ministère de la Jeunesse	Education à la citoyenneté et promotion du volontariat	1,96	1,93	0,00	0,00
55	Ministère de la Jeunesse	Promotion socioéconomique des jeunes	8,33	8,08	0,00	0,00
55	Ministère de la Jeunesse	Protection sociale des jeunes et gestion de leur groupement	1,02	1,00	0,00	0,00
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Conservation de la biodiversité et gestion des AP	4,41	4,53	-0,13	0,04
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	16,76	14,23	0,00	0,00
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre les pollut, nuisanc et les effet néfast des CC	1,27	1,25	-0,04	0,01
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Autonomie Economique des femmes	2,53	2,36	0,00	0,00
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Enfance	4,79	3,80	0,00	0,00
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Famille et genre	2,76	2,47	-0,02	0,01
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'apprentissage	1,24	1,24	-0,11	0,03
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'emploi	5,63	4,41	0,00	0,00
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement des offres de formation professionnelle et tec	27,63	27,10	-0,41	0,12
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé	13,75	13,25	0,00	0,00
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Economie productive compétitive et créatrice d'emplois	11,31	11,18	-0,05	0,01
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Mise en marché des produits animaux	0,22	0,18	0,00	0,00
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Productions animales	11,53	9,95	0,00	0,00
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Santé animale et Santé publique vétérinaire	1,13	1,09	0,00	0,00
63	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	Economie numérique	9,83	9,67	-0,02	0,00
63	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	Secteur postal	2,91	2,87	0,00	0,00
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS)	0,60	0,60	0,00	0,00
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Promotion de la microfinance	2,07	2,00	0,00	0,00
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Cohérence territoriale	4,36	3,33	0,00	0,00
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Financement du développement territorial	74,03	47,77	-0,01	0,00
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Gouvernance territoriale	1,73	1,64	0,00	0,00
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme d'Assainissement et de Gestion des Eaux Pluviales	21,28	18,80	0,00	0,00
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau	6,33	5,60	0,00	0,00
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme d'Accès à l'Eau Potable	17,82	14,84	-0,03	0,01
71	Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel	Développement de l'artisanat	3,08	1,80	0,00	0,00
71	Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel	Transformation Encadrement Economie informelle	0,90	0,79	0,00	0,00
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Education supérieure	116,26	114,56	-0,01	0,00

Code section	Libellé Section	Libellé Programme/Dotation	Crédits ouverts	Dépenses payées	Dépassements	Parts (%)
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	OEuvres sociales universitaires	138,80	138,21	-0,01	0,00
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Géologie	1,02	0,84	0,00	0,00
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Mines	1,06	1,07	-0,02	0,01
84	Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE	21,35	20,11	-0,01	0,00
84	Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	EQUITE SOCIALE	59,14	58,38	0,00	0,00
Total Programme métier			2347,00	1967,28	-41,17	11,84
Programme support						
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	13,10	15,59	-4,21	1,21
32	Ministère des Forces Armées	Pilotage coordination et gestion administrative	17,25	15,82	0,00	0,00
33	Ministère de l'Intérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	5,15	3,83	0,00	0,00
34	Ministère de la Justice	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	32,93	33,96	-1,14	0,33
35	Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du service public	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,35	5,67	-4,34	1,25
37	Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2,36	2,17	0,00	0,00
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,10	0,30	0,00	0,00
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2,10	1,51	0,00	0,00
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,84	1,26	0,00	0,00
43	Ministère des Finances et du Budget	Pilotage, gestion et coordination du MFB	16,06	14,35	0,00	0,00
44	Ministère du Pétrole et des Énergies	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,57	1,20	0,00	0,00
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,63	1,04	0,00	0,00
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	3,00	2,54	0,00	0,00
47	Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,96	0,63	0,00	0,00
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,95	0,45	0,00	0,00
50	Ministère de l'Éducation Nationale	Pilotage ministériel, gestion et coordination administrative	91,24	378,79	-287,81	82,78
52	Ministère des Sports	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	4,56	4,15	0,00	0,00
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,37	0,98	0,00	0,00
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	52,49	52,24	-0,55	0,16
55	Ministère de la Jeunesse	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2,70	2,96	-0,27	0,08
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2,45	2,15	0,00	0,00
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,35	0,42	0,00	0,00
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle de l'Apprentissage et de l'Insertion	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	7,38	2,13	0,00	0,00
61	Ministère de l'Économie du Plan et de la Coopération	Pilotage gestion et coordination administrative	2,39	2,18	0,00	0,00
62	Ministère de l'Élevage et des Productions Animales	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	3,03	2,87	0,00	0,00
63	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,58	0,36	0,00	0,00
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,08	0,85	0,00	0,00
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	6,96	6,50	0,00	0,00
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2,07	1,86	0,00	0,00
71	Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,61	0,50	0,00	0,00
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Pilotage, Gestion et Coordination administrative	4,57	4,35	0,00	0,00
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2,40	1,66	0,00	0,00
84	Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	Pilotage, Gestion et Coordination administrative	1,56	1,05	0,00	0,00
Total Programme support			290,14	566,33	-298,32	85,80
Total Programme			2637,13	2533,61	-339,49	97,64
Total général			3569,32	3314,74	-347,68	100

Annexe n°6 : Répartition des dépassements sur dépenses de personnel par ministère/institution

Section	Libellés section	Effectifs prévus	Montants prévus	Effectifs réalisés	Montants réalisés	Ecart sur les effectifs	Dépassements	Parts (%)
21	Présidence de la République	1 006	9,68	1 401	17,44	- 395	-7,76	16,07
24	Conseil Economique Social et Environnemental		0,04			-	0,00	0,00
25	Conseil Constitutionnel	20	0,54	22	0,57	-2	-0,03	0,07
27	Cour Suprême	70	1,01	70	1,03	-	-0,02	0,04
28	Cour des Comptes	139	1,56	145	1,85	-6	-0,29	0,60
29	Haut Conseil des Collectivités Territoriales		0,01			-	0,00	0,00
30	Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	543	4,53	659	4,63	- 116	-0,09	0,20
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	1 843	25,85	1 111	41,53	732	-15,68	32,48
32	Ministère des Forces Armées	29 701	127,11	29 146	124,33	555	0,00	0,00
33	Ministère de l'Intérieur	15 623	68,90	15 134	88,21	489	-19,31	39,99
34	Ministère de la Justice	3 710	27,07	3 825	23,55	- 115	0,00	0,00
35	Ministère Fonction publique et du Renouveau du service public	255	1,73	284	5,90	- 29	-4,17	8,64
37	Ministère du travail dialogue sociale et des relations avec les Institutions	241	1,40	239	0,81	2	0,00	0,00
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	329	1,76	341	1,10	- 12	0,00	0,00
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	151	1,18	148	0,66	3	0,00	0,00
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural	667	2,24	618	1,71	49	0,00	0,00
43	Ministère des Finances et du Budget	5 481	25,11	5 409	25,75	72	-0,64	1,32
44	Ministère du Pétrole et des Énergies	86	0,50	102	0,12	- 16	0,00	0,00
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	397	2,04	330	1,24	67	0,00	0,00
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	217	1,35	205	1,13	12	0,00	0,00
47	Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	47	0,39	54	0,10	-7	0,00	0,00
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	113	0,67	101	0,18	12	0,00	0,00
50	Ministère de l'Éducation Nationale	91 186	458,16	82 867	456,65	8 319	0,00	0,00
52	Ministère des Sports	180	0,99	162	0,64	18	0,00	0,00
53	Ministère de la Culture et de la Communication	210	1,12	206	0,67	4	0,00	0,00
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	10 844	46,33	9 333	45,01	1 511	0,00	0,00
55	Ministère de la Jeunesse	172	1,06	234	1,31	- 62	-0,24	0,51
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	1 603	7,43	1 779	7,34	- 176	0,00	0,00
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	156	1,34	170	0,40	- 14	0,00	0,00
59	Ministère de l'Emploi de la Formation professionnelle et de l'Artisanat	4 425	24,21	3 332	19,57	1 093	0,00	0,00
60	Charges non Réparties	2 145	42,24	1 614	36,03	531	0,00	0,00
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	224	1,05	101	1,10	123	-0,05	0,10
62	Ministère de l'Élevage et des Productions Animales	664	2,52	611	2,29	53	0,00	0,00
63	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	98	0,57	229	0,35	- 131	0,00	0,00
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	64	0,33	56	0,09	8	0,00	0,00
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoire	208	1,17	215	0,69	-7	0,00	0,00
68	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	174	0,79	137	0,58	37	0,00	0,00
71	Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel		0,14	8		-8	0,00	0,00
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	104	0,61	108	0,46	-4	0,00	0,00
83	Ministère des Mines et de la Géologie	80	0,45	84	0,17	-4	0,00	0,00
84	Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	147	0,79	53	0,40	94	0,00	0,00
	Total	173 323	896,00	160 643	915,58	12 680	-48,27	100,00

Annexe n°7 : Répartition des crédits non consommés sur dépenses ordinaire par programme et dotation

Code section	Libellé Section	Libellé Programme/Dotation	Crédits ouverts	Dépenses payées	Crédits non consommés	Parts (%)
Dotation						
10	Charges financières de la dette	Dotation Intérêts de la Dette publique	309,00	306,36	2,64	0,53
21	Présidence de la République	Présidence de la République	63,30	70,16	0,89	0,18
22	Assemblée Nationale	Assemblée Nationale	16,30	16,30	0,00	0,00
24	Conseil Economique Social et Environnement	Conseil Economique,	7,18	7,14	0,04	0,01
25	Conseil Constitutionnel	Conseil Constitutionnel	1,29	1,32	0,00	0,00
27	Cour Suprême	Cour Suprême	2,06	2,08	0,00	0,00
28	Cour des Comptes	Cour des Comptes	5,72	6,01	0,00	0,00
29	Haut Conseil des Collectivités Territoriales	Conseil des Collectivités Territoriales	6,11	6,10	0,01	0,00
30	Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	Secrétariat général du Gouvernement	16,45	16,35	0,20	0,04
60	Charges non Réparties	DOTATION CHARGES NON REPARTIES	424,37	270,30	154,07	30,85
Total Dotation			851,81	702,13	157,86	31,61
Programmes						
Programme métier						
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Coopération bilatérale et multilatérale	49,58	43,45	6,13	1,23
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Gestion des Affaires consulaires et promotion des SE	0,96	14,49	0,00	0,00
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Promotion de la Diplomatie économique	0,10	0,04	0,07	0,01
32	Ministère des Forces Armées	Défense du territoire national	111,06	110,41	0,68	0,14
32	Ministère des Forces Armées	Sûreté publique et maintien de l'ordre	68,86	67,36	1,49	0,30
33	Ministère de l'Intérieur	Administration territoriale	11,93	35,75	0,11	0,02
33	Ministère de l'Intérieur	Gouvernance électorale	5,71	5,69	0,02	0,00
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité civile	27,86	25,76	2,10	0,42
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité publique	64,12	62,04	2,08	0,42
34	Ministère de la Justice	Administration pénitentiaire	13,44	14,22	0,02	0,00
34	Ministère de la Justice	Bonne gouvernance et Droits humains	0,77	0,60	0,17	0,03
34	Ministère de la Justice	Education surveillée et Protection judiciaire de l'Enfant	2,33	2,07	0,25	0,05
34	Ministère de la Justice	Justice judiciaire	19,69	14,60	5,09	1,02
35	Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du service public	Fonction publique	2,28	2,02	0,25	0,05
35	Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du service public	Renouveau du service public	0,25	0,23	0,03	0,01
37	Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	Gouvernance du marché du travail	2,63	2,14	0,49	0,10
37	Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	Protection sociale des travailleurs	0,21	0,15	0,06	0,01
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Economie Maritime	7,57	7,57	0,00	0,00
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Pêche et Aquaculture	2,45	2,47	0,01	0,00
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement et modernisation des services de transport	10,24	10,14	0,10	0,02
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières	0,38	0,37	0,01	0,00
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire	6,21	6,11	0,10	0,02
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural	Accompagnement à la production: Fin, Rech, Form et App-cons	8,36	8,22	0,15	0,03
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural	Augmentation de la product et valorisa des pdts agricoles	51,31	51,27	0,04	0,01
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural	Sécurisation de la base product et dével des infrast rural	8,35	7,73	0,61	0,12
43	Ministère des Finances et du Budget	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	72,58	70,03	3,17	0,63
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	5,67	5,69	0,09	0,02
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	7,09	7,25	0,03	0,01
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion du secteur financier	2,25	2,22	0,03	0,01
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion ressources douanières et protection de l'économie	11,74	12,47	0,06	0,01
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Electrification rurale et Energies renouvelables	2,57	2,57	0,00	0,00
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Optimisation du système d'offre d'électricité	1,03	1,01	0,03	0,01
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combus	58,10	58,09	0,01	0,00
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Développement du marché intérieur et de la consommation	3,03	2,84	0,19	0,04
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Promo et développement Entreprenariat privé et des PME/PMI	1,66	1,64	0,01	0,00
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Promotion et valorisation des produits locaux	0,27	0,27	0,00	0,00
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Renforcement de l'intégration du Sénégal dans le commerce in	2,01	1,98	0,03	0,01
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Aménagement et développement urbain	0,74	0,76	0,08	0,02
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Cadre de vie	20,56	20,52	0,04	0,01
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub	16,99	16,97	0,03	0,01

Code section	Libellé Section	Libellé Programme/Dotation	Crédits ouverts	Dépenses payées	Crédits non consommés	Parts (%)
47	Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	compétitivité de l'industrie sénégalaise	4,18	4,20	0,00	0,00
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer	0,75	0,75	0,00	0,00
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Développement de l'Offre touristique	2,76	2,77	0,00	0,00
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Développement des infrastructures aéroportuaires	2,55	2,54	0,02	0,00
50	Ministère de l'Education Nationale	Education de base des jeunes et adultes	1,37	1,28	0,09	0,02
50	Ministère de l'Education Nationale	Education préscolaire	6,59	0,35	6,24	1,25
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement Elémentaire	255,85	77,10	178,74	35,79
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement Moyen général	102,83	14,12	88,71	17,76
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement secondaire général	75,47	56,99	18,48	3,70
52	Ministère des Sports	Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive	10,38	10,37	0,02	0,00
52	Ministère des Sports	Développement des ressources humaines et de la formation	0,25	0,23	0,02	0,00
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Développement et Encadrement du Secteur de la Communication	10,51	10,52	0,00	0,00
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives	7,27	7,21	0,06	0,01
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Promotion et valorisation du Patrimoine culturel	1,94	1,91	0,03	0,01
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Protection sociale	1,84	1,89	0,02	0,00
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de base	19,96	19,22	0,74	0,15
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de référence	36,53	35,17	1,36	0,27
55	Ministère de la Jeunesse	Education à la citoyenneté et promotion du volontariat	0,13	0,11	0,02	0,00
55	Ministère de la Jeunesse	Promotion socioéconomique des jeunes	1,85	1,83	0,02	0,00
55	Ministère de la Jeunesse	Protection sociale des jeunes et gestion de leur groupement	0,94	0,93	0,01	0,00
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Conservation de la biodiversité et gestion des AP	3,75	3,88	0,00	0,00
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	9,10	9,06	0,04	0,01
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre les pollus, nuisanc et les effet néfast des CC	0,66	0,69	0,01	0,00
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Autonomie Economique des femmes	0,29	0,29	0,00	0,00
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Enfance	3,39	2,77	0,62	0,12
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Famille et genre	1,52	1,53	0,01	0,00
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'apprentissage	0,51	0,61	0,00	0,00
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'emploi	4,12	4,10	0,02	0,00
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement des offres de formation professionnelle et tec	24,95	25,31	0,05	0,01
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé	0,89	0,85	0,04	0,01
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Economie productive compétitive et créatrice d'emplois	9,02	9,00	0,06	0,01
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Mise en marché des produits animaux	0,06	0,05	0,00	0,00
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Productions animales	0,85	0,77	0,08	0,02
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Santé animale et Santé publique vétérinaire	0,16	0,12	0,04	0,01
63	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	Economie numérique	3,33	3,35	0,00	0,00
63	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	Secteur postal	2,65	2,62	0,02	0,00
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS)	0,10	0,10	0,00	0,00
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Promotion de la microfinance	0,06	0,03	0,03	0,01
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Cohérence territoriale	1,61	1,57	0,03	0,01
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Financement du développement territorial	30,88	30,83	0,06	0,01
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Gouvernance territoriale	1,29	1,23	0,06	0,01
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme d'Assainissement et de Gestion des Eaux Pluviales	0,32	0,24	0,08	0,02
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau	2,67	2,48	0,19	0,04
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme d'Accès à l'Eau Potable	1,97	1,99	0,00	0,00
71	Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel	Développement de l'artisanat	2,05	1,25	0,81	0,16
71	Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel	Transformation Encadrement Economie informelle	0,05	0,01	0,04	0,01
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Education supérieure	88,26	88,26	0,01	0,00
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	OEuvres sociales universitaires	125,51	125,50	0,02	0,00
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Géologie	0,58	0,56	0,02	0,00

Code section	Libellé Section	Libellé Programme/Dotation	Crédits ouverts	Dépenses payées	Crédits non consommés	Parts (%)
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Mines	1,06	1,07	0,01	0,00
84	Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE	0,41	0,42	0,00	0,00
84	Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	EQUITE SOCIALE	22,04	21,28	0,76	0,15
Total Programme métier			1570,98	1290,54	321,58	64,40
Programme support						
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	12,74	15,22	1,72	0,34
32	Ministère des Forces Armées	Pilotage coordination et gestion administrative	9,64	8,21	1,44	0,29
33	Ministère de l'Intérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2,60	1,96	0,64	0,13
34	Ministère de la Justice	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	7,85	8,88	0,11	0,02
35	Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du service public	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,35	5,67	0,02	0,00
37	Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,36	1,18	0,18	0,04
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,85	0,13	0,72	0,14
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,57	1,00	0,57	0,11
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,58	1,08	0,50	0,10
43	Ministère des Finances et du Budget	Pilotage, gestion et coordination du MFB	12,15	10,57	1,58	0,32
44	Ministère du Pétrole et des Énergies	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,57	1,20	0,36	0,07
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,63	1,04	0,59	0,12
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,88	1,59	0,29	0,06
47	Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,96	0,63	0,33	0,07
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,75	0,25	0,50	0,10
50	Ministère de l'Éducation Nationale	Pilotage ministériel, gestion et coordination administrative	90,01	377,61	0,21	0,04
52	Ministère des Sports	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	4,48	4,07	0,41	0,08
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,37	0,98	0,40	0,08
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	50,48	50,49	0,54	0,11
55	Ministère de la Jeunesse	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2,50	2,76	0,01	0,00
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,91	1,64	0,28	0,06
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,07	0,16	0,92	0,18
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle de l'Apprentissage et de l'Insertion	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	7,38	2,13	5,25	1,05
61	Ministère de l'Économie du Plan et de la Coopération	Pilotage gestion et coordination administrative	1,06	1,00	0,06	0,01
62	Ministère de l'Élevage et des Productions Animales	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2,96	2,82	0,14	0,03
63	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,58	0,36	0,22	0,04
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,89	0,67	0,22	0,04
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoire	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,66	0,20	0,46	0,09
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2,07	1,86	0,21	0,04
71	Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,61	0,50	0,11	0,02
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Pilotage, Gestion et Coordination administrative	4,57	4,35	0,22	0,04
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,74	1,43	0,32	0,06
84	Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	Pilotage, Gestion et Coordination administrative	1,43	1,02	0,41	0,08
Total Programme support			234,29	512,66	19,93	3,99
Total Programme			1805,27	1803,21	341,51	68,39
Total général			2657,08	2505,34	499,38	100

Annexe n°8 : Situation des ouvertures de crédits par programme

Étiquettes de lignes	Investissements exécutés par l'Etat	Transferts en capital	Total général	Parts (%)
ARRETE portant constatation de recettes et ouverture de crédits sur fonds de concours sur la gestion 2021		24,68	24,68	15,58
Augmentation de la product et valorisa des pdts agricoles		11,00	11,00	6,94
Financement du développement territorial		8,82	8,82	5,57
Productions animales		4,85	4,85	3,06
ARRETE portant report de crédits du budget général de la gestion 2020 sur 2021	12,09	28,03	40,11	25,32
Administration territoriale	0,07		0,07	0,04
Aménagement et développement urbain		0,50	0,50	0,32
Augmentation de la product et valorisa des pdts agricoles	0,52		0,52	0,33
Autonomie Economique des femmes	0,25		0,25	0,16
Cadre de vie		0,63	0,63	0,40
Cohérence territoriale		0,76	0,76	0,48
Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé	0,01	1,64	1,65	1,04
Défense du territoire national	2,80	0,63	3,43	2,17
DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE		1,87	1,87	1,18
Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive	0,21		0,21	0,14
Développement des infrastructures aéroportuaires		0,26	0,26	0,17
Développement des offres de formation professionnelle et tec	0,74		0,74	0,47
Développement du marché intérieur et de la consommation		0,50	0,50	0,32
Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières		8,71	8,71	5,50
Economie numérique	0,02		0,02	0,01
Economie productive compétitive et créatrice d'emplois	0,02		0,02	0,01
Education à la citoyenneté et promotion du volontariat	1,00		1,00	0,63
Education supérieure	0,68	0,60	1,28	0,81
Education surveillée et Protection judiciaire de l'Enfant	0,05		0,05	0,03
Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	0,02		0,02	0,01
Electrification rurale et Energies renouvelables	0,00	1,08	1,08	0,68
Enfance		0,53	0,53	0,33
Enseignement Elémentaire	0,28	0,30	0,58	0,37
Enseignement Moyen général	0,66		0,66	0,42
Enseignement secondaire général	0,61		0,61	0,38
Famille et genre	0,07		0,07	0,04
Financement du développement territorial		0,91	0,91	0,57
Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	0,23		0,23	0,15
Gestion des Affaires consulaires et promotion des SE	0,02		0,02	0,01
Gestion du secteur financier	0,28		0,28	0,18
Gestion ressources douanières et protection de l'économie		2,25	2,25	1,42
Gouvernance territoriale	0,04		0,04	0,03
Justice judiciaire	0,12		0,12	0,08
Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub	0,01		0,01	0,01
Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	0,00		0,00	0,00
Oeuvres sociales universitaires	0,76		0,76	0,48
Pêche et Aquaculture	0,25		0,25	0,16
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,48	0,02	1,50	0,95
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,22		0,22	0,14
Pilotage, gestion et coordination du MFB	0,03		0,03	0,02
Présidence de la République		0,40	0,40	0,25
Productions animales	0,20	1,04	1,24	0,78
Programme d'Accès à l'Eau Potable		1,81	1,81	1,15
Promotion socioéconomique des jeunes		0,10	0,10	0,06
Protection sociale	0,12		0,12	0,07
Renforcement de l'intégration du Sénégal dans le commerce in	0,00		0,00	0,00
Santé de référence	0,25	0,55	0,80	0,51
Secrétariat général du Gouvernement		1,04	1,04	0,65
Sécurisation de la base product et dével des infrast rural	0,02	1,41	1,43	0,90
Sécurité publique	0,02	0,50	0,52	0,33
DECRET portant ouverture de crédit à titre d'avance sur la gestion 2021	20,91	72,73	93,64	59,10
Augmentation de la product et valorisa des pdts agricoles	3,20	0,50	3,70	2,34
Autonomie Economique des femmes	0,11		0,11	0,07
Cohérence territoriale		1,41	1,41	0,89
Défense du territoire national		0,50	0,50	0,32
Développement des infrastructures aéroportuaires	1,00		1,00	0,63
Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières		0,64	0,64	0,40
DOTATION CHARGES NON REPARTIES		5,00	5,00	3,16
Economie Maritime	0,75		0,75	0,47
Economie numérique		0,63	0,63	0,39
Economie productive compétitive et créatrice d'emplois		0,50	0,50	0,32
Education supérieure	3,00		3,00	1,89
Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution		29,00	29,00	18,30
Electrification rurale et Energies renouvelables	9,00		9,00	5,68
Enseignement Moyen général	0,37		0,37	0,23
Financement du développement territorial		16,00	16,00	10,10
Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	0,73		0,73	0,46
Gestion ressources douanières et protection de l'économie	1,00		1,00	0,63
Gouvernance électorale		1,50	1,50	0,95
Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub		5,68	5,68	3,59

Étiquettes de lignes	Investissements exécutés par l'Etat	Transferts en capital	Total général	Parts (%)
Pilotage coordination et gestion administrative		0,53	0,53	0,33
Pilotage, Coordination et Gestion administrative		0,50	0,50	0,32
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,50		0,50	0,32
Présidence de la République		1,50	1,50	0,95
Productions animales	0,11		0,11	0,07
Programme d'Accès à l'Eau Potable		1,50	1,50	0,95
Programme d'Assainissement et de Gestion des Eaux Pluviales		0,94	0,94	0,60
Promotion et valorisation du Patrimoine culturel	0,55	1,25	1,80	1,13
Santé animale et Santé publique vétérinaire		0,28	0,28	0,18
Secrétariat général du Gouvernement	0,24	0,15	0,39	0,25
Sécurisation de la base product et dével des infrast rural	0,35	0,58	0,93	0,59
Sécurité civile		0,50	0,50	0,32
Sécurité publique		3,65	3,65	2,30
Total général	32,99	125,44	158,43	100

**Annexe n°9 : Modification des crédits de paiement des dépenses d'investissement sur ressources internes
par nature, Programme et dotations**

Section	Libellés	Programmes /Dotations	Dotation des charges non réparties		Dotations des institutions constitutionnelles		Programmes métiers		Programmes support		Total Augmentation	Parts	Total Diminution	Parts (%)
			Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution				
Investissements exécutés par l'Etat														
30	Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	Secrétariat général du Gouvernement			0,35	-0,25					0,35	0,17%	-0,25	0,12
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Coopération bilatérale et multilatérale					0,64	-0,05			0,64	0,31%	-0,05	0,02
32	Ministère des Forces Armées	Défense du territoire national					0,27	0,00			0,27	0,13%	0,00	0,00
32	Ministère des Forces Armées	Pilotage coordination et gestion administrative							0,30	-0,30	0,30	0,15%	-0,30	0,15
33	Ministère de l'Intérieur	Administration territoriale					0,04	0,00			0,04	0,02%	0,00	0,00
33	Ministère de l'Intérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,23	-0,16	0,23	0,11%	-0,16	0,08
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité civile					0,52	0,00			0,52	0,25%	0,00	0,00
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité publique					0,38	0,00			0,38	0,18%	0,00	0,00
34	Ministère de la Justice	Administration pénitentiaire					0,51	-0,51			0,51	0,25%	-0,51	0,25
34	Ministère de la Justice	Educateur surveillé et Protection judiciaire de l'Enfant					0,17	-0,05			0,17	0,08%	-0,05	0,03
34	Ministère de la Justice	Justice judiciaire					0,10	0,00			0,10	0,05%	0,00	0,00
34	Ministère de la Justice	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,01	0,00	0,01	0,01%	0,00	0,00
35	Ministère Fonction publique et du Renouveau du service public	Fonction publique					0,09	-0,30			0,09	0,04%	-0,30	0,15
35	Ministère Fonction publique et du Renouveau du service public	Renouveau du service public					0,30	0,00			0,30	0,15%	0,00	0,00
37	Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,12	-0,12	0,12	0,06%	-0,12	0,06
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Economie Maritime					0,29	0,00			0,29	0,14%	0,00	0,00
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Pêche et Aquaculture					0,01	-0,04			0,01	0,00%	-0,04	0,02
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement et modernisation des services de transport					0,03	0,00			0,03	0,01%	0,00	0,00
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières					4,00	-4,00			4,00	1,96%	-4,00	1,96
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,36	-0,02	0,36	0,18%	-0,02	0,01
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural	Augmentation de la product et valorisa des pds agricoles					0,04	-0,03			0,04	0,02%	-0,03	0,02
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural	Sécurisation de la base product et dével des infrast rural					0,86	-0,05			0,86	0,42%	-0,05	0,03
43	Ministère des Finances et du Budget	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution					0,46	-0,38			0,46	0,22%	-0,38	0,18
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics					0,06	-0,06			0,06	0,03%	-0,06	0,03
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier					0,17	-0,06			0,17	0,08%	-0,06	0,03
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion du secteur financier					0,09	-0,09			0,09	0,04%	-0,09	0,04
43	Ministère des Finances et du Budget	Pilotage, gestion et coordination du MFB							0,32	-0,05	0,32	0,16%	-0,05	0,03
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Electrification rurale et Energies renouvelables					0,08	-1,01			0,08	0,04%	-1,01	0,49
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Optimisation du système d'offre d'électricité					0,00	-0,06			0,00	0,00%	-0,06	0,03
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combust					0,02	-0,02			0,02	0,01%	-0,02	0,01
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Développement du marché intérieur et de la consommation					0,24	-0,10			0,24	0,12%	-0,10	0,05
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Renforcement de l'intégration du Sénégal dans le commerce in					0,01	-0,01			0,01	0,00%	-0,01	0,00
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Aménagement et développement urbain					0,00	-0,23			0,00	0,00%	-0,23	0,11
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Cadre de vie					1,90	-0,80			1,90	0,93%	-0,80	0,39

Section	Libellés	Programmes /Dotations	Dotation des charges non réparties		Dotations des institutions constitutionnelles		Programmes métiers		Programmes support		Total Augmentation	Parts	Total Diminution	Parts (%)
			Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution				
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub					0,07	-0,10			0,07	0,04%	-0,10	0,05
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,14	-0,02	0,14	0,07%	-0,02	0,01
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Développement de l'Offre touristique					0,50	-0,45			0,50	0,25%	-0,45	0,22
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Développement des infrastructures aéroportuaires					0,01	-0,01			0,01	0,00%	-0,01	0,00
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement Élémentaire					0,03	-0,03			0,03	0,01%	-0,03	0,01
52	Ministère des Sports	Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive					0,25	-0,01			0,25	0,12%	-0,01	0,00
52	Ministère des Sports	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,01	-0,01	0,01	0,01%	-0,01	0,01
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives					0,18	0,00			0,18	0,09%	0,00	0,00
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Promotion et valorisation du Patrimoine culturel					0,16	-0,16			0,16	0,08%	-0,16	0,08
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,46	-0,46	0,46	0,22%	-0,46	0,22
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de base					0,05	-0,32			0,05	0,02%	-0,32	0,16
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de référence					0,47	-0,02			0,47	0,23%	-0,02	0,01
55	Ministère de la Jeunesse	Education à la citoyenneté et promotion du volontariat					0,50	0,00			0,50	0,25%	0,00	0,00
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Conservation de la biodiversité et gestion des AP					0,00	0,00			0,00	0,00%	0,00	0,00
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres					1,39	-0,30			1,39	0,68%	-0,30	0,15
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre les pollut, nuisanc et les effet néfast des CC					0,20	-0,01			0,20	0,10%	-0,01	0,01
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,09	-0,05	0,09	0,04%	-0,05	0,02
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Autonomie Economique des femmes					0,41	-0,32			0,41	0,20%	-0,32	0,16
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Enfance					0,05	0,00			0,05	0,02%	0,00	0,00
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Famille et genre					0,01	-0,01			0,01	0,00%	-0,01	0,00
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,12	0,00	0,12	0,06%	0,00	0,00
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'apprentissage					0,20	-0,20			0,20	0,10%	-0,20	0,10
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement des offres de formation professionnelle et tec					0,42	-0,53			0,42	0,21%	-0,53	0,26
60	Charges non Réparties	DOTATION CHARGES NON REPARTIES	0,00	-13,23							0,00	0,00%	-13,23	6,50
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé					0,12	-0,13			0,12	0,06%	-0,13	0,06
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Economie productive compétitive et créatrice d'emplois					0,09	-0,08			0,09	0,05%	-0,08	0,04
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,06	-0,06	0,06	0,03%	-0,06	0,03
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Productions animales					0,51	-0,72			0,51	0,25%	-0,72	0,36
63	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	Economie numérique					0,07	-0,07			0,07	0,04%	-0,07	0,04
63	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	Secteur postal					0,01	-0,01			0,01	0,01%	-0,01	0,01

Section	Libellés	Programmes /Dotations	Dotation des charges non réparties		Dotations des institutions constitutionnelles		Programmes métiers		Programmes support		Total Augmentation	Parts	Total Diminution	Parts (%)
			Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution				
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,03	-0,03	0,03	0,01%	-0,03	0,01
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme d'Assainissement et de Gestion des Eaux Pluviales					0,60	-0,70			0,60	0,29%	-0,70	0,34
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Education supérieure					0,37	-1,31			0,37	0,18%	-1,31	0,64
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Oeuvres sociales universitaires					0,85	-0,12			0,85	0,42%	-0,12	0,06
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Géologie					0,18	-0,18			0,18	0,09%	-0,18	0,09
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,64	-0,44	0,64	0,32%	-0,44	0,22
Total Investissements exécutés par l'Etat			0,00	-13,23	0,35	-0,25	18,94	-13,61	2,89	-1,72	22,18	10,89	-28,80	14,15
Transferts en capital														
21	Présidence de la République	Présidence de la République			0,78	-11,75					0,78	0,38%	-11,75	5,77
24	Conseil Economique Social et Environnemental	Conseil Economique, Social et Environnemental			0,00	-0,33					0,00	0,00%	-0,33	0,16
30	Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	Secrétariat général du Gouvernement			2,05	-0,30					2,05	1,00%	-0,30	0,15
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Senegalais de l'Extérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,00	-1,00	0,00	0,00%	-1,00	0,49
32	Ministère des Forces Armées	Défense du territoire national					1,00	-3,00			1,00	0,49%	-3,00	1,47
32	Ministère des Forces Armées	Pilotage coordination et gestion administrative							2,35	-5,15	2,35	1,15%	-5,15	2,53
32	Ministère des Forces Armées	Sûreté publique et maintien de l'ordre					3,86	0,00			3,86	1,90%	0,00	0,00
33	Ministère de l'Intérieur	Gouvernance électorale					0,00	-10,00			0,00	0,00%	-10,00	4,91
33	Ministère de l'Intérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,10	0,00	0,10	0,05%	0,00	0,00
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité civile					0,65	0,00			0,65	0,32%	0,00	0,00
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité publique					9,90	-2,00			9,90	4,86%	-2,00	0,98
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières					5,80	-2,80			5,80	2,85%	-2,80	1,38
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural	Augmentation de la product et valorisa des ptis agricoles					3,26	-1,25			3,26	1,60%	-1,25	0,61
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural	Sécurisation de la base product et dével des infrast rural					0,10	0,00			0,10	0,05%	0,00	0,00
43	Ministère des Finances et du Budget	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution					72,09	-24,90			72,09	35,41%	-24,90	12,23
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier					3,12	-1,28			3,12	1,53%	-1,28	0,63
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion du secteur financier					0,15	0,00			0,15	0,07%	0,00	0,00
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion ressources douanières et protection de l'économie					3,20	0,00			3,20	1,57%	0,00	0,00
43	Ministère des Finances et du Budget	Pilotage, gestion et coordination du MFB							1,17	0,00	1,17	0,57%	0,00	0,00
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Electrification rurale et Energies renouvelables					0,00	-5,00			0,00	0,00%	-5,00	2,46
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Optimisation du système d'offre d'électricité					0,00	-0,25			0,00	0,00%	-0,25	0,12
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Aménagement et développement urbain					0,30	-19,57			0,30	0,15%	-19,57	9,61
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Cadre de vie					5,99	0,00			5,99	2,94%	0,00	0,00
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub					3,38	-16,48			3,38	1,66%	-16,48	8,09
47	Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	compétitivité de l'industrie sénégalaise					0,15	-0,35			0,15	0,07%	-0,35	0,17
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Développement de l'Offre touristique					0,00	-5,00			0,00	0,00%	-5,00	2,46
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Développement des infrastructures aéroportuaires					0,00	-2,22			0,00	0,00%	-2,22	1,09
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives					0,20	0,00			0,20	0,10%	0,00	0,00
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de base					3,85	-3,10			3,85	1,89%	-3,10	1,52
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de référence					0,00	-0,30			0,00	0,00%	-0,30	0,15

Section	Libellés	Programmes /Dotations	Dotation des charges non réparties		Dotations des institutions constitutionnelles		Programmes métiers		Programmes support		Total Augmentation	Parts	Total Diminution	Parts (%)
			Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution				
55	Ministère de la Jeunesse	Promotion socioéconomique des jeunes					0,00	-6,01			0,00	0,00%	-6,01	2,95
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres					2,00	-1,00			2,00	0,98%	-1,00	0,49
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,11	0,00	0,11	0,05%	0,00	0,00
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'emploi					1,20	0,00			1,20	0,59%	0,00	0,00
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement des offres de formation professionnelle et tec					0,10	0,00			0,10	0,05%	0,00	0,00
60	Charges non Réparties	DOTATION CHARGES NON REPARTIES	29,60	-30,56							29,60	14,54%	-30,56	15,01
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé					5,20	-1,00			5,20	2,55%	-1,00	0,49
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Economie productive compétitive et créatrice d'emplois					0,40	0,00			0,40	0,20%	0,00	0,00
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Pilotage gestion et coordination administrative							0,30	0,00	0,30	0,15%	0,00	0,00
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Productions animales					0,35	0,00			0,35	0,17%	0,00	0,00
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Santé animale et Santé publique vétérinaire					0,02	0,00			0,02	0,01%	0,00	0,00
63	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	Economie numérique					1,01	-0,30			1,01	0,50%	-0,30	0,15
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Promotion de la microfinance					2,00	-2,00			2,00	0,98%	-2,00	0,98
65	Ministère des Collectivités Territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires	Financement du développement territorial					0,10	-17,16			0,10	0,05%	-17,16	8,43
65	Ministère des Collectivités Territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires	Pilotage, Coordination et Gestion administrative							0,50	0,00	0,50	0,25%	0,00	0,00
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme d'Accès à l'Eau Potable					0,79	0,00	-		0,79	0,39%	0,00	0,00
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme d'Assainissement et de Gestion des Eaux Pluviales					2,28	-0,65			2,28	1,12%	-0,65	0,32
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Education supérieure					11,02	-0,10			11,02	5,41%	-0,10	0,05
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	OEuvres sociales universitaires					1,00	0,00			1,00	0,49%	0,00	0,00
Total Transferts en capital			29,60	-30,56	2,83	-12,38	144,47	-125,72	4,53	-6,15	181,43	89,11	-174,81	85,85
Total général			29,60	-43,79	3,18	-12,63	163,41	-139,33	7,42	-7,87	203,61	100,00	-203,61	100

Annexe n°10 : Répartition des crédits non consommés sur dépenses d'investissement par programme et dotation

Codes sections	Libellé Section	Libellé Programme/Dotation	Crédits ouverts	dépenses payées	Crédits non consommés	Part (%)
Dotation						
21	Présidence de la République	Présidence de la République	12,70	12,70	0,00	0,00
22	Assemblée Nationale	Assemblée Nationale	2,95	2,95	0,00	0,00
24	Conseil Economique Social et Environnement	Conseil Economique,	0,00	0,00	0,00	0,00
28	Cour des Comptes	Cour des Comptes	1,90	1,90	0,00	0,00
29	Haut Conseil des Collectivités Territoriales	Conseil des Collectivites Territoriales	3,30	3,30	0,00	0,00
30	Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	Secrétariat général du Gouvernement	7,38	6,14	1,25	1,21
60	Charges non Réparties	DOTATION CHARGES NON REPARTIES	52,14	52,01	0,14	0,13
Total Dotation			80,38	78,99	1,39	1,35%
Programme						
Programme métier						
30	Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	Programme de lutte contre la malnutrition	0,00	0,00	0,00	0,00
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Coopération bilatérale et multilatérale	3,51	3,10	0,42	0,40
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Gestion des Affaires consulaires et promotion des SE	1,60	1,09	0,51	0,50
32	Ministère des Forces Armées	Défense du territoire national	39,02	37,80	1,22	1,19
32	Ministère des Forces Armées	Sûreté publique et maintien de l'ordre	24,10	23,10	1,00	0,97
33	Ministère de l'Intérieur	Administration territoriale	0,16	0,15	0,01	0,01
33	Ministère de l'Intérieur	Gouvernance électorale	0,00	0,00	0,00	0,00
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité civile	6,97	6,72	0,25	0,24
33	Ministère de l'Intérieur	Sécurité publique	21,42	14,25	7,16	6,96
34	Ministère de la Justice	Administration pénitentiaire	4,91	4,91	0,00	0,00
34	Ministère de la Justice	Bonne gouvernance et Droits humains	0,19	0,18	0,00	0,00
34	Ministère de la Justice	Education surveillée et Protection judiciaire de l'Enfant	0,31	0,28	0,02	0,02
34	Ministère de la Justice	Justice judiciaire	0,39	0,39	0,00	0,00
35	Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du service public	Fonction publique	0,45	0,48	0,00	0,00
35	Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du service public	Renouveau du service public	0,77	0,58	0,19	0,18
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Economie Maritime	6,64	6,64	0,00	0,00
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Pêche et Aquaculture	3,63	3,01	0,63	0,61
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement et modernisation des services de transport	4,58	4,58	0,00	0,00
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières	58,91	58,81	0,10	0,10
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire	30,78	30,75	0,03	0,03
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural	Augmentation de la product et valorisa des pdts agricoles	22,80	21,88	0,92	0,89
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural	Sécurisation de la base product et dével des infrast rural	5,81	3,20	2,62	2,54
43	Ministère des Finances et du Budget	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	129,39	129,05	0,34	0,33
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	1,47	1,02	0,45	0,44
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	14,66	14,56	0,10	0,10
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion du secteur financier	1,38	1,32	0,07	0,06
43	Ministère des Finances et du Budget	Gestion ressources douanières et protection de l'économie	23,15	8,90	14,25	13,85
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Electrification rurale et Energies renouvelables	10,43	2,11	8,32	8,09
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Optimisation du système d'offre d'électricité	0,17	0,12	0,05	0,05
44	Ministère du Pétrole et des Energies	Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combus	0,44	0,32	0,12	0,12
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Développement du marché intérieur et de la consommation	3,90	3,73	0,17	0,16
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Promo et développement Entreprenariat privé et des PME/PMI	0,80	0,80	0,00	0,00
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Promotion et valorisation des produits locaux	0,30	0,20	0,10	0,10
45	Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	Renforcement de l'intégration du Sénégal dans le commerce in	0,07	0,06	0,01	0,01
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Aménagement et développement urbain	7,88	7,18	0,70	0,68
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Cadre de vie	13,29	11,06	2,23	2,16

Codes sections	Libellé Section	Libellé Programme/Dotation	Crédits ouverts	dépenses payées	Crédits non consommés	Part (%)
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Logement, construction d'équipement et d'infrastructures pub	12,17	8,82	3,34	3,25
47	Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	compétitivité de l'industrie sénégalaise	2,30	2,30	0,00	0,00
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	développement de la Sécurité et de la Sureté du Transport aer	6,52	6,52	0,00	0,00
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Développement de l'Offre touristique	8,40	8,27	0,13	0,13
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Développement des infrastructures aéroportuaires	2,35	2,35	0,00	0,00
50	Ministère de l'Education Nationale	Education de base des jeunes et adultes	0,27	0,13	0,13	0,13
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement Elémentaire	5,74	3,61	2,14	2,08
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement Moyen général	2,13	1,75	0,39	0,38
50	Ministère de l'Education Nationale	Enseignement secondaire général	2,08	1,55	0,53	0,52
52	Ministère des Sports	Développement de la Pratique et des Infrastructures sportive	6,56	5,10	1,45	1,41
52	Ministère des Sports	Développement des ressources humaines et de la formation	0,35	0,06	0,29	0,28
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Développement et Encadrement du Secteur de la Communication	0,00	0,00	0,00	0,00
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives	2,41	1,96	0,45	0,44
53	Ministère de la Culture et de la Communication	Promotion et valorisation du Patrimoine culturel	3,44	3,40	0,04	0,04
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Protection sociale	0,87	0,71	0,16	0,16
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de base	14,60	13,87	0,74	0,72
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Santé de référence	9,69	7,76	1,93	1,88
55	Ministère de la Jeunesse	Education à la citoyenneté et promotion du volontariat	1,83	1,81	0,02	0,02
55	Ministère de la Jeunesse	Promotion socioéconomique des jeunes	6,48	6,25	0,24	0,23
55	Ministère de la Jeunesse	Protection sociale des jeunes et gestion de leur groupement	0,08	0,07	0,01	0,01
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Conservation de la biodiversité et gestion des AP	0,67	0,66	0,01	0,01
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	7,66	5,16	2,49	2,43
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Lutte contre les pollut, nuisanc et les effet néfast des CC	0,61	0,56	0,06	0,05
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Autonomie Economique des femmes	2,24	2,07	0,17	0,16
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Enfance	1,41	1,03	0,38	0,37
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Famille et genre	1,24	0,94	0,30	0,29
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle ,de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'apprentissage	0,73	0,63	0,10	0,10
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle ,de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement de l'emploi	1,51	0,31	1,20	1,17
59	Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle ,de l'Apprentissage et de l'Insertion	Développement des offres de formation professionnelle et tec	2,68	1,80	0,89	0,86
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Coopération et Développement PPP et Appui Secteur privé	12,86	12,40	0,45	0,44
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Economie productive compétitive et créatrice d'emplois	2,29	2,18	0,11	0,11
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Mise en marché des produits animaux	0,16	0,13	0,04	0,03
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Productions animales	10,68	9,18	1,50	1,46
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Santé animale et Santé publique vétérinaire	0,97	0,97	0,00	0,00
63	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	Economie numérique	6,50	6,33	0,18	0,17
63	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	Secteur postal	0,26	0,24	0,02	0,02
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS)	0,50	0,50	0,00	0,00
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Promotion de la microfinance	2,01	1,96	0,04	0,04
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Cohérence territoriale	2,76	1,76	1,00	0,97
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Financement du développement territorial	43,15	16,94	26,21	25,48
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Gouvernance territoriale	0,44	0,41	0,02	0,02
68	Ministère de l'Eau et de l'assainisaient	Programme d'Assainissement et de Gestion des Eaux Pluviales	20,96	18,56	2,40	2,33

Codes sections	Libellé Section	Libellé Programme/Dotation	Crédits ouverts	dépenses payées	Crédits non consommés	Part (%)
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau	3,66	3,13	0,53	0,52
68	Ministère de l'Eau et de l'assainissement	Programme d'Accès à l'Eau Potable	15,85	12,84	3,01	2,93
71	Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel	Développement de l'artisanat	1,03	0,55	0,48	0,46
71	Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel	Transformation Encadrement Economie informelle	0,85	0,78	0,07	0,07
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Education supérieure	28,00	26,30	1,70	1,65
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	OEuvres sociales universitaires	13,29	12,71	0,58	0,57
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Géologie	0,44	0,28	0,15	0,15
84	Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE	20,94	19,69	1,25	1,22
84	Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	EQUITE SOCIALE	37,10	37,10	0,00	0,00
Total Programme métier			776,01	676,74	99,30	96,52%
Programme support						
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,36	0,37	0,00	0,00
32	Ministère des Forces Armées	Pilotage coordination et gestion administrative	7,61	7,61	0,00	0,00
33	Ministère de l'Intérieur	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2,55	1,86	0,68	0,66
34	Ministère de la Justice	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	25,08	25,08	0,00	0,00
37	Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,00	0,99	0,01	0,01
40	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,24	0,17	0,07	0,07
41	Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,53	0,51	0,03	0,03
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,26	0,18	0,08	0,08
43	Ministère des Finances et du Budget	Pilotage, gestion et coordination du MFB	3,91	3,78	0,13	0,12
46	Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,12	0,95	0,17	0,17
49	Ministère du Tourisme et des transports aériens	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,20	0,20	0,00	0,00
50	Ministère de l'Education Nationale	Pilotage ministériel, gestion et coordination administrative	1,23	1,18	0,05	0,04
52	Ministère des Sports	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,08	0,08	0,00	0,00
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2,01	1,75	0,26	0,25
55	Ministère de la Jeunesse	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,20	0,20	0,00	0,00
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,54	0,51	0,02	0,02
58	Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,28	0,27	0,01	0,01
61	Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	Pilotage gestion et coordination administrative	1,32	1,18	0,14	0,14
62	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,07	0,05	0,02	0,02
63	Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,00	0,00	0,00	0,00
64	Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,18	0,18	0,00	0,00
65	Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	6,30	6,30	0,00	0,00
83	Ministère des Mines et de la Géologie	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,66	0,24	0,43	0,41
84	Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	Pilotage, Gestion et Coordination administrative	0,13	0,02	0,10	0,10
Total Programme support			55,85	53,66	2,19	2,13%
Total Programme			831,86	730,40	101,50	98,65%
Total général			912,24	809,39	102,88	100,00%

Liste des Tableaux

Tableau n°1 : Synthèse des prévisions et réalisations du budget 2021	10
Tableau n°2 : Situation des critères de convergence de 2018 à 2021	12
Tableau n°3 : situation d'exécution des recettes du budget général	14
Tableau n°4 : Evolution des recettes du budget général de 2018 à 2021	14
Tableau n°5 : Situation d'exécution des recettes internes.....	15
Tableau n°6 : Situation des prévisions et des réalisations des recettes fiscales.....	16
Tableau n°7 : situation d'exécution des recettes fiscales selon la Cour.....	18
Tableau n°8 : Evolution des recettes fiscales de 2018 à 2021.....	19
Tableau n°9 : Situation des restes à recouvrer en 2021	19
Tableau n°10 : Situation d'exécution des recettes non fiscales.....	21
Tableau n°11 : Évolution des recettes non fiscales de 2018 à 2021	22
Tableau n°12 : Situation des prévisions et des réalisations de recettes exceptionnelles.....	23
Tableau n°13 : Situation des prévisions et des réalisations des produits financiers	24
Tableau n°14 : Situation des prévisions et réalisations des recettes externes	25
Tableau n°15 : Situation d'exécution des dépenses ordinaires	28
Tableau n°16 : Evolution des dépenses ordinaires de 2018 à 2021	29
Tableau n°17 : Charges financières de la dette extérieure par instrument.....	30
Tableau n°18 : Charges financières de la dette intérieure par instrument.....	30
Tableau n°19 : Situation d'exécution des dépenses de personnel en 2021	31
Tableau n°20 : Evolution des dépenses de personnel de 2018 à 2021	31
Tableau n°21 : Situation d'exécution des dépenses d'acquisitions de biens et services en 2021	32
Tableau n°22 : Evolution des dépenses d'acquisition de biens et services de 2018 à 2021	32
Tableau n°23 : Situation d'exécution des dépenses de transferts courants en 2021	33
Tableau n°24 : Evolution des dépenses de transferts courants de 2018 à 2021.....	33
Tableau n°25 : Situation d'exécution des dépenses en capital en 2021	34
Tableau n°26 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement sur ressources internes.....	34
Tableau n°27 : Répartition des dépenses de transferts en capital par destination.....	36
Tableau n°28 : Répartition des prévisions et réalisations de tirages en 2021.....	36
Tableau n°29 : Situation d'exécution des dépenses sur ressources externes par secteur d'activité en 2021	37
Tableau n°30 : Répartition des dépenses d'investissement par bailleur en 2021	40
Tableau n°31 : Répartition des dépenses d'investissement par destination en 2021	41
Tableau n°32 : Situation d'exécution des CP des programmes budgétaires et des dotations en 2021	42
Tableau n°33 : Situation d'exécution des dotations en 2021	43
Tableau n°34 : Situation d'exécution des programmes en 2021	44
Tableau n°35 : Situation d'exécution des programmes supports par nature de dépense	44
Tableau n°36 : Situation d'exécution globale des CST	47
Tableau n°37 : Prévision et réalisation des recettes des CST.....	47
Tableau n°38 : Répartition des plus-values de recettes sur CST	48
Tableau n°39 : Répartition des moins –values de recettes des CST	48
Tableau n°40 : Prévisions et réalisations de dépenses des CST	49
Tableau n°41 : Situation d'exécution des comptes spéciaux du Trésor.....	49
Tableau n°42 : Exécution des comptes d'affectation spéciale entre 2020 et 2021.....	50
Tableau n°43 : Situation d'exécution des autres comptes spéciaux du Trésor.....	51
Tableau n°44 : Opérations des comptes de prêts de 2017 à 2021	52
Tableau n°45 : Profits sur comptes spéciaux du Trésor.....	52
Tableau n°46 : Couverture du besoin de financement.....	53
Tableau n°47 : Situation d'exécution de l'amortissement de la dette.....	56
Tableau n°48 : Prévisions et réalisations de l'amortissement de la dette publique intérieure.....	57
Tableau n°49 : Exécution de l'amortissement de la dette publique extérieure en 2021	58
Tableau n°50 : Exécution de la dette publique.....	59
Tableau n°51 : Evolution de l'émission de titres publics de 2018 à 2021	59

Tableau n°52 : Evolution de l'encours global de la dette publique de 2017 à 2021	60
Tableau n°53 : Encours dette extérieure par instrument	63
Tableau n°54 : Répartition de l'encours de la dette publique intérieure	63
Tableau n°55 : Evolution de l'encours de la dette publique intérieure de 2017 à 2021	64
Tableau n°56 : Situation des actes modificatifs pour la gestion 2021	65
Tableau n°57 : Modifications réglementaires de la répartition des crédits par nature et par destination en 2021	67
Tableau n°58 : Modifications réglementaires des crédits relatifs aux dépenses courantes en 2021	67
Tableau n°59 : Modifications réglementaires des crédits relatifs aux dépenses courantes par nature de dotation et programme en 2021	69
Tableau n°60 : Dépassements et crédits non-consommés sur dépenses ordinaires en 2021	70
Tableau n°61 : Répartition des dépassements de crédits par nature	70
Tableau n°62 : Répartition des dépassements de crédits sur dépenses ordinaires par destination.....	70
Tableau n°63 : Situation d'exécution des plafonds d'emplois rémunérés par l'Etat en 2021	71
Tableau n°64 : Répartition des crédits non consommés par nature	72
Tableau n°65 : Répartition des crédits non consommés sur ressources internes par destination.....	72
Tableau n°66 : Variation des prévisions des dépenses d'investissement sur ressources internes entre la LFI et la LFR 2.....	73
Tableau n°67 : situation des ouvertures et annulations de crédits	74
Tableau n°68 : Situation des ouvertures de crédits au titre des dépenses en capital.....	75
Tableau n°69 : Situation des dépassements sur reports de crédits par programme	78
Tableau n°70 : situation des dépassements relatifs au cumul des virements et transferts de crédits par programme	80
Tableau n°71 : Modifications réglementaires des crédits de paiement en 2021.....	81
Tableau n°72 : Répartition des crédits non consommés par nature et par destination.....	82
Tableau n°73 : Répartition des crédits d'investissements sur ressources internes non consommés par nature.....	82
Tableau n°74 : Répartition des crédits non consommés par destination.....	82
Tableau n°75 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement sur ressources externes	83
Tableau n°76 : Utilisation des crédits des CST.....	84
Tableau n°77 : Situation des crédits non consommés des CST.....	85
Tableau n°78 : Situation des soldes CST pour la gestion 2021.....	86

Liste des graphiques

Graphique n°1 : Evolution des recettes internes de 2018 à 2021	16
Graphique n°2 : Évolution des restes à recouvrer de 2018 à 2021	20
Graphique n°3 : Evolution des recettes non fiscales globales.....	22
Graphique n°4 : Evolution des recettes exceptionnelles de 2018 à 2021.....	23
Graphique n°5 : Evolution des produits financiers de 2018 à 2021	25
Graphique n°6 : Evolution de l'exécution des recettes externes de 2018 à 2021	26
Graphique n°7 : Répartition des dépenses du budget général par composante	28
Graphique n°8 : Evolution des charges financières de la dette de 2018 à 2021	29
Graphique n°9 : Evolution des dépenses d'investissements sur ressources internes sur la période 2018-2020	35
Graphique n°10 : Répartition des dépenses sur ressources externes par secteur d'activités en 2021	37
Graphique n°11 : Répartition des prévisions et réalisations des dépenses des programmes métiers par catégories de dépenses	45
Graphique n°12 : Evolution des soldes des CST de 2017 à 2021	50
Graphique n°13 : Evolution du solde du FNR de 2017 à 2021	51
Graphique n°14 : Evolution du déficit sur les cinq dernières années	55
Graphique n°15 : Evolution de l'amortissement de la dette.....	56
Graphique n°16 : Répartition de l'amortissement annuel en dette intérieure et extérieure de 2017 à 2021.....	56
Graphique n°17 : Evolution des émissions de la dette publique de 2017 à 2021	60
Graphique n°18 : Evolution de l'encours de la dette et du déficit de 2014 à 2021.....	61
Graphique n°19 : Evolution de l'encours de la dette intérieure et extérieure de 2017 à 2021	62
Graphique n°20 : Evolution de l'encours de la dette publique extérieure de 2017 à 2021	63

Liste des recommandations

Recommandation n°1 :	13
Recommandation n°2 :	18
Recommandation n°3	26
Recommandation n°4.....	39
Recommandation n°5.....	46
Recommandation n°6:.....	55
Recommandation n°7 :.....	62
Recommandation n° 8.....	73
Recommandation n°9 :.....	76
Recommandation n°10.....	79
Recommandation n° 11.....	80
Recommandation n°12 :	85